

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ANNEXES

Matrices de suivi des stratégies sectorielles

Août 2009

Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)

MATRICES DES STRATEGIES SECTORIELLES

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
A1. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES.....	9
Résultats à l'horizon 2020	10
Résultats à l'horizon 2015	12
Résultats à l'horizon 2012	20
A2. SECTEUR RURAL	55
Résultats à l'horizon 2020	56
Résultats à l'horizon 2015	58
Résultats à l'horizon 2012	64
A3. SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES.....	75
Résultats à l'horizon 2020	76
Résultats à l'horizon 2015	78
Résultats à l'horizon 2012	80
A4. SECTEUR DE LA GOUVERNANCE	93
Résultats à l'horizon 2020	94
Résultats à l'horizon 2015	97
Résultats à l'horizon 2012	100
A5. SECTEUR DE L'EDUCATION.....	108
Education de base - Résultats à l'horizon 2020	109
Education de base - Résultats à l'horizon 2015	110
Education de base - Résultats à l'horizon 2012	112
Enseignements secondaires - Résultats à l'horizon 2020	124
Enseignements secondaires - Résultats à l'horizon 2015	125
Enseignements secondaires - Résultats à l'horizon 2012	127
Enseignement supérieur - Résultats à l'horizon 2020.....	139
Enseignement supérieur - Résultats à l'horizon 2012.....	141
Emploi et formation professionnelle - Résultats à l'horizon 2020	151
Emploi et formation professionnelle - Résultats à l'horizon 2015	152
Emploi et formation professionnelle - Résultats à l'horizon 2012	154
A6. SECTEUR SOCIAL.....	161
Social - Résultats à l'horizon 2020	162
Social - Résultats à l'horizon 2015	164
Social - Résultats à l'horizon 2012	167
A7. SECTEUR DE LA SANTE	179
Sante - Résultats à l'horizon 2020	180
Sante - Résultats à l'horizon 2015	182
Sante - Résultats à l'horizon 2012	184

INTRODUCTION

Les matrices de suivi de la mise en œuvre du DSCE ont été élaborées selon un processus participatif, dans lequel les responsables des ministères sectoriels ont été impliqués à travers des groupes thématiques constitués selon une approche inspirée de la nomenclature fonctionnelle en vigueur. Ce processus, axé sur la revue des stratégies sectorielles répondait, entre autres, à la nécessité (i) d'aligner lesdites stratégies sur les orientations globales, (ii) d'en assurer la cohérence intra sectorielle ainsi que la cohérence inter sectorielle et (iii) de faciliter leur budgétisation.

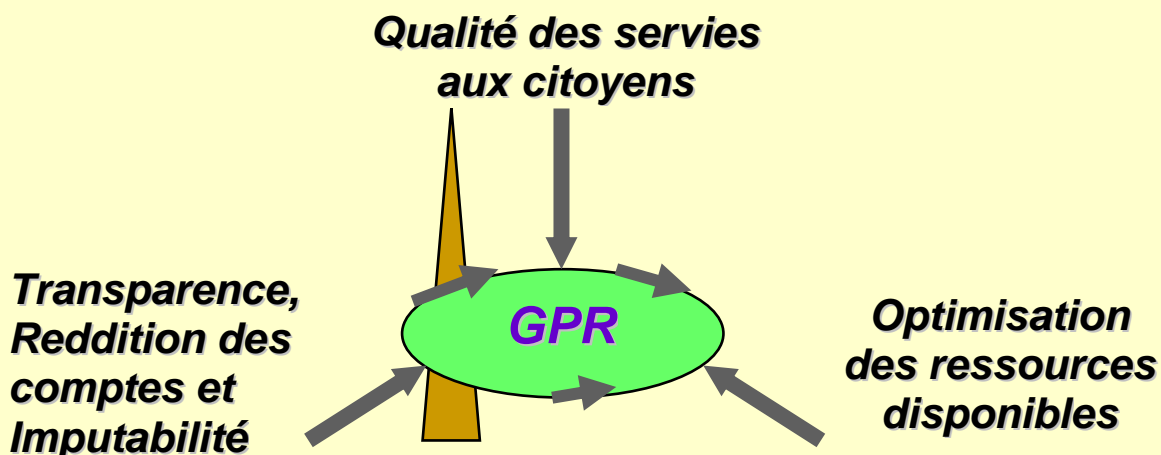
- ✓ L'exigence de **l'alignement sur la stratégie nationale** a permis de s'assurer que les stratégies sectorielles sont effectivement des déclinaisons de cette dernière.
- ✓ Celle relative à **la cohérence intra sectorielle** a quant à elle permis de vérifier que les actions identifiées dans les stratégies conduisent effectivement aux résultats attendus, les programmes et projets étant priorisés en fonction de leur impact sur la croissance et la réduction de la pauvreté.
- ✓ **La cohérence intersectorielle**, recherchée à travers la revue des stratégies, visait pour sa part à s'assurer de l'interdépendance entre les secteurs, certains étant très souvent [consommateurs] des biens et services produits par d'autres.
- ✓ Enfin, les stratégies sectorielles se traduisant en plans d'actions prioritaires et cadres de dépenses à moyen terme, il s'est avéré nécessaire d'identifier des éléments suffisamment détaillés pouvant faciliter **les questions de chiffrage et de budgétisation** des stratégies sectorielles.

Les travaux techniques ont été réalisés avec le concours des différentes administrations en ce qui concerne la prise en compte de la méthodologie de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), qui, dans notre contexte est comprise comme :

- ✓ un mode de gestion centré sur les résultats plutôt que sur les moyens ;
- ✓ une approche de gestion, fondée davantage sur l'atteinte d'objectifs que sur le respect de normes;
- ✓ un alignement des ressources affectées et des résultats atteints, pour une plus grande efficacité, une meilleure qualité de service et un accroissement de la transparence et de l'imputabilité dans la gestion publique.

Dans le cadre de l'élaboration du DSCE, le choix de cette méthodologie a été guidé par la volonté des autorités de mettre en œuvre les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Le Triptyque de base : prémisses de la GAR



Gérer par résultats revient à placer le management au cœur des organisations gouvernementales pour des services de **qualité**, une **productivité** accrue et la **transparence** dans l'utilisation des deniers publics

Le découpage sectoriel adopté dans le cadre de la revue des stratégies sectorielles a distingué sept secteurs qui regroupent chacun un certain nombre de ministères clés comme indiqués ci-après :

- ✓ **Secteur des infrastructures** : il comprend le MINTP, le MINEE, le MINT, le MINPOSTEL, le MINDUH et le MINDAF ne dispose pas d'une stratégie intégrée, mais les éléments de planification qui existent au niveau des ministères (Stratégie des BTP, PDR, PDSE, PANERP...) ont été mis à contribution ;
- ✓ **Secteur rural** : son document de stratégie a été validé en 2005 et couvre le MINADER, le MINEPIA, le MINFOF et le MINEP ; les deux derniers ministères font partie du Programme Sectoriel Forêt-Environnement (PSFE), qui a été pris en compte dans l'élaboration de la matrice du secteur ;
- ✓ **Secteur de l'industrie et des services** : il comprend le MINIMIDT, le MINPMEESA, le MINCOMMERCE et le MINTOUR. Le processus d'élaboration de la stratégie de ce secteur est arrivé à son terme et la prochaine étape réside dans la déclinaison de la stratégie sectorielle en stratégie ministérielle ;
- ✓ **Secteur de l'éducation** : une stratégie intégrée, prenant en compte les préoccupations du MINEDUB, du MINESEC, du MINESUP et du MINRESI, a été élaborée ; des aspects relevant du MINEFOP y ont été pris en considération ;
- ✓ **Secteur de la santé** : il concerne principalement le Ministère de la Santé Publique, dont la stratégie sectorielle a été revue en même temps que s'effectuait la revue des stratégies ;
- ✓ **Secteur social (hors éducation et santé)** : il comprend : le MINJEUN, le MINAS, le MINPROFF, le MINSEP, le MINTSS, et le MINEFOP ; la stratégie de développement sociale existe depuis 2004 ;
- ✓ **Secteur de la gouvernance** : ce secteur comprend le MINFOPRA, le MINATD, le MINJUSTICE ; il n'existe pas de stratégie sectorielle, mais un Programme National de Gouvernance (PNG) dont la mise en œuvre est effective depuis 2000 ; certains ministères qui en font partie ont entrepris d'élaborer leurs stratégies sous sectorielles.

Il importe par ailleurs de relever que l'Approche genre a également été prise en compte dans l'élaboration des matrices. Elle a pour objectif de rendre plus performantes les politiques et pratiques de développement, dans la mesure où elle permet de mener une analyse différentielle des rôles, des responsabilités et des contributions des femmes et des hommes dans les processus de développement ; de mesurer leur accès aux ressources, à la prise de décision et aux autres bénéfices dûs à leur appartenance à une communauté à laquelle ils sont intégrés. Plus généralement, il s'agit de prendre en compte les droits humains fondamentaux, c'est-à-dire de garantir le respect des droits inaliénables que possèdent tout être humain, les hommes et les femmes, sans discrimination de sexe, et dont ils sont supposés jouir du seul fait d'être «un humain».

Les principes du Nouveau Régime Financier de l'Etat ont en outre été pris en compte dans la conception des matrices, l'objectif étant d'améliorer la présentation budgétaire selon une architecture à trois niveaux : **Fonction, Programme et Action.**

Dans les différentes matrices, on considère comme :

- ✓ **Fonction** : un domaine d'activité répondant aux besoins collectifs fondamentaux de la Nation dans les différents domaines d'intervention de l'Etat.
- ✓ **Programme** : un ensemble d'actions à mettre en œuvre au sein d'une administration pour la réalisation d'un objectif déterminé dans le cadre d'une fonction.
- ✓ **But** : l'intention finale exprimée dans le cadre de la réalisation d'une fonction ou d'un programme et ayant trait à l'impact escompté.
- ✓ **Objectif** : l'intention à moyen terme exprimée dans le cadre de la réalisation d'un programme ou d'un sous-programme et ayant trait aux effets escomptés.
- ✓ **Résultat** : un changement descriptible issu d'une relation de cause à effet constaté à la fin d'une période précise (court, moyen ou long terme) et comparé à une ou des cibles énoncées au début de ladite période.
- ✓ **Action/Projet** : processus ou opération qui concourt à la transformation de ressources en produits et en services.
- ✓ **Indicateur** : une variable qualitative ou quantitative permettant de mesurer les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs.
- ✓ **Acteurs** : principales parties prenantes de la mise en œuvre d'une action ou d'un projet

La chaîne de résultats telle que conçue dans les matrices prévoit d'évaluer en 2020 les impacts, en 2015 les effets et en 2012 les extrants du DSCE par secteur.

- ✓ **Impact** : résultat à long terme des changements des conditions de vie par plusieurs programmes.
- ✓ **Effet** : résultat de fin de projet. La réponse aux besoins, le niveau d'utilisation des produits et services publics.
- ✓ **Extrant** : conséquence immédiate, produit visible et concret d'un programme ou projet.

Les fonctions relevant de la nomenclature budgétaire qui ont conduit au choix des secteurs sont :

- Infrastructures
- Enseignement, formation et recherche
- Santé
- Affaires sociales
- Production et commerce
- Développement rural
- Gouvernance

Compte tenu de leur importance, le développement rural et la gouvernance sont analysés comme des fonctions et donc des secteurs à part entière.

Le présent document est un complément au document principal de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et sera d'une grande utilité dans l'amélioration des cadres de planification et de programmation sectoriels dans la mesure de l'éclairage qu'il apporte à ces exercices. Il présente, sous forme de matrices, les grandes lignes d'actions, assortis des résultats, qui devront sous-tendre la mise en route de la stratégie nationale au niveau des ministères et secteurs. Celles-ci sont articulées pour chaque secteur suivant trois niveaux de résultats de la GAR :

- ✓ Une matrice de long terme (horizon 2020), qui porte sur les impacts des programmes, en établissant les liens avec les axes de la stratégie nationale. Elle indique le but de chaque programme, ainsi que des indicateurs de mesure y relatifs ;
- ✓ Une matrice de moyen terme (horizon 2015), qui porte sur les effets des programmes, en établissant le lien entre les objectifs et les sous programmes. Elle indique les résultats à atteindre, ainsi que leurs indicateurs de mesure y relatifs;
- ✓ Une matrice de court terme (horizon 2012), qui décline les sous programmes en actions/projets. Elle indique les extrants attendus dans une échéance de trois ans, ainsi que des indicateurs de mesure y relatifs.



Secteur des Infrastructures

A1. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Constitué principalement des ministères de l'Eau et de l'Energie, des Travaux Publics, du Développement Urbain et de l'Habitat, des Transports, des Domaines et Affaires Foncières, des Postes et Télécommunications, le secteur « infrastructures » constitue le socle essentiel où se bâtissent le développement et la compétitivité de l'économie. Il permet de réduire les coûts de production et de transaction, de faciliter l'activité, d'accroître le volume de production et d'impulser le progrès social.

Pour faire jouer à ce secteur son rôle dans la politique de croissance et de création d'emplois décents que le gouvernement compte mettre en place dans le cadre du DSCE, les autorités ont identifié cinq (05) axes qui visent à développer les infrastructures de communication, énergétiques et de télécommunication. Il s'agit : (i) de l'entretien des infrastructures, (ii) de la réhabilitation du patrimoine des infrastructures existant, (iii) du développement de l'ossature nationale et (iv) du renforcement des capacités institutionnelles.

A travers ces axes, les autorités comptent, de manière spécifique à : (i) assurer la pérennité du patrimoine infrastructurel de l'Etat, (ii) étendre le parc des infrastructures et (iii) renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du secteur des infrastructures.

L'atteinte de ces objectifs sera effective à travers la mise en œuvre de 42 programmes retenus, découlant des axes ci-dessus et articulés sur :

- l'entretien, la réhabilitation, l'extension/construction du réseau routier, des infrastructures du transport ferroviaire, du transport aérien, du transport maritime, des infrastructures des postaux et télécommunications, des voiries et bâtiments urbains et des infrastructures énergétiques et hydrauliques ;
- le renforcement de la performance de l'industrie de la construction, de la gouvernance des infrastructures, du système de planification et de programmation des travaux routiers ;
- l'amélioration et la facilitation de l'accès aux services des télécoms / TIC et l'amélioration de la gestion domaniale et foncière.

RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Axes	Programmes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
INFR-1 ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	INFR-1.1 Entretien routier INFR-1.2 Entretien des infrastructures du transport ferroviaire INFR-1.3 Entretien des infrastructures du transport aérien INFR-1.4 Entretien des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire INFR-1.5 Entretien des infrastructures des Postaux et télécommunications INFR-1.6 Entretien des voiries et bâtiments urbains INFR-1.7 Entretien des infrastructures énergétiques et hydrauliques	Assurer la pérennité du patrimoine infrastructurel de l'Etat	Les hommes et les femmes ont accès à des infrastructures de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de service (indicateur composite) par type d'infrastructure, incluant ouvrages et services de gestion • Au moins 1000 km de voiries urbaines entretenues • Au moins 300 km de voies réhabilitées
INFR-2 REHABILITATION DU PATRIMOINE DES INFRASTRUCTURES EXISTANT	INFR-2.1 Réhabilitation du réseau routier INFR-2.2 Réhabilitation des infrastructures du transport ferroviaire INFR-2.3 Réhabilitation des infrastructures du transport aérien INFR-2.4 Réhabilitation des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire INFR-2.5 Réhabilitation des infrastructures des Postes et Télécommunications INFR-2.6 Réhabilitation des voiries et de l'habitat existant INFR-2.7 Réhabilitation des infrastructures énergétiques et hydrauliques			
INFR-3 DEVELOPPEMENT DE L'OSSATURE NATIONALE	INFR-3.1 Extension du réseau routier INFR-3.2 Construction des infrastructures du transport ferroviaire INFR-3.3 Construction des infrastructures du transport aérien INFR-3.4 Construction des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire INFR-3.5 Construction des infrastructures des Postes et Télécommunications INFR-3.6 Amélioration de la gestion des réseaux de transport urbain INFR-3.7 Construction des voiries urbaines et de logements INFR-3.8 Mise en œuvre des opérations d'urbanisme d'envergure à un coût acceptable par la collectivité INFR-3.9 Promotion d'un cadre de vie décent en milieu urbain INFR-3.10 Construction des infrastructures énergétiques et hydrauliques	Etendre le parc des infrastructures	Les infrastructures contribuent efficacement au développement de l'économie du Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'extension du parc infrastructurel par type d'infrastructure • Au moins 200 km de voiries construites • Nombre de logements collectifs produits par an (au moins 100000) • Proportion de la population ventilée par sexe (hommes-femmes) ayant accès aux équipements et services urbains de base (au moins 80%) • Proportion de l'espace couvert par les équipements et services de base (80%)
INFR-4 RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	INFR-4.1 Renforcement de la performance de l'industrie de la construction INFR-4.2 Développement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé des infrastructures INFR-4.3 Amélioration de la gouvernance des infrastructures INFR-4.4 Renforcement du système de planification et de programmation des travaux routiers	Renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du secteur des	Les cadres institutionnels accompagnent efficacement le développement du secteur des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de participation des différentes parties prenantes à la gouvernance des infrastructures • Niveau d'application effective des textes en vigueur (contrôle, suivi de la gestion des

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Axes	Programmes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
	INFR-4.5 Définition et mise en œuvre d'une politique globale de tarification et de financement du secteur des transports urbains INFR-4.6 Amélioration et adaptation du dispositif réglementaire de gestion des installations humaines INFR-4.7 Restructuration et réorientation des institutions du secteur de l'habitat INFR-4.8 Amélioration de la gouvernance urbaine INFR-4.9 Valorisation et renforcement des ressources humaines des infrastructures INFR-4.10 Renforcement des capacités des acteurs urbains INFR-4.11 Amélioration et facilitation de l'accès aux services des télécoms / TIC INFR-4.12 Amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire INFR-4.13 Accroissement de l'offre de téléphonie INFR-4.14 Mise en place du programme de desserte des zones rurales et défavorisées INFR-4.15 Développement des TIC INFR-4.16 Renforcement et mise en place des moyens de développement des Ressources Humaines INFR-4.17 Amélioration de l'accès aux services postaux INFR-4.18 Amélioration de la gestion domaniale et foncière	infrastructures		infrastructures par les parties prenantes ; <ul style="list-style-type: none"> • Proportion des marchés d'infrastructure importants réalisés par les entreprises camerounaises • Nombre d'emplois créés dans le secteur des infrastructures • Taux de couverture des différents services • Taux de conformité par rapport aux normes ISO (100%) • Proportion par sexe (hommes-femmes) d'artisans du secteur formés (au moins 50%) • Proportion par sexe (hommes-femmes) de responsables de PME formés (au moins 80%) • Nombre de recours justifiés (0) • Coût moyen de transport réduit • Proportion de l'espace urbain bâti aménagé et réglementé (50%) • Superficie d'espace urbain aménagé par la MAETUR (10 000 ha par an) • Nombre de logements locatifs conventionnés produits par an par la SIC (5000) • Nombre de personnes à faibles revenus repartis par sexe (hommes-femmes) ayant eu accès aux crédits du CFC par an (10 000) • Toutes les villes de plus de 100 000 habitants sont dotées d'un SIG • Toutes les villes de plus de 100 000 habitants sont dotées d'un contrat de ville • Proportion par sexe des ressources humaines renforcées (au moins 80%) • Proportion des ressources matérielles et financières disponibles (au moins 90%)

RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
INFR-1.1 Entretien routier INFR-1.2 Entretien des infrastructures du transport ferroviaire INFR-1.3 Entretien des infrastructures du transport aérien INFR-1.4 Entretien des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire INFR-1.5 Entretien des infrastructures des Postaux et télécommunications INFR-1.6 Entretien des voiries et bâtiments urbains INFR-1.7 Entretien des infrastructures énergétiques et hydrauliques INFR-2.1 Réhabilitation du réseau routier INFR-2.2 Réhabilitation des infrastructures du transport ferroviaire INFR-2.3 Réhabilitation des infrastructures du transport aérien INFR-2.4 Réhabilitation des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire INFR-2.5 Réhabilitation des infrastructures des Postes et Télécommunications INFR-2.6 Réhabilitation des voiries et de l'habitat existant INFR-2.7 Réhabilitation des infrastructures énergétiques et hydrauliques INFR-3.1 Extension du réseau routier INFR-3.2 Construction des infrastructures du transport ferroviaire INFR-3.3 Construction des infrastructures du transport aérien	INFR-1.1.1 Entretien du réseau prioritaire INFR-1.1.2 Entretien du réseau non prioritaire INFR-1.1.3 Protection du patrimoine routier INFR-1.2.1 Sous-programmes en cours INFR-1.3.1 Sous-programmes en cours INFR-1.4.1 Sous-programmes en cours INFR-1.5.1 Entretien des infrastructures des services postaux INFR-1.5.2 Entretien des infrastructures de télécommunications INFR-1.6.1 Entretien des voiries urbaines INFR-1.7.1 Entretien des digues INFR-2.1.1 Réhabilitation du réseau transafricain structurant bitumé INFR-2.1.2 Réhabilitation du réseau CEMAC structurant bitumé INFR-2.1.3 Réhabilitation du Corridor Nord-Sud structurant bitumé INFR-2.1.4 Réhabilitation d'autres axes du réseau structurant bitumé INFR-2.1.5 Réhabilitation du réseau transafricain structurant en terre INFR-2.1.6 Réhabilitation du réseau CEMAC structurant en terre INFR-2.1.7 Réhabilitation du Corridor Nord-Sud structurant en terre INFR-2.1.8 Réhabilitation d'autres axes du réseau structurant en terre INFR-2.1.9 Réhabilitation des routes nationales bitumées INFR-2.1.10 Réhabilitation des routes provinciales bitumées INFR-2.1.11 Réhabilitation des routes départementales bitumées INFR-2.1.12 Réhabilitation des routes nationales en terre INFR-2.1.13 Réhabilitation des routes provinciales en terre	Assurer une fonctionnalité optimale des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • L'état du parc infrastructurel s'est amélioré • Le potentiel des infrastructures de transports urbains s'est amélioré • L'opération test de restructuration de quartiers est réalisée avec succès à Yaoundé et à Douala • La gestion des réseaux de transports urbains s'est améliorée • L'insécurité urbaine nocturne est réduite • Le potentiel des infrastructures de transports urbains est amélioré • La production de logements urbains s'est accrue • La maîtrise de l'extension des villes de Yaoundé et Douala s'est accrue • Le cadre réglementaire d'expropriation est fonctionnel • Des réserves foncières sont créées dans les communes • Des grandes trames foncières sont aménagées dans les villes • Des plans d'assainissements et de drainages sont opérationnels • L'accès aux services de base dans les quartiers anarchiques s'est amélioré • Les aires de détente sont aménagées dans les zones urbaines • Des zones à écologie sensible sont délimitées et protégées • Un plan de gestion de l'assainissement est mis en œuvre • Un dispositif institutionnel de 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'incidents dus à l'état du parc par type d'infrastructure (transport routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial, lacustre, portuaire) • Niveau de fiabilité dans la régularité des flux de biens et de services par type d'infrastructure transport routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial, lacustre, portuaire) • Niveau de conformité des infrastructures aux standards internationaux de qualité, par type d'infrastructure • Taux de satisfaction des usagers par type d'infrastructure • Niveau de salubrité urbaine • Niveau de sécurité nocturne urbaine • Degré de congestion des centres urbains • Effectivité de logements décentes à moindre coût de construction • Niveau d'accroissement de parcelles bien équipées • Degré de préservation du patrimoine architectural national • Au moins 400 km de voiries revêtues entretenus dans les villes • Au moins 800 km de voiries en terre entretenus dans les villes • Au moins 100 km de voiries réhabilitées dans les villes • Linéaires (km) de voiries de proximité réhabilitées ou construites (300) • Réduction à moins de 40% la proportion de l'habitat spontané dans les chefs-lieux de régions • Nombre de quartiers restructurés (1 à Yaoundé et 1 à Douala)

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
INFR-3.4 Construction des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire INFR-3.5 Construction des infrastructures des Postes et Télécommunications INFR-3.6 Amélioration de la gestion des réseaux de transport urbain INFR-3.7 Construction des voiries urbaines et de logements INFR-3.8 Mise en œuvre des opérations d'urbanisme d'envergure à un coût acceptable par la collectivité INFR-3.9 Promotion d'un cadre de vie décent en milieu urbain INFR-3.10 Construction des infrastructures énergétiques et hydrauliques	INFR-2.1.14 Réhabilitation des routes départementales en terre INFR-2.1.15 Réhabilitation des routes rurales INFR-2.1.16 Réhabilitation des Ouvrages d'Art INFR-2.2.1 Sous-programmes en cours INFR-2.3.1 Sous-programmes en cours INFR-2.4.1 Sous-programmes en cours INFR-2.5.1 Réhabilitation des infrastructures des services postaux INFR-2.5.2 Réhabilitation des infrastructures de télécommunications INFR-2.6.1 Réhabilitation des voiries urbaines INFR-2.6.2 Définition et mise en œuvre d'une politique d'amélioration de l'habitat existant INFR-2.6.3 Restructuration et /ou rénovation urbaine INFR-2.7.1 Réhabilitation des infrastructures énergétiques et hydrauliques INFR-3.1.1 Bitumage du réseau transafricain structurant INFR-3.1.2 Bitumage du réseau CEMAC structurant INFR-3.1.3 Bitumage du Corridor Nord-Sud structurant INFR-3.1.4 Bitumage des autres axes du réseau structurant INFR-3.1.5 Bitumage des routes nationales INFR-3.1.6 Bitumage des routes provinciales INFR-3.1.7 Bitumage des routes départementales et rurales INFR-3.1.8 Bitumage des pénétrantes des grandes villes et voies rapide (2x2 voies) INFR-3.1.9 Bitumage des voies de contournement de certaines villes INFR-3.1.10 Ouverture des routes frontalières INFR-3.1.11 Construction des liaisons entre unités administratives INFR-3.1.12 Ouverture d'autres routes de désenclavement INFR-3.1.13 Construction des ouvrages d'art INFR-3.2.1 Sous-programmes en cours		gestion de l'environnement urbain est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Temps moyen de déplacement réduit • Temps d'attente d'un moyen de transport réduit • Linéaire de voirie urbaine éclairé (au moins 1000 km) • Nombre de plates formes construites (au moins 01 dans 7 villes de transit) • Linéaire de voirie construite (au moins 100 km) • Linéaire de voie ferrée en site propre (au moins 13 km) • Production de 40 000 logements collectifs dans les chefs lieu de Région • Nombre d'opérations d'aménagement réalisées • Nombre de plans d'eau aménagés • Rapport d'étude d'identification, de sécurisation et d'aménagement des zones spéciales dans les villes approuvé et disponible • Proportions de l'espace urbain constitué en réserves foncières par commune (au moins 10%) • Nombre de grandes trames foncières aménagées dans les villes • Proportion de ménages utilisant des installations sanitaires de qualité (80%) • Nombre de plans d'eau assainis dans les villes Yaoundé, Douala, Ebolowa, Limbe, Foumban et Kumba (10) • Proportion des ménages urbains ayant accès à l'eau potable et électricité (50%) • Nombre d'aires de détente aménagées dans les zones urbaines (au moins 400) • Proportion de zones à risque aménagée et protégée (50%) • Linéaires des drains pour l'évacuation des eaux pluviales et usées dans les villes de

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
	INFR-3.3.1 Sous-programmes en cours INFR-3.4.1 Sous-programmes en cours INFR-3.5.1 Construction des infrastructures des services postaux INFR-3.5.2 Construction des infrastructures de télécommunications INFR-3.6.1 Amélioration de la gestion du trafic urbain INFR-3.6.2 Amélioration de l'éclairage public dans les villes INFR-3.7.1 Construction des infrastructures de voiries urbaines INFR-3.7.2 Développement des zones de stationnement et des plates formes d'échange dans 7 villes de transit INFR-3.7.3 Développement de l'offre de transport collectif par rails INFR-3.7.4 Réalisation des études en vue de la maîtrise des besoins en matière de logements décents INFR-3.7.5 Réalisation d'un programme national de construction des bâtiments publics à usage de bureaux et de résidences INFR-3.7.6 Réalisation de programmes de logements collectifs INFR-3.7.7. Encadrement de l'auto construction INFR-3.7.8 Encadrement des promoteurs immobiliers INFR-3.8.1 Mise en place des instruments et procédures de l'urbanisme opérationnel INFR-3.8.2 Développement des opérations de lotissement à équipement minimum INFR-3.9.1 Développement des équipements et services urbains de base INFR-3.9.2 Embellissement des centres urbains INFR-3.9.3 Gestion des zones à risques (bas fond, flancs de collines, etc.) INFR-3.9.4 Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales et élimination des eaux usées INFR-3.9.5 Amélioration de la gestion des			Yaoundé, Douala, Limbé, Garoua, Kousséri et Maroua (24km) <ul style="list-style-type: none"> • Proportion des ménages couverts par un système efficace de collecte (80%) de déchets solides • Proportion de projets urbains ayant fait l'objet d'études d'impact socio - environnemental (80%)

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
	déchets solides INFR- 3.9.6 Amélioration des systèmes de contrôle et de surveillance en matière d'environnement urbain INFR- 3.9.7. Aménagement et dépollution des plans d'eau INFR-3.10.1 Construction de barrages INFR-3.10.2 Electrification rurale INFR-3.10.3 Energies renouvelables INFR-3.10.4 Hydraulique urbaine et périurbaine INFR-3.10.5 Eau et assainissement en zone rurale			
INFR-4.1 Renforcement de la performance de l'industrie de la construction	INFR-4.1.1 Amélioration de l'organisation des sous- secteurs INFR-4.1.2 Promotion du respect des règles de l'art INFR-4.1.3 Accroissement, diversification, réduction des prix et augmentation de la qualité de la production locale de matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la performance de l'industrie des différents sous-secteurs • Satisfaire la demande en matériaux locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • La performance de l'industrie des sous-secteurs respectifs s'est accrue • La demande en matériaux locaux est satisfaite 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de conformité par rapport aux normes (100%) • Taux de satisfaction de la demande (80%) • Nombre de groupements ou associations de PME et artisans mis en place (1 par filière)
INFR-4.2 Développement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé des infrastructures	INFR-4.2.1 Politique d'accompagnement au développement du secteur privé du BTP INFR-4.2.2 Environnement incitatif au développement du secteur privé du BTP INFR-4.2.3 Renforcement de la compétence professionnelle des acteurs du secteur privé urbain INFR-4.2.4 Renforcement de l'efficacité de l'administration dans la gestion des marchés publics des travaux, d'études et de services INFR-4.2.5 Élaboration et mise en œuvre d'un programme de facilitation des activités des acteurs du secteur privé des aménageurs urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le secteur privé des infrastructures • Améliorer sensiblement les compétences des acteurs privés du secteur • Favoriser la transparence et l'équité dans les marchés publics • Assurer un appui aux promoteurs de PME du secteur urbain • Favoriser l'émergence d'un secteur privé capable de développer des mécanismes de production massive de matériaux de construction 	Le secteur privé des infrastructures est compétitif	<ul style="list-style-type: none"> • Délai de réalisation des travaux • Taux de résiliation des contrats • Proportion des marchés importants réalisés par les PME locales • Nombre de filières spécialisées disponibles : architecture (2), urbanisme (2) • Système d'information Géographique (SIG) (1) : • Proportion des marchés publics attribuée aux PME locales (au moins 50%) • Proportion des marchés attribués aux PME féminines ou dont le promoteur est une femme • Nombre d'opérations de promotion immobilière privée réalisées

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
INFR-4.3 Amélioration de la gouvernance des infrastructures	INFR-4.3.1 Amélioration de la gestion des affaires INFR-4.3.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires publiques INFR-4.3.3 Développement du système de management de la qualité	Améliorer la gouvernance des infrastructures	La gouvernance du secteur s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Effectivité de la décentralisation • Taux de rémunération des agents du secteur public • Nombre de sanctions • Qualité des programmes • Durée de vie des ouvrages • Meilleure définition des rôles et des responsabilités dans les domaines d'intervention des différents acteurs • Meilleure définition de la vision à long terme dans le secteur des infrastructures
INFR-4.4 Renforcement du système de planification et de programmation des travaux routiers	INFR-4.4.1 Planification stratégique et programmation INFR-4.4.2 Statistique et système d'information INFR-4.4.3 Études prospectives et économiques INFR-4.4.4 Création des grandes trames foncières INFR-4.4.5 Promotion de l'approche HIMO	Renforcer le système de planification et de programmation des travaux publics	Les travaux routiers sont mieux planifiés et programmés	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un système d'information de qualité • Existence de grandes trames foncières • Existence de plans stratégiques et de programmes de qualité
INFR-4.5 Définition et mise en œuvre d'une politique globale de tarification et de financement des transports urbains et de l'habitat	INFR-4.5.1 Définition et mise en œuvre d'une politique globale de tarification du secteur des transports urbains INFR-4.5.2 Définition et mise en œuvre d'une politique globale de financement du secteur des transports urbains INFR-4.5.3 Financement de l'autoproduction de logements par les micro- crédits	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre le coût de transport urbain accessible au plus grand nombre • Augmenter l'offre de services de transport urbain 	La politique globale de tarification et de financement du secteur des transports urbains est définie et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Coût moyen de transport réduit • Nombre d'opérateurs accrus
INFR-4.6 Amélioration et adaptation du dispositif réglementaire de gestion des installations humaines	INFR-4.6.1 Élaboration et vulgarisation des textes réglementaires en matière d'urbanisme INFR-4.6.2 Élaboration, approbation et mise en œuvre des documents de planification urbaine INFR-4.6.3 Modernisation du droit foncier, réforme de l'administration foncière et développement de synergies avec les services de l'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité de la gestion urbaine au moyen des textes réglementaires • Assurer une meilleure planification et gestion de l'espace urbain • Rendre le dispositif législatif et réglementaire en matière foncière plus efficace et accessible au grand 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre réglementaire accompagne toutes les actions en milieu urbain • Les documents de planification sont élaborés et approuvés • Le dispositif législatif et réglementaire élaboré est opérationnel • L'administration foncière et domaniale est réformée • L'accès des femmes à la propriété foncière est promu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actes d'urbanisme délivrés (60 000 par acte et par an), par sexe (Hommes-Femmes) • Nombre de villes disposant de documents de planification (50) • Proportion de ménages ayant accès au foncier par an par ville (3% à Yaoundé, Douala, Bafoussam, Kribi et Limbe et 1% dans les autres villes) • Proportion des femmes ayant accès au foncier

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
	INFR-4.6.4 Amélioration du dispositif réglementaire d'amélioration de l'offre de parcelles pour le plus grand nombre	nombre <ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'admin. foncière plus efficace et plus adapté • Mettre en place un cadre réglementaire incitatif, simplifié et adapté en vue de l'amélioration de l'offre en parcelles pour le plus grand nombre 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux textes organisant les institutions du secteur sont mis en œuvre et les responsables nommés en fonction de ces textes • La gestion des villes est plus efficace et efficiente 	<ul style="list-style-type: none"> • Textes restructurant la MAETUR • Textes restructurant la SIC • Textes restructurant le CFC rendus publics • Nombre de Contrats de villes signés (au moins 20) • Nombre d'agences d'urbanismes créées et équipés (au moins 20 villes) • Nombre de Groupes d'initiative foncière urbaine (GIFU) créés (au moins 20) • Nombre de SIG actualisés ou créés (toutes les villes de plus de 100 000 habitants)
INFR-4.7 Restructuration et réorientation des institutions du secteur de l'habitat	INFR-4.7.1 Restructuration et réorientation de la MAETUR INFR-4.7.2 Restructuration et réorientation de la SIC INFR-4.7.3 Restructuration et réorientation du CCF	<ul style="list-style-type: none"> • Réorienter les missions des institutions du secteur de l'habitat • Améliorer la compétence des acteurs urbains • Maîtriser l'information urbaine • Améliorer la gestion urbaine • Assurer la mise en œuvre du document de stratégie de développement du sous secteur urbain 		
INFR-4.8 Amélioration de la gouvernance urbaine	INFR-4.8.1 Contrôle de l'application de la réglementation en matière d'urbanisme INFR-4.8.2 Renforcement des outils de gestion urbaine			
INFR- 4.9 Valorisation et renforcement des ressources humaines des infrastructures	INFR-4.9.1 Valorisation et renforcement des ressources humaines INFR-4.9.2 Amélioration du cadre de travail et renforcement des capacités des services INFR-4.9.3 Amélioration de la gestion des ressources humaines INFR-4.9.4 Amélioration des systèmes de santé et de sécurité au travail	Améliorer le système de formation et les conditions de travail dans le secteur du BTP	Les ressources humaines des deux sexes sont compétitives	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des ingénieurs ventilés par sexe disponibles sur le marché de l'emploi • Existence d'incitatifs attrayants à l'emploi dans le secteur du BTP • Proportion de mesures incitatives pour la promotion des femmes dans le secteur du BTP

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
INFR-4.10 Renforcement des capacités des acteurs urbains	INFR-4.10.1 Renforcement des capacités techniques des acteurs urbains INFR-4.10.2 Renforcement des capacités matérielles et financières des acteurs urbains INFR-4.10.3 Renforcement des capacités managériales des acteurs urbains	Améliorer la compétence des acteurs urbains	Les acteurs des deux sexes intervenant dans le secteur urbain sont plus compétents	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnels réparti par sexe du MINDUH formés et jouissant d'un meilleur cadre de travail (au moins 50%) • Nombre de personnels réparti par sexe des CTD formés (au moins 50 %) • Nombre de personnels réparti par sexe des OSC formés (au moins 50%) • Proportion des ressources matérielles et financières du MINDUH disponible (90%)
INFR-4.11 Améliorer l'accès aux services des télécoms / TIC	INFR4.11.1 Organisation des communications électroniques INFR-4.11.2 Optimisation de l'utilisation des infrastructures des télécom INFR-4.11.3 Facilitation du développement des TIC INFR-4.11.4 Améliorer la gestion du spectre des fréquences INFR-4.11.5 Promouvoir l'industrialisation dans le secteur des télécoms INFR-4.11.6 Mettre en œuvre le programme de desserte des zones rurales ou défavorisées INFR-4.11.7 Organiser la fourniture des services	Booster le développement économique et social du pays par les TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Les hommes et les femmes ont un meilleur accès aux services des télécoms / TIC ; • Le niveau des consommations des moyens de télécoms/TIC des administrations est maîtrisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'utilisation des infrastructures des télécom par sexe • Niveau d'industrialisation dans le secteur des télécoms • % du budget alloué à la consommation des moyens de Télécoms/TIC ; • Part des TIC dans le PIB national
INFR-4.12 Amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire	INFR-4.12.1 Amélioration de la supervision INFR-4.12.2 Actualisation des textes législatifs et réglementaires du secteur INFR-4.12.3 Amélioration de la gestion du spectre des fréquences INFR-4.12.4 Optimisation du système de régulation	Organiser le marché des TIC et favoriser l'accès aux services	Le cadre institutionnel, législatif et réglementaire est adapté à l'évolution des marchés et des technologies	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de textes élaborés et/ou révisés ; • Organismes mis en place
INFR-4.13 Accroissement de l'offre de téléphonie	INFR-4.13.1 Développement de la télé densité fixe et mobile INFR-4.13.2 Réduction des coûts des produits des télécoms/TIC INFR-4.13.3 Maîtrise du segment spatial	Répondre à la demande de plus en plus croissante Porter la télé densité fixe et mobile respectivement à 30% et à 50% à l'horizon 2015	La télé densité s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de pénétration mobile • Taux de pénétration fixe • Taux de couverture de la population

Secteur	INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction	Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
INFR-4.14 Mise en place du programme de desserte des zones rurales et défavorisées	INFR-4.14.1 Evaluation de la phase pilote des télécentres INFR-4.14.2 Poursuite du déploiement des TCP en zones rurales et périurbaines	Réduire la fracture numérique entre les zones urbaines et les zones rurales	Le niveau de dotation des localités en TCP a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de TCP déployés • Nombre de TCP opérationnels
INFR-4.15 Développement des TIC	INFR-4.15.1 Mise en place une politique d'industrialisation des TIC INFR-4.15.2 Facilitation du développement des TIC INFR-4.15.3 Soutien à la création d'entreprises TIC INFR-4.15.4 Organisation du système de financement des industries TIC	Faciliter l'entrée dans la société de l'information	L'accès aux TIC ainsi que leur utilisation sont démocratisés et accessibles aux hommes et aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de pénétration • Taux d'utilisation par sexe
INFR-4.16 Renforcement et mise en place des moyens de développement des Ressources Humaines	INFR-4.16.1 Etude des capacités nationales en TIC INFR-4.16.2 Renforcement et mise en place des moyens de développement des RH	Développer le capital humain en matière de TIC	Le pays disposer d'une masse critique de main d'œuvre qualifiée en TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de centres/instituts créés ; • Nombre de personnes formées par sexe (hommes-femmes); • % du budget de formation alloué aux TIC
INFR-4.17 Amélioration de l'accès aux services postaux	INFR-4.17.1 Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale INFR-4.17.2 Développement du service universel IBFR-4.17.3 Economie nationale et développement postal INFR-4.17.4 Mise en place d'un environnement stimulant la demande des services postaux INFR-4.17.5 Acquisition d'équipements et de matériels INFR-4.17.6 Modernisation des services	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux services postaux de remplir pleinement leur mission de service public • Développer le marché des communications postales et de la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> • Les hommes et les femmes ont un meilleur accès aux services postaux • La contribution du secteur postal au PIB s'est accrue • Le marché des communications est plus transparent et mieux maîtrisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de couverture des services postaux • Part de l'activité postale dans le PIB • Textes réglementaires • Structures d'organisation du marché • Disponibilité d'indicateurs d'évaluation du secteur postal • Taux d'utilisation par sexe des services postaux
INFR-4.18 Amélioration de la gestion domaniale et foncière	INFR-4.18.1 Mise en place d'un réseau géodésique de référence unique INFR-4.18.2 Elaboration des plans cadastraux	Maîtriser et rationaliser la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> • La délimitation des parcelles est fiable • Réseau géodésique de référence unique disponible 	Nombre de litiges fonciers réduit

RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Actions / Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
BTP					
INFR-1.1 Entretien routier	INFR-1.1.1 Entretien du réseau prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des routes bitumées Entretien des routes en terre classées prioritaires Entretien des routes rurales prioritaires Entretien des ouvrages d'art du réseau prioritaire 	L'état du réseau routier s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> 100% du linéaire des routes bitumées sont entretenus Au moins x% du linéaire des routes terre sont entretenus 100% du linéaire des routes bitumées sont couvertes par des stations de pesage fonctionnelles Au moins x% des routes en terre sont protégées par les barrières de pluies 	MINTP
	INFR-1.1.2 Entretien du réseau non prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des routes en terre classées non prioritaires Entretien des routes rurales non prioritaires Entretien des Ouvrages d'art du réseau non prioritaire Inspection des ponts dans les réseaux Nord-Sud et Ouest 			
	INFR-1.1.3 Protection du patrimoine routier	<ul style="list-style-type: none"> Construction et équipement des stations de pesage sur le réseau bitumé à protéger ; Construction et/ou réhabilitation des barrières de pluies 			
Transports					
INFR-1.2 Entretien des infrastructures du transport ferroviaire	Sous-programmes en cours	Actions d'entretien des infrastructures du transport ferroviaire	Le réseau ferroviaire s'est amélioré	Linéaire entretenu	MINT
INFR-1.3 Entretien des infrastructures du transport aérien	Sous-programmes en cours	Actions d'entretien des infrastructures du transport aérien	Le réseau du transport aérien s'est amélioré	Linéaire entretenu	MINT
INFR-1.4 Entretien des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire	Sous-programmes en cours	Actions d'entretien des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire	Le réseau des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire s'est amélioré	Linéaire entretenu	MINT
Postes et Télécom					
INFR-1.5 Entretien des infrastructures des Postes et télécommunications	INFR-1.5.1 Entretien des infrastructures des services postaux (Sous-programmes en cours)	Actions d'entretien des infrastructures des services postaux	Les infrastructures des services postaux sont dans un état acceptable	% des infrastructures entretenues ou renouvelées	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Actions / Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-1.5.2 Entretien des infrastructures de télécommunications (Sous-programmes en cours)	Actions d'entretien des infrastructures des télécommunications	L'état des infrastructures de télécommunications est suffisamment satisfaisant	% des infrastructures entretenues ou renouvelées	MINPOSTEL
Dévelop. urbain					
INFR-1.6 Entretien des voiries et bâtiments urbains	INFR-1.6.1 Entretien des voiries urbaines	<ul style="list-style-type: none"> Entretien de la voirie et des ouvrages d'assainissement dans 80 villes 	Augmentation du nombre de bâtiments publics et du linéaire des voiries urbaines entretenus	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bâtiments publics entretenus Linéaire de voiries revêtues entretenu (au moins 200 km) Linéaire de voiries en terre entretenu (au moins 400 km) 	CTD MINDUH MINDAF
Energie et Eau					
INFR-1.7 Entretien des infrastructures énergétiques et hydrauliques	INFR-1.7.1 Entretien des digues	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle des travaux de Réhabilitation de la digue de Maga Digue de Ndop Digues de la Bénoué Travaux d'entretien et de contrôle d'autres digues agricoles en périls Travaux d'entretien et de réparation des Digues de la haute vallée du NOUN 	L'état des digues s'est amélioré	% des digues en bon état	MINTP
BTP					
INFR-2.1 Réhabilitation du réseau routier	INFR-2.1.1 Réhabilitation du réseau transafricain structurant bitumé	<ul style="list-style-type: none"> Études en vue du renforcement BAFOUSSAM-FOUMBAN Travaux de renforcement de la route BAMENDA-SANTA-Lim NW(RN6) 	L'état du réseau structurant bitumé s'est amélioré	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	MINTP
	INFR- 2.1.2 Réhabilitation du réseau CEMAC structurant bitumé				
	INFR-2.1.3 Réhabilitation du Corridor Nord-Sud structurant bitumé	<ul style="list-style-type: none"> Etude de sécurisation de la RN3 (Yaoundé-Douala) Etude et travaux de renforcement de la route NGAOUNDERE-MBE-GUIJIBA-GAROUA(RN1) Travaux de réhabilitation de la route GAROUA-SORAWEL-FIGUIL(RN1) Travaux de renforcement de la RN1 entre NGAOUNDERE- 			

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Actions / Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		<p>GAROUA (Berges de la Bénoué)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de renforcement de la route FIGUIL-MAROUA(RN1) • Actualisation des études et travaux de renforcement de la route MAROUA-KOUSSERI (RN1) • Travaux de renforcement de la route YOUNDE (Carrefour NOMAYOS)-MBOUMNYEBEL-NDOUPE • Travaux de renforcement des travaux de la route NDOUPE-POUMA-EDEA • Travaux de renforcement de la route EDEA-DOUALA 			
	INFR-2.1.4 Réhabilitation d'autres axes du réseau structurant bitumé	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de Réhabilitation des bretelles de la RN4 (Obala-Bafoussam) et RN3 (YAOUNDE - DOUALA) • Etude en vue de la réhabilitation de la route YAOUNDE-MFOU • Etude de Renforcement des Tronçon Pont du NKAM-Bafang-Bandja-Bandjoun(RN5) et Bandjoun - Bafoussam(RN4) • Etude et renforcement de la route BEKOKO-LOUM (RN5) • Etude de réhabilitation Pont du NKAM-BAFANG-BANDJA-BANDJOUN • Travaux de réhabilitation de la route BANA BANDJOUN • Etude d'actualisation en vue du Renforcement de la route YAOUNDE-BAFIA • Travaux de renforcement de la route OBALA-Pont d'EBEBDA • Travaux de renforcement de la route Pont d'EBEBDA-BAFIA • Travaux de renforcement de la route BAFIA-PONT DU NDE (TONGA) • Etude et travaux de renforcement PONT DU NDE-BAGANGTE-BANDJOUN (RN4) • Etude de Renforcement des bretelles de la RN1: Tronçons GUIDER-MAYO OULO et MAGADA-GUIDIGUIS-YAGOUA • Etude en vue du renforcement de la route BERTOUA-BELABO (RN18) • Réhabilitation du tronçon de route MUTENGUENE-MUEA (RN8) • Assainissement du carrefour Mutenguene • Réhabilitation du tronçon de route MUEA-KUMBA(RN8) du réseau transafricain structurant bitumé 			MINTP

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Actions / Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-2.1.5 Réhabilitation du réseau transafricain structurant en terre	Travaux de réhabilitation de la route FOUBAM-TIBATI-NGAOUNDERE (C2D) (RN6)	L'état du réseau structurant en terre s'est amélioré	Linéaire routier en terre réhabilité	MINTP
	INFR-2.1.6 Réhabilitation du réseau CEMAC structurant en terre	Travaux de réhabilitation de la route MEGONG- Limite DJA ELOBO-SANGMELIGMA			
	INFR-2.1.7 Réhabilitation du Corridor Nord-Sud structurant en terre	Travaux de réhabilitation de la route GAROUA BOULAI- Début Bitume			
	INFR-2.1.8 : Réhabilitation d'autres axes du réseau structurant en terre	Travaux de réhabilitation de la route MALTAM-BODO-FOTOKOL			
	INFR-2.1.9 Réhabilitation des routes nationales bitumées	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réhabilitation de la route BOUCLE DE BANGANTE • Travaux de réhabilitation de la route BRETelles DE NTONGA, HOPITAL BANGOUA • Travaux de réhabilitation de la route BAMENDA-BAMBUI (RN11) • Travaux de réhabilitation de la route BAFUT-BAMENDA • Travaux de réhabilitation de la route BAMBUI-NSEI (NDOP) • Travaux de réhabilitation de la route NSEI-NKAMBE (sections revêtues) 	L'état des routes nationales bitumées s'est amélioré	Linéaire routier bitumé réhabilité (routes nationales)	MINTP
	INFR-2.1.10 Réhabilitation des routes provinciales bitumées	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réhabilitation de la route SORAWEL-GUIDER • Travaux de réhabilitation de la route BOT MAKAK-BOUMNYEBEL • Travaux de réhabilitation de la route Inter N4-NKOLKOSSE • Travaux de réhabilitation de la route Limite SW/LT-SANTCHOU • Travaux de réhabilitation de la route GUIDER-BIDZAR • Etude en vue du renforcement de la route BERTOUA-BELABO (RN18) • Travaux de réhabilitation de la route GUIDER-DOURBEYE 	L'état des routes provinciales bitumées s'est amélioré	Linéaire routier bitumé réhabilité (routes provinciales)	MINTP

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Actions / Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-2.1.11 Réhabilitation des routes départementales bitumées	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réhabilitation de la route POUMA-SAKBAYEME-Pont SANAGA • Travaux de réhabilitation de la route LAMOUDAN-LAGDO 	L'état des routes départementales bitumées s'est amélioré	Linéaire routier bitumé réhabilité (routes départementales)	MINTP
	INFR-2.1.12 Réhabilitation des routes nationales en terre	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réhabilitation de la route WUM-BEFANG • Travaux de réhabilitation de la route BAFANG-BAFUT • Travaux de réhabilitation de la route NSEI-NKAMBE • Travaux de réhabilitation de la route NKAMBE-MISAGE • Travaux de réhabilitation de la route BATCHENGA-NATCHIGAL • Travaux de réhabilitation de la route NATCHIGAL-NTUI • Réhabilitation de la route en terre GASHIGA-GAROUA (inter N1) • Réhabilitation de la route MORA-KOLOFATA-KERAWA-Frontière Nigéria 	L'état des routes nationales en terre s'est amélioré	Linéaire routier en terre réhabilité (routes nationales)	MINTP
	INFR-2.1.13 Réhabilitation des routes provinciales en terre	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de la route MAROU-(inter N1) • Travaux de réhabilitation de la route GUIRVIG-MAGA-POUSS • Travaux de réhabilitation de la route NGOURA(N10)-NDELELE-YOLA(D26) • Travaux de réhabilitation de la route GALIM-MBOUDA(N6) • Travaux de réhabilitation de la route MBOUDA-GATCHAM-BALEVENG(P17) • Travaux de réhabilitation de la route FOUMBAN(N6)-BANGOUREN • Travaux de réhabilitation de la route BANGOUREN-Limite NW/OU • Travaux de réhabilitation de la route MAROUA(N1)-LARA(N12) • Travaux de réhabilitation de la route DOURBEZE-BOUNDJOUMA-Front.NIGERIA • Travaux de réhabilitation de la route Fin BITUME-BIAKOA • Travaux de réhabilitation de la route BIAKOA-KORO • Travaux de réhabilitation de la route KOURGUI(N14)-IMANI-GANSE-Front.NIGERIA • Travaux de réhabilitation de la route NDOP-Limite OU/NW 	L'état des routes provinciales en terre s'est amélioré	Linéaire routier en terre réhabilité (routes provinciales)	MINTP

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Actions / Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-2.1.14 Régénération des routes départementales en terre	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de régénération de la route EDEA-DIZANGUE • Travaux de régénération de la route DIZANGUE-PITI DIBAMBA • Travaux de régénération de la route BODO(N1a)-MAKARI-MASSAKI-NGOUM • Travaux de régénération de la route EFOK(interN4)-SA'A • Travaux de régénération de la route NGOAZIK-OLAMZE • Régénération de la route Carrefour NYAHO'O - SONGMBOG -KAHN -SONGMBENGUE -MASSOCK (D 52) 71 km • Régénération de la route EBEAGWA-AGONG-BESALI(48km) • Régénération de la route D81 BIPINDI-AKOM II • Etude en vue de la Reconstruction de l'effondrement du Pk 32 de Douala-Bonépoupa 	L'état des routes départementales en terre s'est amélioré	Linéaire routier en terre régénéré (routes départementales)	MINTP
	INFR-2.1.15 Régénération des routes rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions MINTP Sociétés de Développement pour la régénération des pistes dans leurs unités • Régénération des routes rurales et pistes de désenclavement • Régénération et entretien des routes rurales des zones agro pastorales • Régénération des pistes de désenclavement ; • Régénération, entretien et construction des routes rurales par l'approche HIMO 	L'état des routes rurales s'est amélioré	Linéaire routier régénéré (routes rurales)	MINTP
	INFR-2.1.16 Régénération des Ouvrages d'Art	<ul style="list-style-type: none"> • Régénération des ponts en BA/BP dans les provinces du Centre, de l'Ouest et du Littoral • Travaux de régénération du pont de l'ENFANCE • Régénération du pont métallique à EDEA • Étude de régénération du pont sur la SANAGA à MBEBE-KIKOT • Travaux de régénération du pont sur le NYONG à AKONOLINGA • REHABILITATION OA de certaines routes prioritaires • Construction/réparation d'ouvrages de types semi-définitifs inadaptés ou inexistantes sur vingt itinéraires répartis sur 07 provinces (Extrême -Nord, Nord, Centre, Ouest, Littoral et Sud-ouest) 	L'état des ouvrages d'art s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'ouvrages d'art régénérés par rapport au nombre prévu • Rapports d'études 	MINTP

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Actions / Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		<ul style="list-style-type: none"> Travaux de réhabilitation du pont sur la Mezam sur la Ring Road 			
Transports					
INFR-2.2 : Réhabilitation des infrastructures du transport ferroviaire	Sous-programmes en cours	Actions de réhabilitation des infrastructures du transport ferroviaire	Le réseau ferroviaire s'est amélioré	Linéaire réhabilité	Ministère des Transports
INFR-2.3: Réhabilitation des infrastructures du transport aérien	Sous-programmes en cours	Actions de réhabilitation des infrastructures du transport aérien	Le réseau du transport aérien s'est amélioré	Linéaire réhabilité	Ministère des Transports
INFR-2.4: Réhabilitation des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire	Sous-programmes en cours	Actions de réhabilitation des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire	Le réseau des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire s'est amélioré	Linéaire réhabilité	Ministère des Transports
Postes et Télécom					
INFR-2.5 Programme de réhabilitation des infrastructures des P et T	INFR-2.5.1 Réhabilitation des infrastructures des services postaux Sous-programmes en cours	Actions de réhabilitation des infrastructures des services postaux	Le parc des infrastructures postales s'est amélioré	Nombre des infrastructures postales réhabilitées	MINPOSTEL
	INFR-2.5.2 Réhabilitation des infrastructures de télécommunications Sous-programmes en cours	Actions de réhabilitation des infrastructures de télécommunications	Le parc des infrastructures de télécommunications s'est amélioré	Nombre des infrastructures de télécommunications réhabilitées	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
Dévelop. urbain					
INFR-2.6 Réhabilitation des voiries et habitat existant	INFR-2.6.1 Réhabilitation des voiries urbaines	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation des voiries dans 15 villes 	<ul style="list-style-type: none"> Les voiries sont en meilleur état Les vieux quartiers des capitales régionales sont restructurés et/ou rénovés Toutes les populations (hommes-femmes) déguerpies sont indemnisées Les quartiers populaires dans les capitales régionales et les villes de Douala et Yaoundé sont restructurés et le paysage urbain est embelli 	<ul style="list-style-type: none"> PV de réception des travaux programmés Rapports d'étude validés et disponibles pour 3 quartiers à Yaoundé et 3 à Douala Linéaire de voiries réhabilité (au moins 50 km) Proportion de quartiers restructurés et réhabilités (80%) Nombre de quartiers restructurés (10) 	MINDUH MINDUH CTD
	INFR-2.6.2 Définition et mise en œuvre d'une politique d'amélioration de l'habitat existant	<ul style="list-style-type: none"> Etudes en vue de la définition d'une politique d'amélioration de l'habitat existant 			
	INFR-2.6.3 Restructuration et /ou rénovation urbaine	<ul style="list-style-type: none"> Etude en vue de la restructuration et de la rénovation de deux quartiers centraux dans les villes de Douala et Yaoundé et dans certaines villes secondaires Travaux de restructuration et/ou de rénovation des quartiers anarchiques dans les villes de Douala et Yaoundé et dans certaines villes secondaires 			
INFR-2.7 Réhabilitation des infrastructures énergétiques et hydrauliques	INFR- 2.7.1 Réhabilitation des infrastructures énergétiques et hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation centrale hydroélectrique d'Edéa et Song Loulou Réaménagement réseau de transport et postes d'ossatures notamment (boucle Edéa-Douala-Bafoussam-Yaoundé-Edéa) et équipement de nouveaux postes 225 KV 	L'état des infrastructures hydrauliques et énergétiques s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> Linéaire du réseau électrique réaménagé Nombre de nouveaux postes équipés en 225 KV 	MINTP
BTP					
INFR-3.1 Extension du réseau (bitumage du réseau et extension du réseau de desserte)	INFR-3.1.1 Bitumage du réseau transafricain structurant	<ul style="list-style-type: none"> Bitumage du Corridor Bamenda- MAMFE-EKOK- à l'exclusion de Numba - Bachuo Akagbé (RN6) ; Construction de la route NUMBA-BACHUO AKAGBE(RN6) ; Bitumage de la route Magba-Pont de la Mape et construction du pont sur la Mape (RN6): lot 2 ; Bitumage de la route Pont de la MAPE-BANKIM-NYAMBOYA-BANYO ; Bitumage de la route BANYO-MBAMTI-TIBATI 	Le réseau routier structurant bitumé s'est étendu	Linéaire du réseau structurant nouvellement bitumé	MINTP
	INFR-3.1.2 Bitumage du réseau CEMAC structurant	<ul style="list-style-type: none"> Etude et Bitumage de la route BERTOUA-BATOURI-KENZOU ; Travaux de bitumage de la route : SANGMELIMA - DJOUM - Ftère du CONGO(RN9) ; Etude de Bitumage de la route KRIBI-CAMPO(N7) ; Travaux de bitumage de la route KRIBI-AKOM II-EBOLOWA + bretelle MENGONG-SAMGMELIMA: Tronçon MENGONG-SAMGMELIMA 			

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-3.1.3 Bitumage du Corridor Nord-Sud structurant	<ul style="list-style-type: none"> • Bitumage de la route AYOS-ABONG MBANG (RN10) (Lot 1) • Bitumage de la route ABONG MBANG-DOUME-BONIS (RN10) (Lot 2) ; • Bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré(RN1): lot 1 Tronçon Garoua Boulai-NANDEKE ; • Bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré(RN1): lot 2 Tronçon NANDEKE-MBERE ; • Bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré(RN1): lot 3 Tronçon MBERE -Ngaoundéré y compris le projet de facilitation des transports et transit sur les corridors Douala-Bangui et Douala-Ndjamena ; • Bitumage de la route MAROUA-BOGO (RP3) 			
	INFR-3.1.4 Bitumage des autres axes du réseau structurant	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'actualisation du bitumage de la route EBOLOWA-AKOM II-KRIBI (RN17)+ bretelle Sangmélima-Mengong ; • Etude de Bitumage de la route MALTAM - FOTOKOL - (RN1A) + Bretelle Makary-Hille-Halifa 			
	INFR-3 1.5 Bitumage des routes nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de Bitumage de la route Garoua-Pont de Gashiga(RP1) ; • Travaux de bitumage OBALA-NKOLESSON (RN1) (80km) ; • Etude en vue du bitumage de la route Nkolesson-BOUAM (RN1) (200km) ; • Travaux de Bitumage de la Route YAOUNDE-KRIBI (RP8) (tronçon n°1 :Yaoundé- pont d'OLAMA) ; • Etudes en vue du Bitumage de la Route LOUM-KUMBA-MUNDEMBA-ISANGUELE-AKPWA ; • Etude Construction de la Route Yaoundé-Kribi (RP8) Tronçon2: Olama-Kribi, Bretelles Makak (86) + Ngomedjap-Mengueme ; • Etude en vue du bitumage de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati (RN15) ; • Etude de bitumage de la route Sa'a Ntui en passant par le pont de l'enfance ; • Etude en vue du bitumage de la route Bokito-Bot Makak-Boumnyebel (RP10) ; • Bitumage progressif de la Ring Road 1er Tronçon :NDOP-BABESSI (RN11) (10 km) ; 	Le réseau routier bitumé non structurant s'est étendu	Linéaire de routes nouvellement bitumées (routes nationales, provinciales et départementales)	

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		<ul style="list-style-type: none"> • Etude du bitumage de la Ring Road (RN11) 			
	INFR-3 1.6 Bitumage des routes provinciales	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de bitumage des tronçons de routes: Tokombéré-Mada (3.55km) et Mada-Bala (2.45km) ; • Etude en vue du bitumage de la route Ebolowa-Lolodorf par Effoulan+ Bretelles de Ngoazip-ofoumbi-Elone-Lolodorf et Efulan-Ngomebok-Adjap ; • Etude en vue du bitumage de la route Ngoazik-Olamze (Ambam) (32km) ; • Etude en vue du bitumage de la route BAKEBE-FONTEM (menji)-DSCHANG (RP19) ; • Etude en vue du bitumage de la route OBOUT- ENDOM-AKONOLINGA ; • Etude en vue du bitumage de la route BONEPOUPA-YABASSI ; • Etude en vue du bitumage de la route BAFANG-NKONDJOCK 			
	INFR-3 1.7 Bitumage des routes départementales et rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Bitumage progressif en enduit superficiel des routes a trafic modéré (100km en moyenne par an) • Etudes pour le bitumage de la route Zoétéélé - Mekalate - Ekong (52km) ; • Etude de bitumage de la route Ekong-Bengbis-Akonolinga et bretelle Nkolmetet (RP7) 148km ; • Actualisation des Etudes de bitumage de la route Awaé-Esse-Soa-NKoteng ; • Etude en vue du bitumage des voiries des villes suivantes: Mbama, Messamena, Atok, Abong Mbang ; • Etude en vue du bitumage des voiries des villes suivantes: Doumé, Dimako ; • Etude en vue du bitumage de la route Meyo Centre-Ma'an -Nyabessang (Barrage de Memve'ele) ; • Etude en vue du bitumage de l'accès au lac NYOS : Tronçon WEH-NYOS (31 km) ; • Travaux d'aménagement des accès au lacs Nyos (Inter RN11-Lac Nyos): Lot 1 ; • Travaux d'aménagement des accès au lacs Nyos (Falaises de Kumfutur, Cha et Nyos): Lot 2 ; • Travaux de bitumage de la route MVA'A KONABENG et 			

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		bretelles			
	INFR-3.1.8 Bitumage des pénétrantes des grandes villes et voies rapide (2x2 voies)	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des entrées Est-Ouest de Douala ; Etude de bitumage de l'Autoroute YAOUNDE-DOUALA 	Les usagers de la route ont un meilleur accès aux agglomérations urbaines cibles	Linéaire de pénétrantes et de voies rapides nouvellement bitumées	MINTP
	INFR-3.1.9 Bitumage des voies de contournement de certaines villes	<ul style="list-style-type: none"> Etude de bitumage de la route Mezesse – Mvia ; Travaux de construction d'une voie de contournement de la ville de Douala avec construction d'un deuxième pont sur le Wouri ; Contournement de la ville de Kousseri 	La fluidité du contournement des agglomérations cibles s'est accrue	Linéaire de voies de contournement nouvellement bitumées	
	INFR-3.1.10 Ouverture des routes frontalières	<ul style="list-style-type: none"> Désenclavement de la zone frontalière du SUD-Ouest (Bakassi) ; Désenclavement de la région frontalière du Sud et de l'Est du Cameroun ; Etude de Désenclavement de l'enclave forestière Nyong et Kéllé Sud-Océan ; Etude de désenclavement de la zone frontalière du Nord Cameroun ; Etude de désenclavement de la zone frontalière du Nord-Ouest ; Etude d'identification et de désenclavement des zones à risque au Cameroun ; Etude de bitumage des bassins agro-pastoraux de la province de l'Ouest (Balesseng-Mbouda-Ngalim-Bamedjing-Foumbot avec brette Ngouaya) 	Le transport inter-frontalier s'est accru	Linéaire routier transfrontalier	
	INFR-3.1.11 Construction des liaisons entre unités administratives	<ul style="list-style-type: none"> Etude de Raccordement de la RN3 (YAOUNDE-DOUALA) et la RN4 Yaoundé-Bafoussam aux unités administratives 	Les unités administratives sont mieux raccordées à l'ossature routière	Linéaire du réseau de liaison entre unités administratives	
	INFR-3.1.12 Ouverture d'autres routes de désenclavement	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de Désenclavement des zones à risque de MAGHA ; Travaux d'ouverture de la route MOSSE-NDOGBASSABEN ; Ouverture et réhabilitation des voies d'accès au site LOM PANGAR (180 km) ; Travaux de Désenclavement des sites touristiques du réseau Nord, Sud et Ouest ; 	De nouvelles zones sont désenclavées	Proportion d'unités administratives désenclavées	MINTP

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		<ul style="list-style-type: none"> Désenclavement des bassins agro-pastoraux Travaux de désenclavement de l'île de DIPIKAR ; 			
	INFR-3.1.13 Construction des ouvrages d'art	<ul style="list-style-type: none"> Etude pour la construction d'un pont sur le fleuve NTEM à Nyambizan (lot 3) ; Travaux de construction du pont de LOKOMO sur le RP14 entre YOKADOUA et MOULOUNDOU ; Construction d'un nouveau pont sur le MUNGO (route Douala-Tiko: RN3) à Yatto: (intérêt moratoire et révision des prix) ; Travaux de Construction des ponts d'AWOUT et LOBO ; Travaux de construction d'un nouveau pont sur le Mayo Boula à SALAK ; Travaux de construction d'un pont sur la Makombé à Madip ; Etude en vue de la construction du pont sur le Mayo Deo avec raccordement sur la RN1 (lot 6) ; Etude en vue de la construction d'un pont sur le MAYO TIBEGUE (Route Dzikilao-Houwang) lot 5 ; Etude et Travaux de construction d'un pont sur la Sanaga à Nachtigal sur la RN15 ; Etudes de la construction du pont sur la Mvila à Ma'an et sur le Mboro à Ambam (lot 2) ; Etude pour la construction de 3 ponts dans la province du Nord-Ouest (rivière Mmem sur la route WidiKum-Olurunti, rivière Mbuk et Nguma sur la route Mungong-Konene) lot 7 ; Etude en vue de la construction d'un pont sur le fleuve NLOBO au PK 52+00 sur la route MEKOMO-MEYOS ; Etude en vue de la construction d'un ou de deux nouveaux ponts sur la Sanaga à Mbebe-Kikot ; Etude d'élaboration de la stratégie des ouvrages d'art 	Le parc d'ouvrages d'art s'est accru	Nombre de nouveaux ouvrages d'art	MINTP
Transports					
INFR-3.2 Construction des infrastructures du transport ferroviaire	Sous-programmes en cours	Construction d'infrastructures du transport ferroviaire	Le réseau du transport ferroviaire s'est étendu	<ul style="list-style-type: none"> Linéaire du réseau ferroviaire nouvellement construit Nombre et types d'infrastructures de transport ferroviaire nouvellement construits 	Ministère des transports
INFR-3.3 Construction des infrastructures du	Sous-programmes en cours	Construction d'infrastructures du transport aérien	Le parc d'infrastructures du transport aérien s'est étendu	Nombre et types d'infrastructures de transport aérien nouvellement construits	Ministère des transports

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
transport aérien					
INFR-3.4 Construction des infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire	Sous-programmes en cours	Construction d'infrastructures des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire	Le réseau des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire s'est étendu	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire du réseau des transports maritime, fluvial, lacustre et portuaire nouvellement construit • Nombre et types d'infrastructures de transport ferroviaire nouvellement construits • 	Ministère des transports
Postes et Télécom					
INFR-3.5 Construction des infrastructures des Postes et télécommunications	INFR-3.5.1 Construction des infrastructures des services postaux Sous-programmes en cours	Construction d'infrastructures des services postaux	Le parc des infrastructures des services postaux s'est accru et le réseau des services postaux densifié	Nombre de bureaux de poste nouvellement construits	MINPOSTEL
	INFR-3.5.2 Construction des infrastructures de télécommunications Sous-programmes en cours	Construction d'infrastructures de télécommunications	Le parc des infrastructures de télécommunications s'est accru et le réseau densifié	Nombre des infrastructures de télécommunications nouvellement construites	MINPOSTEL
Dévelop. urbain					
INFR-3.6 Amélioration de la gestion des réseaux de transport urbain	INFR-3.6.1 Amélioration de la gestion du trafic urbain	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement des plans de circulation dans 10 villes • Exécution de la signalisation dans 50 villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans de circulation sont établis • Les signalisations sont exécutées • Le linéaire des voiries urbaines éclairées s'est accru; les voiries des villes de Yaoundé et Douala et de 15 autres villes cibles sont éclairés par énergie solaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plan de circulation établis (au moins 10) • Linéaire de signalisation horizontale réalisé (au moins 1000 km) • Nombre de panneaux posés (au moins 5000) • Nombre de carrefours avec signalisation lumineuse (au moins 100) • Linéaire de voies éclairées (au moins 100 km) • x km de voies des villes de Yaoundé et Douala et de 15 autres villes cibles sont éclairés par énergie solaire 	CTD MINDUH
	INFR-3.6.2 Amélioration de l'éclairage public dans les villes	<ul style="list-style-type: none"> • Construction des équipements d'éclairage public dans 80 villes • Projet d'éclairage public par énergie solaire à Yaoundé et Douala • Extension de l'éclairage public par énergie solaire dans 15 villes secondaires 			
INFR-3.7 Construction des voiries urbaines et	INFR-3.7.1 Construction des infrastructures de voiries urbaines	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de classification de la voirie urbaine dans 10 villes • Etude et mise en place d'un SIG à pour la gestion de la voirie urbaine dans 15 villes Etude en vue du renforcement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau viaire urbain est classifié • Le SIG est conçu et disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études • Linéaire de voirie construite dans les 15 villes (au moins 25 km) 	CTD MINDUH

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
de logements collectifs		<ul style="list-style-type: none"> • Etudes techniques en vue de la construction de 40 km des voiries structurantes dans 10 villes • Construction des voies structurantes dans 5 villes • - Etudes techniques en vue de la création de 100 km de chemins piétonniers dans 15 villes • Etudes techniques en vue de la Création des couloirs réservés aux bus sur certains axes dans les villes de Douala et de Yaoundé • Construction de 20 km des couloirs réservés aux bus sur certains axes dans les villes de Douala et de Yaoundé • Aménagement des trottoirs le long de certaines voies à Douala et à Yaoundé • Construction du contournement Est de Yaoundé • Construction du boulevard Est de Yaoundé • Construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala • Construction du second Pont sur le Wouri à Douala • Suite des travaux de construction de la pénétrante de Bamenda • Elargissement de la Nouvelle Route Bastos y compris échangeur à Yaoundé • Etudes en vue de la construction de la voie de contournement Ouest de Yaoundé • Poursuite des travaux de construction de la voie de contournement de Bafoussam • Travaux d'aménagement de la voie d'accès à Nsimalen (construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen) 	<ul style="list-style-type: none"> • La problématique du développement de la voirie urbaine est mieux cernée 	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de chemins piétonniers construits (au moins 100 km) • Linéaire de couloirs construits (au moins 20 km) • Linéaire de trottoirs aménagés (au moins 40 km) • Contrats de marchés signés ou PV de réception des travaux de construction 	
	INFR-3.7.2 Développement des zones de stationnement et des plates formes d'échange dans 7 villes de transit	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes techniques en vue de la Construction de plates formes d'échange dans 5 villes de transit • Construction de plates formes d'échanges dans 10 villes de transit (Bafoussam, Maroua, Pouma, Edéa, Boumnyebel, Mbankomo, Garoua-Boulai Yaoundé, Douala, Belabo) • Construction de parkings hors voirie dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Bamenda 	Des plates formes d'échange et des zones de stationnement sont disponibles dans les villes concernées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plates formes construites (au moins 01 plate forme d'échange est construite dans chaque ville de transit) • Nombre de parkings construits (au moins 6) 	CTD MINDUH
	INFR-3.7.3 Développement de l'offre de transport collectif par rails	Etudes techniques en vue de la création d'un mode de transport par train urbain (ou tramway) à Yaoundé et Douala	Les études de création de trains urbains à Yaoundé et Douala sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études 	

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-3.7.4 Réalisation des études en vue de la maîtrise des besoins en matière de logements décents	<ul style="list-style-type: none"> Etude sur l'élaboration de la politique de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport d'étude sur la politique de l'habitat disponible et approuvé Les sources de financements et les mécanismes de financements sont définis 	Rapports d'études	MINDUH
	INFR-3.7.5 Réalisation d'un programme national de construction des bâtiments publics à usage de bureaux et de résidences	<ul style="list-style-type: none"> Etude en vue de l'élaboration d'un programme national de construction des bâtiments publics à usage de bureaux et de résidences Travaux de construction des bâtiments publics à usage de bureaux et de résidences Parachèvement des délégations provinciales et départementales du MINDUH Construction de nouvelles délégations provinciales et départementales du MINDUH Mise en conformité technique des bâtiments et édifices publics dans les villes : maîtrise d'ouvrage des bâtiments publics Mise en conformité technique des bâtiments et édifices publics dans les villes : sécurité incendie et maintenance des bâtiments publics 	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre de travail des agents publics s'est amélioré La conformité technique des bâtiments et édifices publics s'est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'étude Rapports de contrôle Nombre de bâtiments construits Nombre de bâtiments de délégations provinciales et départementales du MINDUH achevés et mis en service Nombre de délégations provinciales et départementales du MINDUH construites PV de réception des travaux de construction des bâtiments publics 	MINDUH MINDAF SIC,CFC MAETUR CTD
	INFR-3.7.6 Réalisation de programmes de logements collectifs	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des programmes de logements collectifs et semi collectifs offrant des produits diversifiés par rapport aux niveaux de revenus et du point de vue de leur coût, en accession comme locatif Construction de 1.500 logements : aux différents sites (Yaoundé Douala, Bamenda, Bafoussam, Limbe Sangmélima) Tranche d'urgence de construction de 1000 logements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> De vastes programmes de production des logements collectifs sont mis en œuvre L'accès aux sites de construction des logements est assuré L'offre en logements sociaux s'est accrue et est répartie équitablement 		
	INFR-3.7.7 Encadrement de l'auto construction	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des textes en vue d'un meilleur encadrement de l'auto construction Organisation des séminaires et ateliers de renforcement des capacités des promoteurs immobiliers 	<ul style="list-style-type: none"> Les textes visant un meilleur encadrement de l'auto construction sont élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> Textes élaborés et vulgarisés 	MINDUH

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-3.7.8 Encadrement des promoteurs immobiliers	Appui aux promoteurs immobiliers pour la réalisation de certaines infrastructures	Des appuis sont équitablement accordés aux promoteurs immobiliers des deux sexes	<ul style="list-style-type: none"> • Montant des crédits accordés aux hommes et aux femmes ; • Nombres de projets soutenus, ventilés par sexe du promoteur ; • Nombre de promoteurs immobiliers appuyés. • Nombre de promoteurs féminins appuyés 	MINDUH
INFR-3.8 Mise en œuvre des opérations d'urbanisme d'envergure à un coût acceptable par la collectivité	INFR-3.8.1 Mise en place des instruments et procédures de l'urbanisme opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Identification, sécurisation et aménagement des zones spéciales dans les villes • Etude de réactualisation de l'aménagement de la Vallée de l'Ancienne Gare (VAG) • Travaux d'extension de la zone de la VAG • Etudes d'aménagement des abords du palais de sport • Etudes d'aménagement du nouveau centre administratif de Yaoundé 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études disponibles • L'état de la VAG s'est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude • Contrats de marchés signés ou PV de réception des travaux de d'aménagement de la VAG • Nombre de réserves foncières identifiées par ville (au moins 01) 	MINDUH/CTD
	INFR-3.8.2 Développement des opérations de lotissement à équipement minimum	<ul style="list-style-type: none"> • les communes ne disposant pas de POS • Travaux d'aménagement des réserves foncières identifiées dans les communes ne disposant pas de POS • Etude en vue de l'aménagement de grandes trames foncières communales dans les périphéries de 10 villes • Travaux d'aménagement de grandes trames foncières communales dans les périphéries de 10 villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les réserves foncières communales et étatiques sont disponibles dans les communes ne disposant pas de POS • Le rapport d'étude est disponible • Les travaux d'aménagement de grandes trames foncières prévus par l'étude sont réalisés dans les périphéries de 10 villes 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude réalisée et approuvée • Proportion des travaux prévus par l'étude et réalisés (100%) • Nombre d'opérations d'aménagement concerté réalisées (au moins 01 par ville) 	MINDUH/CTD
INFR-3.9 Promotion d'un cadre de vie décent en milieu urbain	INFR-3.9.1 Développement des équipements et services urbains de base	Généralisation de l'approche par niveau de service) dans les villes autres que Yaoundé, Douala, Mbalmayo, Bamenda et Maroua	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude est réalisée • Le cadre et les conditions de vie ainsi que l'approvisionnement en eau dans les villes concernées se sont améliorés et sont accessibles à toutes les catégories sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude approuvé et disponible • Linéaire (km) de voies de proximité réhabilitées ou construites (60) • Proportion des ménages utilisant des installations sanitaires de qualité (30%) • Proportion des ménages utilisant des installations en eau et électricité (80%) • Proportion des ménages ayant accès aux services d'assainissement 	MINDUH CTD

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
				(80%) <ul style="list-style-type: none"> • Proportion des ménages dirigés par les femmes ayant accès à l'eau, l'électricité et aux services d'assainissement • Nombre d'équipements mis en place (10) • Nombre de villes ayant bénéficié de travaux d'aménagement dans les quartiers anarchiques 	
	INFR-3.9.2 Embellissement des centres urbains	Identification et aménagement des zones à risque dans les villes de Douala et de Yaoundé	L'attrait des centres urbains cibles s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études dispo. • Nombre d'aires de détente aménagées dans les villes cibles (10) 	MINDUH CTD
	INFR-3.9.3 Gestion des zones à risques (bas fond, flancs de collines, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'identification et d'aménagement des zones à risque dans les chefs lieux de région • Travaux d'aménagement des zones à risque dans les villes 	Les risques de catastrophe sont réduits dans les villes cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude approuvé et disponible • Nombre de villes ayant bénéficié d'aménagement de sites à risque (10) 	MINDUH MINDAF MINRESI CTD
	INFR-3.9.4 Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales et élimination des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> • Étude en vue de l'élaboration des schémas directeurs et plans d'assainissement dans les chefs lieux de régions et dans 15 chefs lieux de départements et villes et de plus de 50 000 habitants • Mise en œuvre des schémas directeurs et des plans d'assainissement réalisés • Réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées à Yaoundé (Mendong) et Douala • Construction et réhabilitation des systèmes d'assainissement des eaux par lagunage • Réalisation des ouvrages de drainage à Nkolbisson à Yaoundé • Étude en vue des travaux de protection des berges du Mayo Kaliao à Maroua contre les catastrophes • Construction ou réhabilitation des ouvrages de franchissement dans dix villes • Réhabilitation de la digue sur le Logone à Kousseri • Travaux d'urgence de drainage de la pénétrante de Limbé, mile 1 	Les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales et d'élimination des eaux usées se sont accrus	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude approuvé et disponible • Taux d'application des schémas directeurs et les plans d'assainissement réalisés (au moins 80%) • Nombre de stations réhabilitées (2) • Nombre de systèmes construits ou réhabilités (10) • Nombre d'ouvrages construits (3) • Nombre d'ouvrages de franchissement construits ou réhabilités (3 par ville) 	MINDUH MINEE MINSANTE CTD

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-3.9.5 Amélioration de la gestion des déchets solides	<ul style="list-style-type: none"> Étude en vue de la construction des décharges contrôlées dans 4 villes chef lieu de région autre que Yaoundé et Douala Construction des décharges contrôlées dans 8 villes autre que Yaoundé et Douala Construction d'une décharge pour déchets industriels à Douala Étude d'élaboration des plans locaux de gestion des déchets urbains 	<ul style="list-style-type: none"> L'étude réalisée La décharge pour déchets industriels est construite à Douala Les décharges contrôlées sont construites dans les villes 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'étude validé et disponible Nombre de décharges construites par ville (1) Nombre de décharges construites (au moins 5 par an à raison d'une par ville secondaire) Existence d'une décharge de déchets industriels à Douala 	MINDUH MINSANTE CTD
	INFR-3.9.6 Amélioration des systèmes de contrôle et de surveillance en matière d'environnement urbain	Mise en place d'un système de contrôle des normes d'impact environnemental des projets urbains (voiries, assainissement, etc.)	Système fonctionnel de contrôle des normes d'impact environnemental des projets urbains	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de projets urbains ayant fait l'objet d'études d'impact socio - environnemental (80%) 	MINDUH MINEP CTD
	INFR-3.9.7 Aménagement et dépollution des plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'aménagement des plans d'eau dans les villes Etude d'aménagement du lac municipal de Yaoundé 	<ul style="list-style-type: none"> Les plans d'eau sont aménagés L'étude d'aménagement du lac municipal est réalisée. 	Proportion des plans d'eau aménagés par ville (au moins 90% de plans d'eau aménagés par ville)	MINDUH MINSANTE CTD
Energie et Eau					
INFR-3.10 Construction des infrastructures énergétiques et hydrauliques	INFR-3.10.1 Construction de barrages	<ul style="list-style-type: none"> Construction de la Centrale à Gaz de Kribi de 150MW, avec ligne de transport de 225 KV Projet de construction du barrage réservoir de Lom-Pangar de 7 milliards de m3 Construction Barrage Hydroélectrique de 275 MW de NATCHIGAL Barrage hydroélectrique de Memve'ele Construction de la Micro-Centrale Hydro-électrique de COLOMINES (12MW) Aménagement hydroélectrique de la BINI à WARAK 75 MW avec ligne de transport Aménagement hydroélectrique de SONG-DONG-280MW Aménagement hydroélectrique de KIKOT -430 MW Barrage hydroélectrique de SONG-MBENGUE 900 MW Construction du barrage de Chollet/Dja 400 MW Barrage hydroélectrique de MEKIN Barrage hydroélectrique de NDOKAYO Barrage hydroélectrique d'OLAMZE Barrage hydroélectrique de MALALE Barrage hydroélectrique de YOKE 	La capacité de production hydroélectrique s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouveaux barrages construits Nombre de barrages réhabilités Niveau d'augmentation de la production en KWH 	MINEE

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrage hydroélectrique d'EBIE • Barrage hydroélectrique de Ngambe Tikar • Barrage hydroélectrique de Noun-Wouri 1 200 MW • Subvention EDC • Réseau de collecte des données hydrologiques • Connaissances des sites hydroélectriques • Interconnexion électrique Tchad-Cameroun • Etudes d'aménagements hydroélectriques de microcentrale et projet d'électrification rurale 			
	INFR-3.10.2 Electrification rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Normalisation et achèvement des travaux par phase antérieurement réalisés par l'administration • Renforcement Réseau de Distribution de l'EST-30KV • Electrification rurale sur BIP • Electrification Rurale sur Fonds PPTE • Electrification Rurale sur Fonds MDRI • Electrification de chefs lieux d'unités administratives en centres isolés • Fonds d'Energie Rurale (FER) - PDSen • Subvention Agence de d'électrification rurale (AER) • IMPROVES-RE • Interconnexion Cameroun-Congo Brazzaville • Interconnexion Cameroun- Nigeria • Interconnexion Cameroun-Guinée • Interconnexion Cameroun-Gabon • Interconnexion Inga-Calabar • Electrification intensive en zone périurbaine CEMAC • Plan d'action national d'énergie pour la réduction de la pauvreté (PANERP) • Micro-mini centrales hydroélectriques de Mbangmbéré, Gandova et Mayo Djinga, Idenau et Bai, Deuk, Ngoro. • Electrification de 33 localités rurales dans le centre, le nord, le nord-ouest et le sud-ouest • Electricité habitat social • Electrification de 26 localités et unités administratives frontière Cameroun-Nigeria • Electrification rurale décentralisée (ERD-RUMPI) • Electrification Comice Agropastoral Ebolowa • Eclairage public (phase I) 	Le réseau d'électrification rurale s'est accru	Linéaire électrique développé	MINEE

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-3.10.3 Energies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation énergétique des déchets des métropoles (Yaoundé et Douala) par gazéification • Autres énergies (éolienne, solaire, biomasse, géothermique, marémotrice, bioénergie, activités diverses) • Appui au développement des biocarburants • Projet de développement intégré des énergies renouvelables en milieu ruraux et spécifiques (PRODIER) 	Les énergies renouvelables contribuent à la capacité nationale de production énergétique	Part des énergies renouvelables dans la production énergétique totale	MINEE
	INFR-3.10.4 Hydraulique urbaine et périurbaine	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Belge d'alimentation en eau potable et d'assainissement (AEPA) de 50 centres secondaires • Subvention CAMWATER • Adductions d'eau potable de Douala 1^{ère} et 2^{ème} phases • Projet AFD/BEI d'AEP de Yaoundé, Edéa, Ngaoundéré et Bertoua • Projet BADEA d'AEPA de 12 centres secondaires • Projet BAD d'AEPA de 16 centres secondaires • projet BID d'AEPA de 20 centres secondaires • WAC II 	Accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement équitablement amélioré en zones urbaines et périurbaines	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de réseaux aménagés • Nombre d'infrastructures d'assainissements réhabilitées • Nombre d'infrastructures d'assainissements construites • Nombre de nouvelles adductions d'eau potable construites • Nombre d'hommes et femmes abonnés • Volume total d'eau produit 	MINEE
	INFR-3.10.5 Eau et assainissement en zone rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Hydraulique rurale BIP • Hydraulique rurale PPTE • Hydraulique rurale MDRI • Projet d'Hydraulique rurale du Don Japonais de réalisation de 250 forages équipés de pompes à motricité humaine dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord • Approvisionnement en eau potable de Doupouh dans la province de l'Ouest • Provillage (Hydraulique rurale) • Construction de micro barrages collinaires • Réhabilitation des stations Scanwater • Réalisation d'adduction d'eau gravitaires • Suivi de la qualité de l'eau des ouvrages d'hydrauliques rurale • Projet de construction de 200 latrines améliorées dans les établissements qui accueillent le public • Appui aux structures locales de gestion des infrastructures d'alimentation en eau potable • Réhabilitation des ouvrages hydrauliques existants • Hydraulique Comice Agro pastoral Ebolowa • Eau habitat social 	Accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement équitablement amélioré en zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'adductions d'eau potable rurales construites • Nombre de forages équipés construits • Nombre de micro-barrages collinaires construits • Nombre de stations Scanwater réhabilitées • Nombre d'ouvrages hydrauliques réhabilités • Proportion de structures appuyées • Taux d'ouvrages en panne • Taux de couverture • Proportion d'utilisateurs répartis par sexe 	MINEE

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
BTP					
INFR-4.1 Renforcement de la performance de l'industrie de la construction	INFR-4.1.1 Amélioration de l'organisation des sous-secteurs	<ul style="list-style-type: none"> Etude en vue de l'harmonisation des missions de maîtrise d'œuvre dans le secteur des constructions civiles Elaboration d'un cahier des charges du fichier central des constructions civiles 	<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de référence pour une amélioration de l'organisation du secteur de la construction sont bien cernés Unité d'Ekounou restructurée 	<ul style="list-style-type: none"> Carte des matériaux locaux Application pour la gestion du fichier central de la construction Existence de logiciels opérationnels de suivi des projets Rapport d'étude disponible et approuvé Existence de textes restructurant l'unité pilote 	MINTP
	INFR-4.1.2 Promotion du respect des règles de l'art	Acquisition de logiciels pour le suivi des projets			MINTP MINDUH
	INFR-4.1.3 Accroissement, diversification, réduction des prix et augmentation de la qualité de la production locale de matériaux	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une cartographie des matériaux locaux (Phase II) Elaboration d'une application pour la gestion du fichier central de la construction Restructuration de l'unité pilote de fabrication de matériaux locaux d'Ekounou Etude en vue de l'élaboration du guide d'assistance à l'auto construction et à la vulgarisation des matériaux locaux 			MINTP MINDUH
	INFR-4.1.4 Amélioration de l'organisation du secteur de la construction	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un cadre de concertation formel, Etat-Opérateurs privés-Société civile Elaboration d'une cartographie des matériaux locaux de construction 	La concertation Etat-Opérateurs privés Société civile s'est accrue	Textes définissant le cadre de concertation	MINDUH
INFR-4.2 Développement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé des infrastructures	INFR-4.2.1 Politique d'accompagnement au développement du secteur privé du BTP	Etudes de développement du secteur Privé du BTP (provision)	L'attrait du secteur privé pour le BTP s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'études Existence de projets de développement opérationnels 	MINTP
	INFR-4.2.2 Environnement incitatif au développement du secteur privé du BTP	Projets de développement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé du BTP			MINTP
	INFR-4.2.3 Renforcement de la compétence professionnelle des acteurs du secteur privé urbain	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des textes portant création des filières spécialisées en urbanisme et aménagement urbain Elaboration des textes portant création des filières spécialisées en SIG Elaboration des textes portant création des filières spécialisées en architecture Appui au centre des métiers de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> De nouvelles filières sont accessibles dans l'industrie du BTP Le centre des métiers de la ville est plus performant 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de textes portant création des filières : urbanisme, architecture, SIG Pourcentage de ressources financières supplémentaires (15%) Proportion par sexe de personnes supplémentaires formées (15%) 	MINDUH MINESUP
	INFR-4.2.4 Renforcement de	Amélioration du cadre juridique de la maîtrise d'ouvrage public et de la gestion déléguée des services publics	L'Administration est plus efficace sur le plan de la gestion des	Existence de textes portant révision du cadre juridique de la maîtrise	MINDUH MINATD

Secteur	INFRASTRUCTURES				
Objectif sectoriel	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication				
Fonction	Infrastructures				
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	l'efficacité de l'administration dans la gestion des marchés publics des travaux, d'études et de services		marchés publics des travaux	d'ouvrage	
	INFR-4.2.5 Élaboration et mise en œuvre d'un programme de facilitation des activités des acteurs du secteur privé des aménageurs urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des textes complémentaires sur la profession d'aménageur • Etude d'évaluation et de renforcement des capacités techniques et financières des opérateurs privés de la promotion immobilière dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda, Limbé • Etude de faisabilité de la mise en place des sociétés d'aménagement auprès des Communautés urbaines de Yaoundé, Bafoussam, Bamenda, Limbé, etc. Mise en place et équipement des sociétés d'aménagement dans les 4 villes sus citées	La profession d'aménageur est mieux organisée	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de textes • Rapports d'étude approuvés et disponibles • Nombre de sociétés d'aménagement mises en place et équipées (au moins une par ville) 	MINDUH, MINPMESA, CTD, PME
INFR-4.3 Amélioration de la gouvernance des infrastructures	INFR-4.3.1 Amélioration de la gestion des affaires	Lutte contre la corruption	Les mécanismes visant à juguler la corruption dans le secteur se sont étoffés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe de cas de corruption recensés • Nombre de cas de corruption ayant fait l'objet de sanction 	MINTP
	INFR-4.3.2 Participation des citoyens à la gestion des infrastructures publiques	Appui à la mise en œuvre de la décentralisation dans le secteur BTP	Les citoyens des deux sexes prennent davantage part à la gestion des infrastructures publiques	Nombre d'initiatives de décentralisation appuyées Nombre d'initiatives féminines appuyées	MINTP

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.3.3 Développement du système de management de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Etude des Normes sur les Ralentisseurs de vitesses et Signalisation horizontale • Projet pilote d'utilisation des pavés de pierres comme revêtement de chaussées • Convention de partenariat entre le MINTP et le LABOGENIE • Convention de Partenariat entre le MINTP et le MATGENIE • Equipement minimum des services déconcentrés du MINTP en engins de génie-civil • Projet pilote de stabilisation des chaussées des routes rurales avec des stabilisants chimiques autres que le CON-AID • Projets de développement du système de la qualité (provision) 	La culture de la qualité s'est davantage intégrée dans les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études • Effectivité du Projet pilote d'utilisation des pavés de pierres comme revêtement de chaussées • Conventions de partenariat entre le MINTP et LABOGENIE et MATGENIE • Effectivité du Projet pilote de stabilisation des chaussées des routes rurales avec des stabilisants chimiques autres que le CON-AID ; • Existence de projets de développement du système de la qualité 	MINTP
INFR-4.4 Renforcement du système de planification et de programmation des travaux routiers	INFR-4.4.1 Planification stratégique et programmation	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de définition d'un cadre pour les évaluations EX-Post des projets au MINTP • Etude d'élaboration et de mise en place d'un deuxième programme sectoriel de transport 	Le dispositif de planification et de programmation des travaux routiers s'est renforcé	Rapports d'études	MINTP
	INFR-4.4.2 Statistique et système d'information	Construction intranet MINTP à Yaoundé	Le MINTP est mieux outillé pour un traitement méthodique et systématique de l'information	Existence d'un intranet opérationnel au MINTP	MINTP
	INFR-4.4.3 Études prospectives et économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des routes rurales (Phase II) • Etudes de calibrage des modèles (modèles économétriques d'évaluation de l'apport du BTP à la croissance économique du pays, modèle demande offre matériel de Génie-Civil, etc.) • Etude de reconnaissance des emprunts et carrières sur les axes structurants du réseau routier camerounais (autres corridors, transafricaine et réseau CEMAC) • Etudes prospectives (provisions) 	Les acteurs du secteur ont de meilleures connaissances en matière de prospective et d'économie	Rapport d'études	MINTP
	INFR-4.4.4 Création des grandes trames foncières	<ul style="list-style-type: none"> • Etude en vue de l'élaboration des plans de secteurs dans 10 communes • Etude de réactualisation de l'aménagement de la Vallée de l'Ancienne Gare (VAG) • Création des grandes mailles dans 10 communes 	L'offre de parcelles bien équipée a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études • Nombre de grandes mailles créées 	MINTP

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.4.5 Promotion de l'approche HIMO	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des micros projets par l'approche HIMO dans 40 communes (MIPROC) Elaboration des normes HIMO pour la promotion des activités recourant à l'approche HIMO 	L'approche HIMO contribue significativement à la dynamique du développement urbain	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'études Nombre de groupes vulnérables en milieu urbain appuyés Nombre d'hommes et de femmes appuyés Nombre de micro projets réalisés 	MINDUH
INFR-4.5 Définition et mise en œuvre d'une politique globale de tarification et de financement des transports urbains et de l'habitat	INFR-4.5.1 Définition et mise en œuvre d'une politique globale de tarification du secteur des transports urbains	Elaboration des textes portant sur la tarification dans le secteur des transports urbains	La politique globale de tarification du secteur des transports urbains est plus étoffée	<ul style="list-style-type: none"> Textes de tarification disponible pour chaque mode de transport Rapports d'études disponibles et approuvés Textes sur l'allègement des mesures fiscales de tarification disponibles pour chaque mode de transport 	MINDUH MINFI MINTransport MINCommerce Société Civile CFC FEICOM
INFR-4.6 Amélioration et adaptation du dispositif réglementaire de gestion des installations humaines	INFR-4.6.1 Elaboration et vulgarisation des textes réglementaires en matière d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> Etudes d'élaboration de divers textes complémentaires en matière d'urbanisme Etudes sur la définition des seuils des ressources financières tirées de l'urbanisation Etudes de faisabilité sur les mécanismes de création et de fonctionnement des agences d'urbanisme, des sociétés d'aménagement et sur les associations de populations, etc. Vulgarisation de la loi régissant l'urbanisme et renforcement des capacités des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> L'arsenal réglementaire est complété et adapté Les mécanismes de création et de fonctionnement des agences d'urbanisme, des sociétés d'aménagement et sur les associations de populations sont connus 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de textes réglementaires élaborés (4) Rapport d'étude validé et disponible Nombre de séminaires régionaux et départementaux organisés (au moins 5 par an). Nombre de participants ventilés par sexe 	MINDUH MINATD CTD
	INFR-4.6.2 Elaboration, approbation et mise en œuvre des documents de planification urbaine	<p>Appui à l'élaboration:</p> <ul style="list-style-type: none"> et actualisation des photographies aériennes des villes érigées en communautés urbaines et de 20 villes secondaires de plus de 20 000 habitants des cartographies de base des villes ayant bénéficié du programme de photographies aériennes et approbation des Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) des villes érigées en communautés urbaines en intégrant leurs aires métropolitaines et approbation des Plans d'Occupation des Sols (POS) et Plans de Secteurs des communautés urbaines 	L'Administration est mieux outillée pour mener à bien la planification urbaine	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de photographies aériennes réalisées (14) Nombre de villes disposant d'une cartographie de base (14) Nombre des PDU des autres CU élaborés et approuvés(14) Nombre de POS et Plans de Secteurs (PS) des autres chefs-lieux de régions élaborés et approuvés Nombre de Plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) des 20 villes secondaires de plus de 20 000 habitants 	MINDUH MINDAF MINATD CTD

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		❖ et approbation des Plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) des 20 villes secondaires de plus de 20 000 habitants bénéficiant de photographies aériennes et de cartographie de base		<ul style="list-style-type: none"> • 6 POS à Douala élaborés et approuvés, 7 POS à Yaoundé élaborés et approuvés, 14 POS pour les CU et 40 PS élaborés et approuvés (4 par région et par an) • 20 PS élaborés et approuvés : 2 PS par région 	
	INFR-4.6.3 Modernisation du droit foncier, réforme de l'administration foncière et développement de synergies avec les services de l'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des textes législatifs et réglementaire d'amélioration de la loi foncière et domaniale • Elaboration des manuels et des guides définissant les modalités d'application de ces nouveaux textes • Vulgarisation du nouveau cadre réglementaire et renforcement des capacités des acteurs • Etudes en vue de la réforme des administrations foncières et domaniales 	<ul style="list-style-type: none"> • Le droit foncier modernisé et simplifié • L'administration foncière et domaniale est reformée • L'accès des femmes à la propriété foncière est promu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de textes élaborés • Nombre de manuels et de guides élaborés • Nombre de séminaires/ateliers de vulgarisation et de formation organisés (4 par an au niveau régional) • Existence des textes reformant l'administration foncière et domaniale • Existence de mesures spéciales protégeant les droits fonciers des femmes 	MINDAF, MINATD CTD MINDUH, SPM, PR
	INFR-4.6.4 Amélioration du dispositif réglementaire d'amélioration de l'offre de parcelles pour le plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des textes sur les différents types d'expropriation • Elaboration des textes sur les mécanismes de constitution des assiettes foncières pour les interventions sur des zones spéciales en milieu urbain • Etude sur les normes de création des lotissements d'équipement des parcelles sociales 	Le dispositif réglementaire de l'offre de parcelles pour le plus grand nombre s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de textes et de normes élaborés et diffusés • Rapport d'étude validé et disponible 	MINDAF, MINDUH, CTD OSC
INFR-4.7 Restructuration et réorientation des institutions du secteur de l'habitat	INFR-4.7.1 Restructuration et réorientation de la MAETUR	Révision des missions de la MAETUR	Les missions de la MAETUR sont redéfinies	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de nouveaux textes restructurant la MAETUR publiés • Existence de nouveaux textes restructurant la SIC publiés • Existence de nouveaux textes restructurant t le CCF publiés 	MINDUH MINDAF MINATD PR, SPM MAETUR SIC, CCF FEICOM, OSC du secteur
	INFR-4.7.2 Restructuration et réorientation de la SIC	Révision des missions de la SIC	Les missions de la SIC sont redéfinies		
	INFR-4.7.2 Restructuration et réorientation du CFC	Révision des missions CFC	Les missions du CCF sont recentrées		

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
INFR-4.8 Amélioration de la gouvernance urbaine	INFR-4.8.1 Contrôle de l'application de la réglementation en matière d'urbanisme	Appui à la : <ul style="list-style-type: none"> Mise œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs sur le contrôle des règles d'urbanisme Mise en place et équipement des agences d'urbanisme dans les villes Création des cadres consultatifs et associatifs de la société civile et des Groupements d'initiative foncière urbaine (GIFU) 	La mise en œuvre de la réglementation en matière d'urbanisme est mieux suivie	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'agences d'urbanisme créées dans les capitales régionales (10) Nombre d'associations de quartiers créées dont celles de femmes(14) Nombre de séminaires de renforcement des associations organisés (14) 	MINDUH CTD MINATD
	INFR-4.8.2 Renforcement des outils de gestion urbaine	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des stratégies de développement des villes(SDV) capitales régionales Mise en place des contrats de villes dans 20 villes Suivi et évaluation de la stratégie de développement du sous secteur urbain Elaboration et mise en œuvre des PDS mise en place des SIG urbains Actualisation des 13 SIG existants Diffusion de l'information urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> L'information urbaine est mieux maîtrisée La gestion urbaine est plus efficiente Le suivi de la mise en œuvre du document de stratégie de développement du sous secteur urbain est effectif Les préoccupations des hommes et femmes dans le domaine sont mieux connues Les projets à réalisés sont identifiés Les responsabilités de chaque acteur sont connues 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de SIG mis en place (au moins 10) Nombre de SIG actualisés (13) Un annuaire de statistiques urbaines désagrégées par sexe produit et publié par an Nombre de SDV élaborés et validés (au mois 04) Nombre de Contrats de villes signés (au moins 20) Nombre de PDS élaborés et mis en Œuvre (au moins 4) Nombre de rapports d'évaluation (5) 	MINDUH CTD
INFR-4.9 Valorisation et renforcement des ressources humaines des infrastructures	INFR-4.9.1 Valorisation et renforcement des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Construction et équipement des salles de classes à l'ENSTP de Yaoundé Installation d'un réseau Internet et Ethernet à l'ENSTP de Ydé Etudes de construction d'un amphithéâtre 250 places à l'ENSTP Annexe de Buéa Réhabilitation du patrimoine immobilier existant de l'ENSTP Annexe de Buea Acquisition Véhicule de liaison du CMTP de Garoua Equipement didactique et informatique CMTP d'Akonolinga Projets d'amélioration du système de formation (provisions) 	Le cadre de travail dans le secteur s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> Effectivité des infrastructures de l'ENSTP Nombre de bureaux aménagés Nombre de bâtiments de la DPTP construits Nombre de bâtiments réhabilités Immeuble du MINTP effectivement construit Nombre de services déconcentrés équipés Proportion des services centraux équipés Nombre de véhicules acquis 	MINTP
	INFR-4.9.2 Amélioration des conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des bureaux des services centraux Aménagement des bureaux des services déconcentrés Travaux de construction de la DPTP de l'Adamaoua: Phase 3 Travaux de construction de la DPTP de l'Extrême Nord: Phase 3 			

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de construction de la DPTP de MBUI à KUMBO • Construction et réhabilitation des bâtiments des services déconcentrés • Construction d'un immeuble pour le MINTP: Phase 2 • Equipement informatiques des services déconcentrés: acquisition de 50 PC • Equipement des bureaux des services déconcentrés • Equipement des bureaux des services centraux • Acquisition de 20 véhicules Pick-up pour les services centraux et déconcentrés • Projets d'amélioration des conditions de travaux (Provisions) 			
	INFR-4.9.3 Amélioration de la gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Autres dépenses de fonctionnement • Projet SIGIPES: Aménagement des locaux • Constitution d'un fichier pour le suivi de la carrière 	La capacité de gestion des ressources humaines s'est améliorée	Existence d'un fichier pour le suivi de la carrière	MINTP
	INFR-4.9.4 Amélioration des systèmes de santé et de sécurité au travail	Amélioration du système de santé au travail	Les ressources humaines des deux sexes bénéficient d'un meilleur système de santé et de sécurité au travail	Existence de mesures concrètes et opérationnelles en matière d'amélioration du système de santé au travail Les intérêts et préoccupations des hommes et des femmes sont mieux pris en compte dans le système de santé et de sécurité au travail	MINTP
Dévelop. urbain					
INFR-4.10 Renforcement des capacités des acteurs urbains	INFR-4.10.1 Renforcement des capacités techniques des acteurs urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur l'évaluation de l'état des besoins assorti des plans de formation • Formation du personnel et des acteurs • Organisation des séminaires et ateliers en vue de la création et au renforcement des capacités des GIFU dans les Communautés Urbaines • Organisation des séminaires et ateliers de renforcement des capacités des associations de quartiers de la société civile pour le suivi de la gestion urbaine dans les Communautés Urbaines • Mise œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs sur le contrôle des règles d'urbanisme 	Des acteurs cibles des deux sexes ont amélioré leurs capacités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un plan de formation du personnel du MINDUH approuvé • Proportion de formations mises en œuvre • Nombre de bourses et stages octroyés, par sexe (hommes-femmes) • Nombre de rapports annuels de suivi, d'évaluation et de mise en œuvre disponibles • Nombre de séminaires organisés (14) 	MINDUH CMV

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.10.2 Renforcement des capacités matérielles et financières des acteurs urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins matériels et financiers • Equipement des services 	Les services sont mieux équipés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de services équipés • Proportion du budget alloué par rapport aux besoins 	MINDUH
	INFR-4.10.3 Renforcement des capacités managériales des acteurs urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins managériaux • Elaboration des plans ciblés de formation managériale • Formation 	Les besoins managériaux sont mieux connus	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de plans ciblés de formation en management • Disponibilité du d'évaluation • Nombre de formations dispensées 	MINIDUH
Postes et Télécom					
INFR-4.11 Améliorer l'accès aux services des télécoms / TIC	INFR-4.11.1 Organisation des communications électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation et suivi des tendances des segments du marché des télécommunications • Analyse de la structure tarifaire des services des télécoms • Mise en place d'un observatoire des marchés des télécoms et système d'information du secteur des télécoms • Mise en place d'une Agence Nationale de la Sécurité des réseaux des télécoms et des Systèmes d'information (ANSSI) • Harmonisation des réglementations des Télécommunications d'Afrique Centrale • Elaboration du Code des télécommunications 	La lisibilité des activités du secteur s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Un observatoire des marchés des télécoms et système d'information du secteur des télécoms opérationnel • Une ANSSI opérationnelle • Degré d'harmonisation des réglementations des télécommunications d'Afrique Centrale • Nombre des textes élaborés, signés et publiés 	MINPOSTEL
	INFR-4.11.2 Optimisation de l'utilisation des infrastructures des télécoms	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du centre sous-régional de maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale (CRMTY) • Mise en place du plan national des télécommunications d'urgence • Etude en vue de l'élaboration des procédures du respect des normes des Télécoms/TIC • Etude en vue de la mise en place d'un système d'information géographique pour les zones à risque • Etude en vue de la mise en place du Centre Africain de Développement de l'Internet • Solarisation des stations techniques du réseau de transmission de CAMTEL • Mise à jour du Hub et acquisition des terminaux VSAT pour les télécentres communautaires • Certification des liaisons à fibre optique • Déploiement des plates formes IP et IN • Numérisation totale du réseau de Camtel • Amélioration de la bande passante 	<ul style="list-style-type: none"> • Le parc infrastructurel des télécoms s'est accru • Les hommes et femmes ont accès à des services de télécom de meilleure qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Un Centre sous-régional de maintenance des télécommunications d'Afrique Centrale fonctionnel • Un plan national des télécommunications d'urgence opérationnel • Rapports d'études • Nombre des stations techniques du réseau de transmission de CAMTEL solarisées • Nombre de terminaux VSAT acquis et installés les télécentres communautaires • Linéaire du réseau national à fibre optique ayant été certifié • Nombre des centraux téléphoniques numérisés • Linéaire de réseau de transmission numérisé 	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.11.3 Facilitation du développement des TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du réseau national à fibre optique • Construction d'un réseau maritime à fibre optique • Promotion et vulgarisation des TIC • Mesure annuelle du taux de pénétration des TIC au Cameroun • Appui à la société civile et aux ONG dans le développement des TIC • Vulgarisation du décret n°2005/441 du 1^{er} novembre 2005 fixant les conditions d'installation et de consommations des moyens de télécommunications par les personnels de l'Etat • Construction du réseau de communications interministériel • Mise en place du Comité interministériel de maîtrise des consommations des moyens de télécommunications par les personnels de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux TIC s'est démocratisé • Les communications de souveraineté sont sécurisées • Les dépenses en matière de consommation des communications électroniques du personnel de l'Etat sont réduites 	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de câble à fibres optiques posé • Taux de pénétration des TIC • Nombre d'organisations de la société civile ayant bénéficié d'un appui en matière de TIC • Réseau de communications interministériel opérationnel • Comité interministériel de maîtrise des consommations mis sur pied et opérationnel • Nombre d'entreprises ayant bénéficié des mesures d'accompagnement dans le domaine des TIC • Nombre de points d'atterrissage construits 	MINPOSTEL MINFI
	INFR-4.11.4 Améliorer la gestion du spectre des fréquences	<ul style="list-style-type: none"> • Etude et mise en place d'une plate forme globale de gestion automatisée du spectre de fréquences radioélectriques • Mise en place d'un système national de contrôle des fréquences • Mise en place de l'Organe Interministériel d'Attribution des Bandes de fréquences • Etude et mise en œuvre d'un système de gestion des points hauts et des servitudes radioélectriques • Etude et mise en place d'un réseau moderne de navigation maritime • Transition de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique 	L'utilisation rationnelle des fréquences est assurée	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études • Un système national de contrôle des fréquences fonctionnel • Un Organe Interministériel d'Attribution des Bandes de fréquences créé et fonctionnel • Un réseau de radiocommunication pour la navigation maritime fonctionnel • Une stratégie nationale de transition de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique mise en place 	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.11.5 Promouvoir l'industrialisation dans le secteur des télécoms	<ul style="list-style-type: none"> Etude et densification du tissu industriel des entreprises Etude et création des technopoles 	Les conditions d'émergence des PME/PMI en matière de télécoms/TIC se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'études Nombre des PME/PMI et technopoles créés Nombre des PME/PMI et technopoles créés par les femmes 	MINPOSTEL
	INFR-4.11.6 Mettre en œuvre le programme de desserte des zones rurales ou défavorisées	Mise en place des télécentres communautaires polyvalents, les points d'accès numériques dans les bureaux de postes et des proxys centers Elaboration d'un plan stratégique de développement de l'accès universel aux services des télécoms et TIC en zones rurales et périurbaines	La fracture numérique entre zones urbaines et zones rurales s'est réduite	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de télécentres communautaires polyvalents, et de points d'accès numériques dans les bureaux de postes et les proxys centers Un plan stratégique disponible 	MINPOSTEL
	INFR-4.11.7 Organiser la fourniture des services	Mesure et redynamisation du marché de la fourniture des services à valeur ajoutée des télécommunications	L'évolution et les tendances des différents segments de marché sont maîtrisées	Rapports d'études	MINPOSTEL
INFR-4.12 Amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire	INFR-4.12.1 Amélioration de la supervision	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et signature du texte sur le Comité Interministériel d'Attribution des Bandes de Fréquences (CIABF) Etudes pour déterminer la taille des différents segments de marché des télécommunications/TIC Mise en place d'un observatoire des marchés et système d'information des Télécommunications/TIC Actualisation et suivi des tendances des segments des marchés des Télécoms/TIC Etude et mise en place de l'Agence Nationale de Sécurité des réseaux des télécommunications et Systèmes d'information Harmonisation des réglementations d'Afrique Centrale Opérationnalisation du Fonds Spécial des Postes (FSP) Mise en place de l'Agence de Régulation des Postes (ARP) Elaboration du Code des télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> La taille de chaque segment de marché des télécommunications définie le système d'information des Télécoms/TIC sert d'outil d'aide à la prise de décision Les activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques sont régulées, contrôlées et suivies 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des textes Rapports d'études ANSSI opérationnelle Directives de la CEEAC en matière d'harmonisation des réglementations, transposées FSP opérationnel ARP opérationnelle CIABF opérationnel 	MINPOSTEL
	INFR-4.12.2 Actualisation des textes législatifs et réglementaires du secteur	<ul style="list-style-type: none"> Révision de la loi n° 98/014 du 14 juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun ; Elaboration des textes subséquents Révision des cahiers de charges des opérateurs du secteur Elaboration des textes d'application de la loi n° 2006/019 du 29 décembre 2006 régissant l'activité postale au Cameroun 	<ul style="list-style-type: none"> L'évolution des technologies et du développement du secteur sont pris en compte Les aspects de convergence sont intégrés Les activités postales sont mieux régies 	<ul style="list-style-type: none"> Textes de Loi Textes réglementaires Nouveaux cahiers de charges 	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.12.3 Améliorer la gestion du spectre des fréquences	<ul style="list-style-type: none"> Formulation d'une politique générale relative au spectre des fréquences Etude et mise en place d'une plate forme globale de gestion du spectre des fréquences Mise en place du système national de contrôle des fréquences Mise en place du Comité Interministériel d'Attribution des Bandes de Fréquences Etude et mise en œuvre d'un système de gestion des points hauts Etude et mise en œuvre d'un système moderne de navigation maritime 	Les fréquences, ressource rare, sont mieux gérées et les effets néfastes dus aux interférences et au brouillage sont évités	<ul style="list-style-type: none"> Politique élaborée et adoptée Plate forme automatisée opérationnelle CIABF opérationnel Rapports d'études Réduction du nombre de litiges liés aux interférences et au brouillage 	MINPOSTEL
	INFR-4.12.4 Optimiser le système de régulation	<ul style="list-style-type: none"> Etude et mise en place d'un organe d'arbitrage pour résoudre les conflits entre les opérateurs et le régulateur Etude sur l'impact de la libéralisation : dégroupage, portabilité, présélection Sensibilisation des consommateurs sur leurs droits 	<ul style="list-style-type: none"> La portabilité des numéros est effective Les intérêts des consommateurs hommes et femmes, sont mieux préservés 	<ul style="list-style-type: none"> Organe d'arbitrage fonctionnel Rapport d'étude disponible Nombre de plaintes des consommateurs en baisse 	MINPOSTEL
INFR-4.13 Accroissement de l'offre de téléphonie	INFR-4.13.1 Amélioration de la télé densité fixe (porter la télé densité fixe à 30% à l'horizon 2015)	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la couverture géographique et de la capacité du réseau de téléphonie fixe Amélioration de l'accès et de l'offre de services à valeur ajoutée Mesure et redynamisation du marché de fourniture des services à valeur ajoutée des télécommunications Réduction du coût des communications et d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> Une proportion importante des hommes et femmes jouit d'un accès au téléphone fixe ainsi qu'aux services à valeur ajoutée L'accès et le service universels sont assurés 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de couverture et de pénétration de la téléphonie fixe Taux de couverture et de pénétration des services à valeur ajoutée Proportion par sexe d'utilisateurs 	MINPOSTEL
	INFR-4.13.2 Amélioration de la télé densité mobile (Porter la télé densité mobile à 50% à l'horizon 2015)	<ul style="list-style-type: none"> Extension de la couverture du réseau mobile Intégration de toutes les technologies innovantes compatibles Etude des conditions d'attribution des licences de téléphonie de troisième génération (3 G) (licence multiservice) Réduction du coût des communications et des terminaux 	Une proportion importante des hommes et femmes a accès au téléphone mobile ainsi qu'aux services innovants qui y sont attachés	<ul style="list-style-type: none"> Taux de couverture réseau et de pénétration de la téléphonie mobile Rapport d'étude Nombre de licence multiservice attribuées 	MINPOSTEL
	INFR-4.13.3 Réduction des coûts des produits des télécoms/TIC	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement du troisième réseau GSM Mise en place du système de comptabilité analytique chez les opérateurs Mutualisation des infrastructures et des sites Analyse de la structure tarifaire des services des Télécommunications/TIC Orientation à la baisse des coûts des communications et des terminaux 	<ul style="list-style-type: none"> L'offre de téléphonie s'est améliorée Les hommes et femmes ont accès aux services de télécommunications/TIC à prix abordables 	<ul style="list-style-type: none"> Un troisième réseau GSM fonctionnel (opérateur en activité) Système de comptabilité analytique implémenté Nbre d'infrastructures et de sites mutualisés Existence d'une structure tarifaire adaptée 	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.13.4 Maîtrise du segment spatial	<ul style="list-style-type: none"> • Etude technique pour la détermination du ou des local providers • Développement des téléports de Douala et Yaoundé pour faire du Cameroun un Hub pour la sous région 	La fiabilité du trafic transitant par le spatial s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude • Téléports de Douala et Yaoundé construits • Le Cameroun est le centre de transit des communications internationales de la sous région 	MINPOSTEL
INFR-4.14 Mise en place du programme de desserte des zones rurales et défavorisées	INFR-4.14.1 Evaluation de la phase pilote des télécentres	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des technologies retenues par rapport aux technologies actuelles disponibles sur le marché • Analyse des coûts, des débits, des interopérabilités, des services offerts • Evaluation de la pertinence du cadre de rétrocession et des choix faits en vue de la pérennisation 	Les populations des deux sexes se sont appropriées les infrastructures mises en place	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de TCP en fonctionnement • Nombre de TCP rétrocedés 	MINPOSTEL
	INFR-4.14.2 Poursuite du déploiement des TCP en zones rurales et périurbaines	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan stratégique de développement de l'accès universel aux services des télécoms/TIC en zones rurales et périurbaines • Mise en place des points d'accès numériques dans les bureaux de postes et les proxys centers • Poursuite de la construction des TCP sur le territoire national • Installation et mise en service de tous les équipements internes • Achèvement de la formation et déploiement des personnels d'accompagnement 	La fracture entre les zones urbaines et les zones rurales est considérablement réduite	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de TCP déployés • Nombre de points d'accès créés • Nombre de personnels des deux sexes formés 	MINPOSTEL
INFR-4.15 Développement des TIC	INFR-4.15.1 Mise en place d'une politique d'industrialisation des TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un cadre incitatif pour accroître l'attractivité de l'activité industrielle des TIC • Etude et création des technopoles • Mise en place du Centre Africain de Développement de l'Internet • Mise en place du Centre sous Régional de Maintenance des Télécommunications de Yaoundé 	Les nationaux s'investissent sur le créneau des TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étude • Nombre d'emplois créés dans le secteur • Nombre de PME/PMI en TIC créées et opérationnelles • Nombre de PME/PMI promues par les femmes et opérationnelles 	MINPOSTEL
	INFR-4.15.2 Facilitation du développement des TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du réseau national en fibre optique • Mise en place d'un réseau maritime en fibre optique • Développement des téléports de Douala et Yaoundé et transformation du Cameroun en Hub pour la sous région • Promotion et vulgarisation des TIC • Appui aux ONG et à la société civile pour la promotion des TIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Les infrastructures large bande sont disponibles • La gouvernance électronique s'est améliorée • La culture électronique s'est accrue chez les hommes et les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de fibre optique déployée • Part du budget alloué au déploiement de la FO • Nombre d'ONG subventionnées • Effectivité des e-applications 	MINPOSTEL
	INFR-4.15.3 Soutien à la création d'entreprises TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une usine de fabrication de la fibre optique • Création d'une usine de fabrication des équipements de 	Le secteur des TIC est intégré	Nombre d'usines de fabrication des composantes et matériels créés	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		connectique			
	INFR-4.15.4 Organisation du système de financement des industries TIC	<ul style="list-style-type: none"> Mise à contribution du Fonds Spécial des Télécommunications (FST) Création d'une banque d'investissement dédiée aux TIC Incitation des banques camerounaises pour s'impliquer dans le financement des projets d'industrialisation à haut rendement 	<ul style="list-style-type: none"> La contribution du secteur à la résorption du chômage s'est accrue Le financement des industries des télécommunications s'est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage du budget du FST consacré au financement des industries TIC Nombre d'emplois créés 	MINPOSTEL
INFR-4.16 Renforcement et mise en place des moyens de développement des Ressources Humaines	INFR-4.16.1 Etude des capacités nationales en TIC	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux et identification des besoins en ressources humaines Etat des lieux des moyens de développement des ressources humaines Etablissement d'un référentiel des métiers innovants des TIC ainsi que de leurs programmes et contenus 	Les ressources humaines (hommes et femmes) du secteur sont formées en quantité et en qualité	<ul style="list-style-type: none"> Référentiel des métiers TIC disponible Rapport d'étude Nombre par sexe et par filière de personnes formées 	MINPOSTEL
	INFR-4.16.2 Renforcement et mise en place des moyens de développement des RH	<ul style="list-style-type: none"> Refondation de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT) Mise en place de l'université virtuelle Mise en place de la conférence des grandes écoles Promotion des partenariats entre instituts de formation en TIC 	Les capacités des organismes de formation sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'études Université virtuelle effective 	MINPOSTEL
INFR-4.17 Améliorer l'accès aux services postaux	INFR-4.17.1 Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale	<ul style="list-style-type: none"> Planification et mise en place de la carte stratégique de la couverture postale du Cameroun Création des bureaux d'échange frontaliers Elaboration et mise en œuvre du code postal et l'adressage du Cameroun Etude en vue de la mise en place d'une plate forme technologique pour l'introduction du commerce électronique dans le réseau postal Vulgarisation du cadre législatif et réglementaire 	L'équilibrage géographique des services postaux est assuré	<ul style="list-style-type: none"> Carte de couverture postale du Cameroun disponible Nombre de bureaux d'échange frontaliers créés Zones et schémas d'adressage définis Arrimage au système universel d'adressage Rapports d'étude 	MINPOSTEL
	INFR-4.17.2 Développement du service universel	<ul style="list-style-type: none"> Construction ou aménagement des points d'accès aux services postaux Elaboration de l'annuaire postal Etude de la création du centre de tri postal et de transit automatisé sous régional à Douala Etude en vue de la mise en place d'un modèle communautaire de service postal universel en Afrique Centrale Etude en vue de la détermination des coûts des services universels postaux et des modalités de son financement 	L'accès universel aux services postaux s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de points d'accès aux services postaux construits ou aménagés Existence d'un annuaire postal Rapports d'étude 	MINPOSTEL

Secteur		INFRASTRUCTURES			
Objectif sectoriel		Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication			
Fonction		Infrastructures			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INFR-4.17.3 Economie nationale et développement postal	<ul style="list-style-type: none"> • Etude en vue de la mise en place des indicateurs de l'économie nationale du secteur postal • Enquêtes statistiques sur les réseaux et services postaux • Etude en vue de la construction d'un musée des Postes et Télécommunications 	La contribution du domaine postal à l'économie nationale est mieux connue	Rapports d'études	MINPOSTEL
	INFR-4.17.4 Mise en place d'un environnement stimulant la demande des services postaux	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des procédures de régulation et de contrôle des services postaux • Elaboration du plan intégral de réforme et de développement postal • Elaboration des normes d'offre de services public et universel postal 	Les décideurs ont une bonne visibilité des activités du secteur afin de mieux les réglementer et les réguler	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports • Normes d'offre de service définies • Existence d'un PIDEP 	MINPOSTEL
	INFR-4.17.5 Acquisition d'équipements et de matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des équipements des bureaux de postes • Acquisition des équipements postaux de sécurité • Acquisition des véhicules de collecte, d'acheminement et de distribution du courrier 	Amélioration de la qualité de service	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'équipements acquis • Nombre de véhicules acquis 	MINPOSTEL
	INFR-4.17.6 Modernisation des services	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du réseau de communication des données • Acquisition des systèmes centraux de traitement (CCP, Epargne) • Automatisation de la gestion de la sécurité des systèmes d'information • Développement de la philatélie • Extension du parc des boîtes postales • Extension du réseau des machines à affranchir 	Amélioration de la qualité de service	Effectivité de la rénovation et de la réhabilitation des outils de production	MINPOSTEL
INFR-4.18 Amélioration de la gestion domaniale et foncière	INFR-4.18.1 Mise en place d'un réseau géodésique de référence unique	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'installation du réseau géodésique • Densification des points géodésiques 	Le réseau géodésique est opérationnel	Pourcentage du territoire national couvert par les points géodésiques	MINDAF
	INFR-4.18.2 Elaboration des plans cadastraux	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études d'élaboration des plans cadastraux • Elaboration du cadastre national et des cadastres communaux 	La gestion domaniale s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études • Existence d'un plan cadastral national et de plans cadastraux communaux 	MINDAF



Secteur Rural

A2. SECTEUR RURAL

La stratégie de développement rural, adopté en 2005, et dont la mise en œuvre va être renforcée au cours des années 2012-2020 vise à « **Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges** ». Dans cette optique, quatre programmes, subdivisés en 18 sous-programmes ont été élaborés, et seront exécutés dans le cadre de missions dévolues aux ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, de l'Énergie et de l'Eau, de la Forêt et de la Faune, de l'Environnement et de la Protection de la Nature, de la Recherche Scientifique, des Mines, de l'Industrie et de l'Innovation Technologique.

Ces programmes, qui sont repris dans les matrices ci-après, sont les suivants :

1. Développement des productions végétale, animale, halieutique et sylvicole : cinq (05) sous-programmes : (i) Vulgarisation et conseil agricole, (ii) Développement de l'offre des intrants agricoles, (iii) Appui à l'installation des jeunes, (iv) Développement des filières, et (v) aménagement et régénération des forêts de production du domaine permanent et valorisation des ressources forestières et fauniques ;
2. Amélioration du cadre de vie : quatre (04) sous-programme : (i) Développement et entretien des pistes rurales, (ii) Amélioration des infrastructures socio-économiques, (iii) Appui au développement communautaire, (iv) Gestion communautaire ;
3. Gestion durable des Ressources naturelles : quatre (04) sous-programmes : (i) gestion des zones humides, (ii) Reboisement, (iii) Gestion environnementale des activités rurales, (iv) Gestion de la biodiversité ;
4. Amélioration du cadre institutionnel : cinq (05) sous-programmes : (i) Renforcement du système d'information, (ii) Revue du cadre législatif et réglementaire, (iii) mise en cohérence des interventions, (iv) Renforcement des capacités, (v) Développement des mécanismes de financement.

RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur	RURAL			
Objectif sectoriel	Intensifier les activités sylvo agro pastorales et piscicoles			
Fonction	Production et développement rural			
Programmes	Sous - Programmes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
RUR-1. Développement des productions végétale, animale, halieutique et forestière	RUR-1.1 Vulgarisation et conseil agricole RUR-1.2 Développement de l'offre des intrants agricoles RUR-1.3 Appui à l'installation des jeunes en milieu rural RUR-1.4 Développement des filières RUR-1.5 Aménagement et régénération des forêts de production du domaine permanent et valorisation des ressources forestières et fauniques	Assurer une production durable en quantité et en qualité dans les filières végétale, animale, halieutique et forestière	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité alimentaire de toutes les couches sociales est garantie • La production permet un approvisionnement optimum des unités de transformation et la création de nouvelles unités • Le flux des exportations est adéquatement alimenté 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité nutritionnelle est conforme aux standards internationaux (3100Kcal/jr/per ; 42 kg d'équivalent viandes/pers/an) • Taux de malnutrition par sexe (hommes, femmes, filles, garçons) • Les produits sont compétitifs et gagnent des parts additionnelles sur les marchés sous-régionaux et internationaux. • Augmentation de la contribution du secteur rural au PIB • Volume et taux de transformation des produits locaux • Evolution de la balance commerciale • Evolution du PIBA
RUR-2 Amélioration du cadre de vie	RUR-2.1 Développement et entretien des pistes rurales RUR-2.2 Amélioration des infrastructures socio-économiques RUR-2.3 Appui au développement communautaire et participatif RUR-2.4 Gestion communautaire des ressources forestières et fauniques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des ruraux et le dispositif des infrastructures socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus des hommes et des femmes vivant en milieu rural se sont améliorés • L'environnement est plus propice à l'installation des jeunes garçons et filles au développement d'activités génératrices de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau par sexe de revenus des ruraux (ECAM) • Evolution du taux migratoire entre zones urbaines et rurales, répartie par sexe • Taux de chômage par sexe • Nombre et qualité des infrastructures socio-économiques (pistes rurales, magasins et marchés ruraux, écoles...)

Secteur		RURAL		
Objectif sectoriel		Intensifier les activités sylvo agro pastorales et piscicoles		
Fonction		Production et développement rural		
Programmes	Sous - Programmes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
RUR-3 Gestion durable des ressources naturelles	RUR-3.1 Gestion des zones humides RUR-3.2 Reboisement RUR-3.3 Gestion environnementale des activités rurales RUR-3.4 Gestion de la biodiversité et valorisation des ressources	Exploiter et préserver le capital naturel pour les générations futures et assurer une meilleure adaptation aux changements climatiques	Les ressources naturelles contribuent au développement du pays sans compromettre leur capacité de régénération	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la fertilité des sols • Evolution de la désertification • Evolution de la qualité des eaux • Evolution de la biodiversité
RUR-4 Amélioration du cadre institutionnel	RUR-4.1 Renforcement du système d'information RUR-4.2 Revue du cadre législatif et réglementaire RUR-4.3 Mise en cohérence des interventions RUR-4.4 Renforcement des capacités RUR-4.5 Développement des mécanismes de financement	Adapter en permanence le cadre institutionnel aux évolutions du contexte national et international	Le pays dispose d'un environnement incitatif au développement du secteur rural	Climat des affaires en milieu rural (enquêtes d'évaluation du climat d'investissement dans le secteur rural)

RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur		RURAL		
Objectif sectoriel		Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges		
Fonction		Production et développement rural		
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
RUR-1 Développement des productions végétale, animale, halieutique, sylvicole	RUR-1.1 Vulgarisation et conseil agricole RUR-1.2 Développement de l'offre des intrants agricoles RUR-1.3 Appui à l'installation des jeunes en milieu rural	Développer les capacités de production du secteur agricole	Le secteur agricole est plus productif Les hommes et les femmes, ont équitablement accès aux facteurs de production	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio de 40 à 50 Organisations des Producteurs agricoles (OPA) de femmes et d'hommes par conseiller agricole/vulgarisateur. • 17 000 ha réhabilités • 14 000 ha sommairement aménagés • 500 points d'eau réhabilités ; 1 500 créés • 25% des espaces pastoraux (550 000 ha) sécurisés • Augmentation des offres des intrants dans les filières prioritaires • Centre national de semences forestières fonctionnel • Systèmes d'information fonctionnels sur les marchés d'intrants • Taux d'accès aux intrants modernes amélioré • Nombre d'hommes et de femmes bénéficiaires • Pourcentage de ménages dirigés par les femmes • 30 000 jeunes répartis par sexe installés
	RUR-1.4 Développement des filières	Développer les capacités de production des filières	Les filières sont plus productives Les hommes et les femmes sont présents dans tous les secteurs de production	<ul style="list-style-type: none"> • 1 500 000 ha mécanisés (1 tracteur pour 100 ha de cultures) • 50% de la production provient des moyennes et grandes exploitations • 30 000 exploitations de références au moins existent • Doublement des niveaux de production de 2005 pour les filières stratégiques • Nombre d'exploitations par filière, dirigées par les femmes

Secteur		RURAL		
Objectif sectoriel		Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges		
Fonction		Production et développement rural		
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
	RUR-1.5 Aménagement et régénération des forêts de production du domaine permanent et valorisation des ressources forestières et fauniques	Développer les capacités de production des filières forestières et fauniques	Les filières forestières et fauniques sont plus productives	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des plantations d'avenir existant dans les réserves forestières transférée au secteur privé, Au moins 5000 ha/an • 3000 ha de plantations d'avenir transférées • gestion paritaire du Centre de Promotion du Bois(CPB) fonctionnelle • Augmentation de nombre d'essences utilisées • Diversification des produits finis et semi-finis et augmentation du taux d'utilisation, • Existence d'un marché intérieur de la grume valorisant le produit • L'ensemble des usines respecte les normes environnementales • Les prélèvements à l'hectare sur une base durable atteignent le niveau de 15m3/ha • 80 forêts communautaires (FC) et les marchés ruraux (MR) attachés ont été créés et sont opérationnels • Les FC et MR sont créés et fonctionnelles • L'utilisation de foyers économes en augmentation • 50 ZICGC sont attribués aux populations par sexe (hommes – femmes) et au moins 25 sont fonctionnelles • 15 initiatives pilotes lancées • 20 ZIC disposent d'un plan de gestion et 10 sont mis en œuvre • Au moins 10 emplois permanents sont créés dans chaque ZIC • 05 essences à usage multiple sont promues et adoptées par les paysans • Nombre par sexe des bénéficiaires des superficies • Nombre d'unités de 3ème transformation créé et d'artisans par sexe (hommes – femmes) formés • 50 000 visiteurs par an dans les AP

Secteur	RURAL			
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges			
Fonction	Production et développement rural			
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
RUR-2 Amélioration du cadre de vie	RUR-2.1 Développement et entretien des pistes rurales RUR-2.2 Amélioration des infrastructures socio-économiques RUR-2.3 Appui au développement communautaire et participatif RUR-2.4 Gestion communautaire des ressources forestières et fauniques	Développer les infrastructures en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> Le parc infrastructurel en milieu rural s'est accru Le développement communautaire est devenu un véhicule important de la croissance dans les communautés Les populations des deux sexes contribuent au développement et à la gestion de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> 1 500 km de pistes créées/réhabilitées par an 50% du réseau non prioritaire entretenu (12 000 km) Nombre de points d'eau par habitant Nombre par sexe de bénéficiaires des points d'eau Nombre des infrastructures de production Nombre des infrastructures de stockage Nombre des infrastructures de conservation Nombre des infrastructures de transformation 60% des villages et communes disposent d'un plan de développement Augmentation du nombre de projets communautaires mis en œuvre Taux de disponibilité des outils de gestion communautaires nombre de nouvelles forêts communautaires créées Nombre de projets communautaires nombre par sexe de gestionnaires formés Nombre par sexe de promoteurs d'infrastructures et de projets

Secteur		RURAL		
Objectif sectoriel		Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges		
Fonction		Production et développement rural		
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
RUR-3 Gestion durable des ressources naturelles	RUR-3.1 Gestions des zones humides RUR-3.2 Reboisement RUR-3.3 Gestion environnementale des activités rurales RUR-3.4 Gestion de la biodiversité et valorisation des ressources	Gérer les ressources naturelles de manière durable et responsable	Les capacités de gérer les ressources de manière durable se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> • 5 000 ha de bas-fonds aménagés • Politique de gestion des zones humides disponible et instruments de mise en œuvre adoptés et validés • Nombre des zones humides disposant d'un plan de gestion • 5 sites RAMSAR identifiés et classés • 5000 ha de plantations privées sont créés et bien gérées • Superficies des plantations existantes transférées aux collectivités locales • 15 000 000 d'arbres plantés dans les zones à écologie fragile • Nombre de normes élaborées et de cahiers de charges environnementales signés • Stratégie de communication mise en œuvre • Régularité de l'information des acteurs au sujet de l'évolution environnementale du secteur rural • Un guide de suivi de l'état de l'environnement disponible • Nombre de rapports de suivi • Plan national d'affectation des terres mis en œuvre • Nombre de conflits entre les utilisateurs de l'espace • Nombre de tenues de palabres • Les schémas directeurs de l'hydraulique rurale sont mis en œuvre • Nombre de Décrets de zonage signés • Nombre de plans d'aménagement mis en œuvre • Nombre de bassins versants aménagés • Nombre de procédures de classement complétées (jusqu'à la préparation des projets de décrets) d'UFA et AP classées. • Nombre de titres fonciers établis pour les UFA et les AP • Nombre de campagnes de sensibilisation • 75% des UFA et des Forêts communales ont un plan d'aménagement élaboré et approuvé • Nombre de forêts certifiées • Nombre et volume financier d'activités soutenues annuellement • Nombres de cas de braconnage • Nombre d'espèce dont le suivi génétique est assuré • Nombre de thèmes abordés intégrant le genre

Secteur		RURAL		
Objectif sectoriel		Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges		
Fonction		Production et développement rural		
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
RUR-4 Amélioration du cadre institutionnel	RUR-4.1 Renforcement du système d'information RUR-4.2 Revue du cadre législatif et réglementaire RUR-4.3 Mise en cohérence des interventions	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le cadre législatif et réglementaire Renforcer le dispositif d'information et de formation sur la production et le développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre sectoriel et réglementaire du développement rural s'est amélioré Les hommes et femmes, ont un meilleur accès à l'information sur la production et le développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> Cartes de ressources disponibles aux échelles nationale et régionale Bases de données actualisées disponibles Bases de données sur les différentes ressources Nombre de textes législatifs et réglementaires nationaux mis à jour, en cohérence avec les textes sous-régionaux et internationaux et diffusés aux acteurs Documents de mise en œuvre des acteurs élaborés en adéquation avec la stratégie sectorielle PSAE mis en œuvre Phase II du PSFE exécutée Au moins 80% des déclencheurs du PSFE sont atteints en année 3 Des instances de coordination sous-sectorielles et régionales fonctionnelles 50 Ecoles et centres de formations rénovés 10 centres de formation créés et 2500 jeunes répartis par sexe formés aux métiers ruraux Appropriation des principes de la SDRS par au moins 50% des acteurs Nombre par sexe de bénéficiaires de textes Nombre de groupes féminins Nombre de personnels recrutés ou promus par sexe Volume de crédits répartis par sexe et octroyés pour les activités du secteur rural

Secteur	RURAL			
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges			
Fonction	Production et développement rural			
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
	RUR-4.4 Renforcement des capacités RUR-4.5 Développement des mécanismes de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre • Améliorer le respect des dispositions légales en matière forestière et faunique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre dans le secteur se sont considérablement accrues • Les contrôles forestiers et fauniques sont plus efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Effectifs du personnel accrus et en adéquation avec les organigrammes ministériels et les ratios d'encadrement • Nombre de postes de travail pourvus • Nombre de concours de recrutement lancés • Volume réparti par sexe de crédits octroyés pour les activités du secteur rural • Nombre d'établissement financiers offrant des services au secteur rural • Volume des recettes collectées • Existence de structures de financement adaptées aux activités du secteur rural • Existence de structures destinées à garantir les crédits ruraux octroyés ; • Injection de 40 milliards par an dans le secteur • Programme de sécurisation des recettes forestières en exécution • Programme de sécurisation des recettes d'élevage et des pêches en exécution • Programme de sécurisation des recettes fauniques en exécution • Accroissement des recettes de l'exploitation forestière et faunique • Volume de financement issu du marché du carbone Fonds fiduciaire national pour les aires protégées créé et mis en place

RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur	RURAL				
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges				
Fonction	Production et développement rural				
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
RUR-1 Développement des productions végétale, animale, halieutique, sylvicole	RUR-1.1 Vulgarisation et conseil agricole	RUR-1.1.1 Développement et vulgarisation des techniques durables de production	Les hommes et les femmes producteurs, ont un meilleur accès au conseil agricole	Ratio de 70 à 80 Organisations des Producteurs agricoles (OPA) de femmes et d'hommes par conseiller agricole/vulgarisateur	MINADER MINEPIA MINIMIDT MINRESI
	RUR-1.2 Développement de l'offre des intrants agricoles	RUR-1.2.1 Réhabilitation et création de nouveaux aménagements hydro-agricoles et pastoraux	Le bassin des ressources utiles au développement de l'agro-pastoral s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • 10 000 ha réhabilités • 7 000 ha sommairement aménagés • 200 points d'eau réhabilités et 700 créés • 10% des espaces pastoraux (220 000 ha) sécurisés 	MINADER MINEPIA MINEE MINTP
		RUR-1.2.2 Gestion sécurisée des espaces et ressources pastoraux			MINEPIA MINADER MINEP MINFOF
RUR-1.2.3 Appui à la production des intrants agricoles		<ul style="list-style-type: none"> • La capacité de production des intrants agricoles s'est améliorée • Les systèmes d'information sur les marchés d'intrants sont fonctionnels • L'accès équitable des hommes et femmes aux intrants est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'offre des intrants dans les filières prioritaires • Centre national de semences forestières fonctionnel • Volume d'intrants importés • Volume d'intrants produits localement • Quantités de semences forestières distribuées • Taux d'accès aux intrants modernes amélioré • Nombre par sexe hommes-femmes, de bénéficiaires 	MINADER MINEPIA MINFOF MINRESI MINEPAT MINEP	

Secteur	RURAL					
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges					
Fonction	Production et développement rural					
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
		RUR-1.2.4 Réduction des coûts de revient et amélioration de l'accessibilité aux intrants		<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de ménages pratiquant l'agriculture et utilisant les engrais, pesticides et semences améliorées • Pourcentage de ménages agricoles dirigés par les femmes 	MINADER MINEPIA, MINFOF MINFI	
		RUR-1.2.5 Amélioration de la fertilité et de la conservation des sols	La problématique de la fertilité et de la conservation des sols est mieux cernée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cartes pédologiques et d'aptitudes culturales des sols disponibles • Superficies aménagées conformément aux cartes pédologiques et d'aptitudes culturales des sols. • Laboratoires d'analyse des engrais fonctionnels ; • Existence et disponibilité des cartes 	MINADER MINEPIA MINFOF/ MINEP	
	RUR-1 .3 Appui à l'installation des jeunes en milieu rural	RUR-1.3.1 Appui à l'installation des jeunes agriculteurs	La dynamique jeune s'ancre davantage en milieu rural	10 000 jeunes, garçons et filles, installés		MINADER MINEPIA MINJEUN MINFOF
		RUR-1.3.2 Appui à l'installation des jeunes pêcheurs				
		RUR-1.3.3 Elaboration du projet pilote d'installation des jeunes pisciculteurs				
		RUR-1.3.4 élaboration du projet pilote d'installation des jeunes pépiniéristes				
	RUR-1.4 Développement des filières	RUR-1.4.1 Promotion de la mécanisation	<ul style="list-style-type: none"> • La mécanisation est davantage intégrée dans la production • Le tissu des moyennes et grandes exploitations s'est densifié 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 000 ha mécanisés (1 tracteur pour 100 ha de culture) • Nombre d'exploitations ayant recours à la mécanisation • Superficie labourée mécaniquement • 30% de la production provient des 	MINADER MINEPIA MINRESI	
		RUR-1.4.2 Promotion des moyennes et grandes exploitations			MINADER MINEPIA	

Secteur	RURAL				
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges				
Fonction	Production et développement rural				
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		RUR-1.4.3 Modernisation des exploitations familiales		moyennes et grandes exploitations • Nombre de ménages pratiquant les activités rurales (agriculture, etc.) et utilisant un matériel moderne (10 000 exploitations de références au moins existent) • Accroissement de 70% des niveaux de production de 2005 pour les filières stratégiques • Nombre d'exploitations dirigées par les femmes	MINADER MINEPIA MINRESI
		RUR-1.4.4 Appui à la relance des filières			MINADER MINEPIA MINCOM MERCE MINIMIDT MINFI -MINRESI
	RUR-1.5 Aménagement et régénération des forêts de production du domaine permanent et valorisation des ressources forestières et fauniques	RUR-1.5.1 Régénération forestière	• Les plantations industrielles privées sont mises en place • La gestion des plantations d'avenir existant dans les réserves forestières est transférée au secteur privé	• Superficies aménagées et plantées selon le sexe • Superficies rétrocédées aux populations • Nombre par sexe de bénéficiaires des superficies	MINFOF MINEP
		RUR-1.5.2 Optimisation de la filière forêt-bois	Le pays dispose d'un marché intérieur de la grume valorisant de plus en plus le produit	• Gestion paritaire du Centre de Promotion du Bois (CPB) • Nombre d'essences utilisées, • Nombre d'unités de 3ème transformation créées et d'artisans par sexe (hommes – femmes) formés • Volume de bois transitant par le marché intérieur des grumes et valeur des transactions par essence • Taux d'utilisation du bois dans les constructions au Cameroun • Volume de bois prélevé à l'ha	MINFOF MINIMIDT MINPMEE SA
		RUR-1.5.3 Promotion et valorisation des PFNL	Les techniques de production, récolte et transformation des PFNL porteurs sont améliorées	• Degré d'organisation des filières • Evolution de la valeur ajoutée dégagée par chaque filière	MINFOF, MINEP

Secteur	RURAL				
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges				
Fonction	Production et développement rural				
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		RUR-1.5.4 Développement de la production du bois d'énergie dans les zones de savane sèche	Les hommes et les femmes adoptent davantage les foyers économes dans leurs habitudes de consommation bois énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de foyers économes utilisés • Schéma directeur d'approvisionnement en bois énergie de Garoua et Maroua élaborés 	MINFOF MINEP
		RUR-1.5.5 Développement des Zones d'Intérêts Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC)	Les ZIC sont mieux gérées et les communautés sont davantage responsabilisées dans leur gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (hommes – femmes) d'emplois stables créés • 25 ZICGC sont attribués aux populations et au moins 12 sont fonctionnelles • Nombre de ZICGC appartenant aux populations autochtones réparti par sexe • 10 ZIC disposent d'un plan de gestion et 5 sont mis en œuvre • Au moins 10 emplois permanents sont créés dans chaque ZIC • Nombre de plans de gestion des ZIC mis en œuvre 	MINFOF
		RUR-1.5.6 Amélioration de la gestion des ZIC			MINFOF
		RUR-1.5.7 Développement du Game ranching	Le potentiel du Game ranching est mieux jaugé	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 initiatives pilotes lancées et fonctionnelles • Nombre d'initiatives gérées par les femmes 	MINFOF
		RUR-1.5.8 Promotion des essences à usage multiple en zone aride	La connaissance en matière d'essences multiples a augmenté au sein des populations paysannes	02 essences à usage multiple sont promues et adoptées par les paysans	MINFOF
		RUR-1.5.9 Création des conditions favorisant l'augmentation des visiteurs dans les Aires Protégées (AP)	La capacité d'attrait des AP s'est accrue	30 000 visiteurs par an dans les AP	MINFOF MINTOUR
RUR-2.	RUR-2.1	RUR-2.1.1 Réhabilitation et création	1 500 km de pistes	Nombre de kilomètres de routes rurales	MINADER,

Secteur		RURAL			
Objectif sectoriel		Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges			
Fonction		Production et développement rural			
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
Amélioration du cadre de vie	Développement et entretien des pistes rurales	des pistes rurales	créées/réhabilitées par an 30% du réseau non prioritaire entretenu	créées/réhabilitées et entretenus Distance moyenne séparant le logement d'un ménage rural et la route la plus proche	MINTP MINFOF MINTOUR MINEPIA
	RUR-2.2 Amélioration des infrastructures socio-économiques	RUR-2.2.1 Développement et entretien des infrastructures de production, de stockage, de conservation et de transformation	Les hommes et femmes vivant en milieu rural jouissent d'un meilleur cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de points d'eau par habitant • Nombre par sexe de bénéficiaires des points d'eaux • Nombre des infrastructures de production • Nombre réparti par sexe des promoteurs d'infrastructures de stockage • Nombre réparti par sexe des promoteurs d'infrastructures de conservation • Nombre réparti par sexe des promoteurs d'infrastructures de transformation 	MINADER, MINEPAT MINEE MINSANT E MINEDUB
	RUR-2.3 Appui au développement communautaire et participatif	RUR-2.3.1 Renforcement des capacités des communautés et communes à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi des projets et plans de développement	Les communautés et communes sont plus aptes à assurer la gestion des projets et plans de développement	<ul style="list-style-type: none"> • 30% des villages et communes disposent d'un plan de développement • Augmentation du nombre de projets communautaires mis en œuvre • Augmentation du nombre de projets communautaires portés par les femmes 	MINADER, MINEPAT MINFOF MINEPIA
	RUR-2.4 Gestion communautaire des ressources forestières et fauniques	RUR-2.4.1 Développement de la foresterie communautaire RUR-2.4.2 renforcement des capacités des gestionnaires des forêts communautaires et des ZICGC	<ul style="list-style-type: none"> • La foresterie communautaire gagne davantage de terrain • Les communautés utilisent efficacement les outils de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accroissement des forêts communautaires • Taux de disponibilité des outils de gestion communautaires • Nombre de nouvelles forêts communautaires créées • Nombre d'hommes et de femmes bénéficiaires des forêts communautaires • Nombre de gestionnaires par sexe formés 	MINFOF MINFOF
RUR-3 Gestion durable des zones humides	RUR-3 .1 Gestion des zones humides	RUR-3.1.1 Valorisation et aménagement des bas fonds	Les capacités d'exploitation des zones humides se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> • 1000 ha de bas-fonds aménagés • Typologie et caractérisation des zones 	MINADER MINEPAT

Secteur	RURAL				
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges				
Fonction	Production et développement rural				
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
ressources naturelles				humides, connues	MINEPIA MINEP
		RUR-3.1.2 Développement et mise en œuvre de la politique nationale de gestion des zones humides			MINEP
	RUR-3.2 Reboisement	RUR-3.2.1 Promotion des Plantations Forestières	La dynamique de reboisement joue un rôle clé dans la gestion des ressources forestières	<ul style="list-style-type: none"> • 2000 ha de plantations privées sont créés et bien gérées • Superficies de plantations existantes transférées aux collectivités locales • 5 000 000 d'arbres plantés dans les zones à écologie fragile 	MINFOF MINEP
		RUR-3.2.2 Transfert de certaines réserves forestières aux collectivités locales			MINFOF
		RUR-3.2.3 Lutte contre la désertification			MINFOF/ MINEP, MINADER MINEPIA
	RUR-3.3 Gestion environnementale des activités rurales	RUR-3.3.1 Amélioration de la réglementation environnementale	Les normes environnementales sont de meilleure qualité	Nombre de normes élaborées et de cahiers de charges environnementales signés	MINEP MINFOF MINADER MINEPIA
		RUR-3.3.2 Sensibilisation et information environnementale	Les acteurs des deux sexes sont régulièrement informés de l'évolution environnementale du secteur rural	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication mise en œuvre • Nombre de thèmes abordés intégrant le genre 	MINEP MINFOF MINADER MINEPIA MINADER
		RUR-3.3.3 Monitoring environnemental	La dynamique environnementale est mieux suivie	Nombre d'inventaires de reconnaissance sur les parcelles permanentes réalisés	MINEP MINFOF
	RUR-3.4 Gestion de la biodiversité et valorisation des ressources	RUR-3.4.1 Maîtrise et gestion optimale des terres	Le pays dispose d'un plan national d'affectation des terres	Effectivité des cartes d'affectation des terres	MINEPAT MINFOF MINEP MINADER MINEPIA

Secteur	RURAL				
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges				
Fonction	Production et développement rural				
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
					MINDAF
		RUR-3.4.2 Maîtrise et gestion optimale des ressources en eau	Les ressources en eau sont davantage maîtrisées	Nombre de schémas directeurs de l'hydraulique rurale élaborés	MINEP MINFOF MINEPIA MINADER MINEE
		RUR-3.4.3 Développement et élaboration des plans de zonage	<ul style="list-style-type: none"> Les facteurs de durabilité dans la gestion des ressources naturelles s'accroissent Le potentiel génétique est amélioré et contrôlé 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de plans de zonages disponibles Nombre d'aires protégées disposant d'un plan d'aménagement Nombre de bassins versants aménagés Nombre d'UFA et d'AP classées Nombre de titres fonciers établis pour les UFA et les AP 50% des UFA et des Forêts communales ont un plan d'aménagement élaboré et approuvé Les superficies de forêts certifiées ont augmenté de 50% Le volume de bois certifié a augmenté Nombre et volume financier d'activités génératrices de revenus soutenues annuellement en faveur des populations riveraines des aires protégées Nombre de cas de braconnage Nombre d'espèce dont le suivi génétique est assuré 	MINFOF MINEP MINADER MINEPIA MINEPAT MINIMIDT
		RUR-3.4.4 Gestion optimale des écosystèmes			MINEP MINFOF MINADER MINEPIA
		RUR-3.4.5 Sécurisation du domaine forestier permanent			MINEP MINFOF
		RUR-3.4.6 Aménagement des forêts de production			MINEP MINFOF
		RUR-3.4.7 promotion de la certification forestière			MINFOF
		RUR-3.4.8 Développement des alternatives au braconnage			MINEPIA MINFOF
		RUR-3.4.9 Gestion des ressources biogénétiques			MINEPIA MINRESI MINADER MINEP
RUR-4 Amélioration du cadre institutionnel	RUR-4.1 Renforcement du système d'information	RUR-4.1.1 Développement d'un système d'information statistique et économique			Le système d'information du secteur rural a gagné en densité, en fiabilité et en efficacité

Secteur	RURAL						
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges						
Fonction	Production et développement rural						
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs		
		RUR-4.1.2 Développement et gestion d'un système d'information sur les ressources		<ul style="list-style-type: none"> Comptes annuels du secteur rural élaborés Cartes de ressources disponibles aux échelles nationale et régionale Nombre de bases de données par sexe actualisées et disponibles 	MINEPIA MINADER MINFOF MINEP MINRESI		
	RUR-4.2 Revue du cadre législatif et réglementaire	RUR-4.2.1 Elaboration et mise en œuvre des textes réglementaires	La cohérence institutionnelle et l'efficacité interne du secteur se sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de textes législatifs et réglementaires nationaux mis à jour, en cohérence avec les textes sous-régionaux et internationaux et diffusés aux acteurs Nombre de bénéficiaires de textes par sexe Existence de documents cadre dont les acteurs se sont appropriés Programme Sectoriel Agriculture Elevage pleinement mis en œuvre Cadres de concertation adaptés Phase II du PSFE exécutée Nombre d'instances de coordination fonctionnelles 	MINADER MINEPIA MINFOF MINEP		
		RUR-4.2.2 Elaboration et diffusion des politiques et stratégies sectorielles			MINADER MINEPIA MINFOF MINEP		
	RUR-4.3 Mise en cohérence des interventions	RUR-4.3.1 Adaptation, Création et mise en place des organes de coordination des différents programmes sectoriels			MINADER MINEPIA MINFOF MINEP MINEPAT		
		RUR-4.3.2 renforcement des mécanismes de coordination sectorielle			MINADER MINEPIA MINFOF MINEP MINEPAT		
	RUR-4.4 Renforcement des capacités	RUR-4.4.1 Rénovation des centres et des programmes de formation			<ul style="list-style-type: none"> Le dispositif de génération de compétences dans le secteur du développement rural s'est amélioré Les capacités institutionnelles du secteur rural se sont accrues 	<ul style="list-style-type: none"> 25 Ecoles et centres de formations rénovés Programmes adaptés aux nouveaux défis du secteur 	MINADER, MINEPIA, MINFOF
		RUR-4.4.2 Création de nouveaux centres de formation				<ul style="list-style-type: none"> 5 centres créés 2500 jeunes garçons et filles annuellement formés aux métiers ruraux 	MINADER, MINEPIA, MINFOF MINEFOP
		RUR-4.4.3 Renforcement des capacités des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre par sexe d'acteurs/ou/groupes formés ou recyclés 	MINADER, MINEPIA,			

Secteur		RURAL			
Objectif sectoriel		Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges			
Fonction		Production et développement rural			
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
				<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation des principes de la SDR par au moins 25% des acteurs • Nombre de groupes féminins 	MINFOF
		RUR-4.4.4 Recrutement et redéploiement du personnel		<ul style="list-style-type: none"> • Effectifs du personnel accrus et en adéquation avec les organigrammes ministériels et les ratios d'encadrement à la base • Nombre de postes de travail pourvus • Nombre de concours de recrutement lancés • Nombre de personnels promus ou recrutés par sexe 	MINADER MINEPIA MINFOF MINEP
	RUR-4.5 Développement des mécanismes de financement	RUR-4.5.1 Appui au financement des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques	L'accès au financement des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> • Volume de crédits réparti par sexe et octroyés pour les activités du secteur rural • Nombre d'établissements financiers offrant des services au secteur rural • Injection de 40 milliards par an dans le secteur • Répartition par sexe des bénéficiaires des financements • Existence de structures destinées à garantir les crédits ruraux octroyés 	MINADER MINEPIA MINFI MINFOF MINEP
		RUR-4.5.2 Appui à la sécurisation des recettes forestières, fauniques, d'élevage et des pêches	Les activités forestières, fauniques, d'élevage et des pêches satisfont aux attentes en matière de recettes	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de PV de patrouilles, • Nombre de PV d'inspection • Nombre de P.V de poursuites judiciaires • Volume des recettes collectées • Programme de sécurisation des recettes forestières en exécution • Programme de sécurisation des recettes 	MINFI, MINFOF MINEPIA

Secteur	RURAL				
Objectif sectoriel	Assurer la sécurité alimentaire, la durabilité des performances et réussir l'intégration dans les échanges				
Fonction	Production et développement rural				
Programme	Sous-Programme	Projet/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
				d'élevage et des pêches en exécution <ul style="list-style-type: none"> • Programme de sécurisation des recettes fauniques en exécution • Accroissement des recettes de l'exploitation forestière et fauniques 	
		RUR-4.5.3 Mise en place des mécanismes de financement novateurs de la conservation et du développement	<ul style="list-style-type: none"> • Organe de gestion autonome des aires protégées créé et fonctionnel • Le marché du carbone finance la conservation et le développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Texte de création existant et personnel mis en place • Volume de financement issu du marché du carbone 	MINFOF MINEP MINEPAT MINADER MINEPIA MINFI



Secteur de l'Industrie et des Services

A3. SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Le secteur « industrie et services » est composé des ministères suivants : Ministère des Mines et du Développement Technologique ; Ministère du Commerce ; Ministère du Tourisme ; Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ; Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Les autorités considèrent ce secteur comme le véritable levier de la croissance et de la création d'emplois décents à moyen terme, ce d'autant plus que le développement du secteur a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée.

A l'horizon de la mise en œuvre de leur stratégie de croissance et d'emplois en 2020, les autorités comptent développer ce secteur afin d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations. Cet objectif sera atteint par la réalisation des programmes ci-après : (i) la densification du tissu national des entreprises, (ii) le développement et le soutien à la production manufacturière, (iii) le développement et la promotion de l'accès aux marchés, (iv) la densification de la recherche au développement et de l'innovation, (v) le développement des normes et de la qualité et (vi) le développement et la promotion du tourisme.

De manière spécifique, ces programmes vont permettre : (i) d'améliorer la production de l'industrie et des services, (ii) d'augmenter la valeur ajoutée manufacturière, (iii) d'assurer de manière compétitive la présence des produits camerounais sur les marchés, (iv) d'améliorer la recherche dans le secteur de l'industrie et des services, (v) d'améliorer, promouvoir et valoriser le label « Made in Cameroon » et (vi) de développer les produits touristiques camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique prisée.

Pour atteindre ces objectifs, les programmes ci-dessus ont été déclinés en 22 sous-programmes axés notamment sur :

- la facilitation et simplification des procédures de création des entreprises ;
- la réhabilitation du tissu d'entreprises existantes ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- la valorisation des matières premières locales ;
- le développement et promotion de l'accès aux marchés intérieurs et extérieurs ;
- le renforcement de la recherche agricole, géologique, minière et en sciences humaines et sociales ;
- la dynamisation des activités d'élaboration des normes et de certification de la conformité ;
- la promotion du tourisme à l'intérieur et à l'extérieur

RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur	INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
INDS-1 Densification du tissu national des entreprises	INDS-1.1 Facilitation et simplification des procédures de création des entreprises	Améliorer la production de l'industrie et des services	La contribution de la production des entreprises à la croissance s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Délai de création des entreprises (maximum 72 heures) • Durée de vie des entreprises • Existence de mesures fiscales incitatives, notamment pour les entrepreneurs féminins • Volume des IDE
	INDS-1.2 Réhabilitation du tissu d'entreprises existantes			
	INDS-1.3 Amélioration du climat des affaires			
	INDS-1.4 Suivi/évaluation de la stratégie du secteur de l'industrie et services			
INDS-2 Développement et soutien à la production manufacturière	INDS-2.1 Redéploiement des filières à fort potentiel de croissance	Augmenter la valeur ajoutée manufacturière	La contribution de la VA manufacturière à la croissance s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Part de la production manufacturière dans le PIB (au moins de 25-30%) • Part des emplois manufacturiers dans la population (hommes et femmes) active employée
	INDS-2.2 Valorisation des matières premières locales			
INDS-3 Développement et promotion de l'accès aux marchés	INDS-3.1 Développement et promotion de l'accès aux marchés intérieurs	Assurer de manière compétitive la présence des produits camerounais sur les marchés	La présence des produits camerounais sur les marchés s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Part des exportations dans le PIB • Déficit de la balance commerciale
	INDS-3.2 Développement et promotion de l'accès aux marchés extérieurs			
INDS-4 Densification de la recherche au développement et de l'innovation	INDS-4.1 Développement des ressources humaines en sciences et technologies	Améliorer la recherche dans le secteur de l'industrie et des services	La capacité d'innovation du secteur de l'industrie et des services s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'applications des résultats de la recherche • Nombre d'entreprises innovantes créées • Taux d'amélioration de la Productivité
	INDS-4.2 Renforcement de la recherche agricole			
	INDS-4.3 Renforcement de la recherche géologique et minière			
	INDS-4.4 Renforcement de la recherche en sciences humaines et sociales			
	INDS-4.5 Renforcement de la promotion des matériaux locaux			

Secteur	INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
	INDS-4.6 Renforcement du développement technologique			
INDS-5 Développement des normes et de la qualité	INDS-5.1 Mise à niveau du cadre réglementaire et institutionnel	Améliorer, promouvoir et valoriser le label « Made in Cameroon »	La compétitivité et la notoriété des produits camerounais sont durablement établies	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de produits certifiés (répondant aux normes en vigueur) • Nombre d'entreprises certifiées (répondant aux normes en vigueur) • Nombre de produits homologués
	INDS-5.2 Développement des mesures incitatives à la normalisation			
	INDS-5.3 Dynamisation des activités d'élaboration des normes et de certification de la conformité			
	INDS-5.4 Développement des compétences locales en matière de normalisation			
	INDS-5.5 Renforcement du système d'information et de communication sur les normes			
INDS- 6 Développement et promotion du tourisme	INDS-6.1 Amélioration de la qualité de l'offre touristique	Développer les produits touristiques camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique	Le Cameroun est une destination touristique prisée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de touristes internationaux par an (au moins 1000 000) • Nombre, par sexe (Homme-Femmes), de touristes internes • Nombre de sites touristiques aménagés et normalisés • VA touristique / VA totale
	INDS-6.2 Promotion du tourisme intérieur			
	INDS-6.3 Promotion du tourisme à l'extérieur			

RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur	INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
INDS-1 Densification du tissu national des entreprises	INDS-1.1 Facilitation et simplification des procédures de création des entreprises	Promouvoir la création et le développement des entreprises au Cameroun	Le système de production s'est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> • 600 entreprises créées • 100 entreprises (dont 30 % de promotrices) restructurées et /ou mises à niveau • 6 filières redynamisées
	INDS-1.2 Réhabilitation du tissu d'entreprises existantes			
	INDS-1.3 Amélioration du climat des affaires			
	INDS-1.4 Suivi/évaluation de la stratégie du secteur de l'industrie et services			
INDS-2 Développement et soutien à la production manufacturière	INDS-2.1 Redéploiement des filières à fort potentiel de croissance	Améliorer la production manufacturière	La production manufacturière a augmenté en quantité et en qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Part de la production manufacturière dans le PIB • Taux par sexe (hommes-femmes) d'accroissement de la production manufacturière
	INDS-2.2 Valorisation des matières premières locales			
INDS-3 Développement et promotion de l'accès aux marchés	INDS-3.1 Développement et promotion de l'accès aux marchés intérieurs	Faciliter l'accès des produits camerounais aux marchés	La demande relative aux produits camerounais est en progression constante	<ul style="list-style-type: none"> • Volume des exportations • Taux de pénétration des marchés
	INDS-3.2- Développement et promotion de l'accès aux marchés extérieurs			
INDS-4 Densification de la recherche au développement et de l'innovation	INDS-4.1 Développement des ressources humaines en sciences et technologies	Promouvoir le développement et la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques dans le secteur de l'industrie et des services	Le système national de recherche s'est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> • Taux par sexe (hommes-femmes) d'accroissement de chercheurs • Niveau de compétence des chercheurs (au moins x% de doctorants)
	INDS-4.2 Renforcement de la recherche agricole			
	INDS-4.3 Renforcement de la recherche géologique et minière			
	INDS-4.4 Renforcement de la recherche en sciences humaines et sociales			
	INDS-4.5 Renforcement de la promotion des matériaux locaux			
	INDS-4.6 Renforcement du développement technologique			
INDS-5 Développement	INDS-5.1 Mise à niveau du cadre réglementaire et institutionnel	Intégrer la démarche qualité dans le processus	La qualité des produits camerounais s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • 400 normes élaborées

Secteur	INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
des normes et qualité	INDS-5.2 Développement des mesures incitatives à la normalisation	de production des biens et services		<ul style="list-style-type: none"> • 300 produits homologués • 20 procédés/ produits certifiés ISO
	INDS-5.3 Dynamisation des activités d'élaboration des normes et de certification de la conformité			
	INDS-5.4 Développement des compétences locales en matière de normalisation			
	INDS-5.5 Renforcement du système d'information et de communication sur les normes			
INDS-6 Développement et promotion du tourisme	INDS-6.1 Amélioration de la qualité de l'offre touristique	Développer une offre touristique de qualité	La qualité de l'offre touristique s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 entreprises touristiques normalisées • 10 sites touristiques aménagés • Taux de satisfaction des touristes
	INDS-6.2 Promotion du tourisme intérieur			
	INDS-6.3 Promotion du tourisme à l'extérieur			

RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
INDS-1 Densification du tissu national des entreprises	INDS-1.1 Facilitation et simplification des procédures de créations des entreprises	INDS-1.1.1 Initiative Pépinières d'entreprises	Le cadre de développement de la PME s'est amélioré	- 180 nouvelles entreprises (dont 30% féminines) créées -Existence d'une agence opérationnelle de facilitation et de promotion des PME et de l'artisanat - 10 centres de gestions agréés créés et opérationnels	MINPMEESA
		INDS-1.1.2 Mise en place d'une agence de facilitation et de promotion des PME et de l'artisanat			MINPMEESA
		INDS-1.1.3 Mise en place des centres de gestion agréés			
		INDS-1.1.4 Elaboration d'un code des investissements spécifique et incitatif pour les activités touristiques	L'attrait des investisseurs pour l'industrie touristique a augmenté	Existence d'un Code des investissements spécifique et incitatif pour les activités touristiques	MINTOUR
		INDS-1.1.5 Facilitation du développement des TIC	L'accès des entreprises aux TIC s'est accru	50 entreprises ayant bénéficié de mesures d'accompagnement sur le plan des TIC dont 15 dirigées par des femmes	MINPOSTEL
	INDS-1.2 Réhabilitation du tissu d'entre-prises existantes	INDS-1.2.1 Mise à niveau des entreprises à fort potentiel d'exportation	Les leviers du dispositif d'exportation se sont renforcés	100 entreprises à fort potentiel d'exportation mises à niveau dont 30 dirigées par des femmes	MINIMIDT
		INDS-1.2.2 Renforcement de la compétitivité des PME	Les PME sont davantage outillées sur le plan de la compétitivité	Niveau général de qualité des prestations des PME	MINPMEESA
		INDS-1.2.3 Mise en œuvre de la réforme du secteur de l'artisanat	Le secteur de l'artisanat dispose d'un cadre plus propice à son développement	Existence d'un cahier des charges et d'initiatives concrètes par rapport à la réforme du secteur de l'artisanat	MINPMEESA

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		INDS-1.2.4 Appui à la migration des acteurs du secteur informel vers le secteur formel	Les acteurs du secteur informel migrent vers le secteur formel	1 000 acteurs dont 30% de femmes appuyés dans le cadre de la migration	MINPMEESA
		INDS-1.2.5 Création des centres régionaux de développement des PME	Les PME sont mieux encadrées	5 centres de développement de PME créés et opérationnels	MINPMEESA
		INDS-1.2.6 Réhabilitation du parc hôtelier de l'Etat	Le parc hôtelier de l'Etat est en meilleure condition	30% des établissements hôteliers de l'Etat réhabilités	MINTOUR
		INDS-1.2.7 Renforcement de la capacité d'offre de services des postes	L'offre des services de postes et télécommunications s'est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Densité des unités de services postaux • 37% de télé densité de téléphonie fixe et mobile • Nouveau dispositif de fonctionnement du CEP et du CCP • Code postal et adressage • 10% d'accès à l'Internet • Niveau d'adéquation de la gestion du spectre de fréquences • 60 téléc centres communautaires construits et opérationnels • 40 bureaux de postes dotés de points d'accès numériques 	MINPOSTEL
		INDS-1.2.8 Renforcement de la capacité d'offre de services des télécommunications			
		INDS-1.2.9 Renforcement de la capacité d'offre de services des TIC			
		INDS-1.2.10 Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale			
		INDS-1.2.11 Développement du service universel			
		INDS-1.2.12 Réorganisation du mode de fonctionnement de la CEP et du CCP			
		INDS-1.2.13 Organisation des communications électroniques			
		INDS-1.2.14 Optimisation de l'utilisation des infrastructures des télécommunications			
		INDS-1.2.15 Amélioration de la gestion du spectre de fréquences			
		INDS-1.2.16 Organisation de la fourniture des services			

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES				
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations				
Fonction		Production et commerce				
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
		INDS-1.2.17 Accroissement de l'offre de téléphonie fixe				
		INDS-1.2.18 Accroissement de l'offre de téléphonie mobile				
		INDS-1.2.19 Promotion et vulgarisation de l'Internet				
		INDS-1.2.20 Amélioration de l'accès aux services des TIC				MINPOSTEL
		INDS-1.2.21 Construction des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP)				MINPOSTEL
		INDS-1.2.22 Mise en place des Points d'accès numériques dans les bureaux de Poste				MINPOSTEL
		INDS-1.2.23 Modernisation du secteur privé de la communication				MINCOM
	1.3 Amélioration du climat des affaires	INDS-1.3.1 Amélioration du cadre de concertation entre les pouvoirs publics et les professionnels du secteur	Les incitatifs à l'amélioration des performances des associations professionnelles, des PME et des artisans ont augmenté	Capacités de 10 nouvelles associations professionnelles, des PME et des artisans renforcées dont 3 dirigées par des femmes	MINIMIDT	
		INDS-1.3.2 Renforcement des capacités des associations professionnelles, des PME et des artisans			MINPMEESA	
		INDS-1.3.3 Amélioration des textes réglementaires sur les circuits de distribution	Le cadre législatif et réglementaire des affaires s'est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux textes en vigueur en matière de circuits de distribution Nouveaux textes en vigueur en matière de commerce électronique et de promotion des PME Nouveaux textes en vigueur en matière de promotion des PME Nouveaux textes en vigueur en matière de postes, de télécommunications et de TIC 	MINCOMMERCE	
		INDS-1.3.4 Elaboration des textes de loi sur le commerce électronique			MINCOMMERCE/ MINPOSTEL	
		INDS-1.3.5 Elaboration de la loi portant promotion des PME au Cameroun			MINPMEESA	
		INDS-1.3.6 Réadaptation de la réglementation dans le domaine des Postes			MINPOSTEL	
		INDS-1.3.7 Réadaptation de la			MINPOSTEL	

Secteur	INDUSTRIE ET SERVICES				
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations				
Fonction	Production et commerce				
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		réglementation dans le domaine des Télécommunications		<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des mesures de promotion des Hommes et Femmes dans les textes élaborés 	MINPOSTEL
		INDS-1.3.8 Réadaptation de la réglementation dans le domaine des TIC			
		INDS-1.3.9 Opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements	Les mécanismes de financement et de promotion des investissements ont augmenté	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une agence de promotion des investissements • Les instances dirigeantes sont désignées • Les ressources sont mobilisées • Promotion des femmes dans les instances dirigeantes 	MINIMIDT/PM/PR
		INDS-1.3.10 Mise en place d'un Fonds de financement des PME	Le financement des PME est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un fonds de financement des PME 	MINPMEESA
		INDS-1.3.11 Elaboration du Compte Satellite du Tourisme	La contribution du tourisme à la croissance est mesurée selon les normes internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Part du tourisme dans le PIB (7% au moins) • Dépense moyenne d'un touriste 	MINTOUR
		INDS-1.3.12 Mise en place de mécanismes durables pour le financement du tourisme	Les projets touristiques bénéficient des financements	2 projets touristiques financés par an, dont un promoteur féminin	MINTOUR
		INDS-1.3.13 Mise en place d'un environnement stimulant la demande des services des postes	L'environnement des services est incitatif	Existence d'une filiale de services financiers postaux à vocation bancaire	MINPOSTEL
		INDS-1.3.14 Mise en place du code postal et adressage du Cameroun			MINPOSTEL
		INDS-1.3.15 Création d'une filiale de services financiers postaux à vocation bancaire			MINPOSTEL
		INDS-1.3.16 Mise en place d'un réseau d'information pour la croissance	L'accès à l'information sur la croissance s'est accru	Existence d'un réseau d'information pour la croissance	MINCOM

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INDS-1.4 Suivi / évaluation de la stratégie du secteur de l'industrie et services	INDS-1.4.1 Elaboration et suivi évaluation d'un plan directeur des PME	La stratégie du secteur de l'industrie et des services est suivie et évaluée de façon systématique et méthodique	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif de suivi et évaluation dans le cadre du Plan directeur des PME 10 zones prioritaires de développement du tourisme Un produit phare de développement du tourisme camerounais Dispositif de suivi et évaluation dans le cadre des stratégies ministérielles Dispositif de suivi et évaluation dans le cadre du Plan directeur de développement technologique et de la propriété industrielle Dispositif de suivi et évaluation d'ensemble de la stratégie du secteur de l'industrie et des services 	MINPMEESA
		INDS-1.4.2 Suivi/évaluation de la mise e INDS-n œuvre de la stratégie du secteur industrie et services			MINEPAT MINISTERES SECTORIELS
		INDS-1.4.3 Elaboration d'un Plan Directeur de développement du tourisme			MINTOUR
		INDS-1.4.4 Elaboration et suivi/évaluation des stratégies ministérielles			MINISTERES SECTORIELS
		INDS-1.4.5 Elaboration d'un plan directeur de développement technologique et de la propriété industrielle			MINIMIDT
INDS-2 Développement t et soutien à la Production manufacturière	INDS-2 .1 Redéploiement des filiales à fort potentiel de croissance	INDS-2.1.1 Restructuration des filières de croissance (filiale Coton/textile/confection, Tourisme Bois, mines, caoutchouc, agro-industrie	Les filières à fort potentiel de croissance sont restructurées et compétitives	12 des projets prioritaires des filières de croissance financés, dont 4 portés par des femmes financés	MINISTERES SECTORIELS
		INDS-2.1.2 Recherche de nouveaux indices miniers	La connaissance du potentiel minier s'est accrue	Nombre de nouveaux gisements	MINIMIDT
		INDS-2.1.3 Soutien à la transformation du fer, de l'aluminium, du pétrole, du gaz	Les entreprises de transformation du fer, de l'aluminium, du pétrole, et du gaz ont un meilleur accès à des ressources utiles à leur développement	12 entreprises soutenues dont au moins deux soutenues par des femmes	MINIMIDT

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	INDS-2.2 Valorisation des matières premières locales	INDS-2.2.1 Soutien à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse	Les produits locaux sont valorisés par les PME camerounaises	150 PME de transformation et de conservation créées, dont 40 portées par des femmes	MINPMEESA
		INDS-2.2.2 Appui à la valorisation des inventions et des innovations technologiques	<ul style="list-style-type: none"> Les résultats des recherches sont connus Les applications industrielles sont connues 	10 inventions et innovations technologiques mises en valeur, les candidatures féminines étant encouragées	MINIMIDT
		INDS-2.2.3 Projet d'exploitation du cobalt /nickel, manganèse.		2 applications industrielles connues et mises en valeur	MINIMIDT
		INDS-2.2.4 Projet d'exploitation du fer de Mbalam		2 applications industrielles et mises en valeur	MINIMIDT
		INDS-2.2.5 Projet d'exploitation du fer de Mini Martap		2 applications industrielles et mises en valeur	MINIMIDT
		INDS-2.2.6 Projet intégré de transformation du caoutchouc et des produits dérivés		2 applications industrielles connues et mises en valeur	MINIMIDT
		INDS-2.2.7 Reconversion économique de la filière banane plantain (PREBAP)		2 applications industrielles connues et mises en valeur	MINIMIDT
		INDS-2.2.8 Valorisation des résultats de la recherche		L'apport de la recherche dans le développement est mieux connu	10 résultats de recherche exploités
INDS-3 Développement et promotion de l'accès au marché	INDS-3.1 Développement et promotion de l'accès aux marchés intérieurs	INDS- 3.1.1 Rationalisation des circuits de distribution des produits	Les circuits de distribution des produits sont mieux organisés	Les textes réglementaires sont signés et appliqués	MINCOMMERCE
		INDS-3.1.2 Création des centres d'exposition des produits des PME	L'accès des PME aux marchés locaux se développe	5 centres créés	MINPMEESA
	INDS-3.2 Développement et promotion de l'accès aux marchés extérieurs	INDS-3.2.1 Pénétration du marché nigérian	Les exportations des produits camerounais vers le Nigeria ont augmenté	Volume des exportations vers le Nigeria (10% d'augmentation par an)	MINCOMERCE
		INDS-3.2.2 Renforcement de la position camerounaise sur le marché sous-régional	Les exportations des produits camerounais vers la sous-région ont augmenté	Volume des exportations vers la sous-région (10% d'augmentation par an)	MINCOMERCE

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		INDS-3.2.3 Pénétration du marché américain (AGOA)	Des produits camerounais à fort potentiel d'exportation sont conditionnés pour le marché américain	Le volume des exportations des produits locaux vers le marché américain (10% d'augmentation par an)	MINCOMERCE
		INDS-3.2.4 Création de l'agence de promotion des Exportations	L'Agence de Promotion des Exportations est opérationnelle	Textes de création; instances dirigeantes désignées ; ressources mobilisées	MINCOMERCE
INDS-4 Densification de la recherche au développement et de l'innovation	INDS-4.1 Développement des ressources humaines en sciences et technologies	INDS-4.1.1 Programme d'assistance publique aux chercheurs isolés et étudiants doctorants pour la promotion de l'emploi en matière de science et de technologie	Les leviers d'accroissement du capital humain en sciences et technologies se sont accrus	<ul style="list-style-type: none"> 20 chercheurs isolés et d'étudiants doctorants (soit au moins 6 femmes) bénéficient d'un appui financier et matériel Nombre d'emplois créés et sécurisés dans le secteur des sciences et technologies Degré de collaboration avec les ingénieurs et scientifiques de la diaspora camerounaise Nombre par sexe (hommes-femmes) de chercheurs formés et de chercheurs recyclés 	MINIMIDT
		INDS-4.1.2 Développement de la collaboration scientifique et technologique avec les scientifiques et ingénieurs de la diaspora			MINRESI
		INDS-4.1.3 Partenariat avec les organismes au développement pour renforcer la lutte contre la pauvreté en milieu rural			MINRESI
		INDS-4.1.4 Formation des chercheurs			MINRESI
	INDS-4.2 Renforcement de la recherche agricole	INDS-4.2.1 Destruction des plantes impropres au pâturage: cas de Bokassa et mimosa dans les provinces de l'Adamaoua et de l'est	<p>Le cadre normatif de la recherche agricole s'est amélioré</p> <p>La prolifération des plantes impropres au pâturage est davantage maîtrisée</p>	Campagnes de destruction de bokassa et mimosa dans les provinces de l'Adamaoua et de l'Est	MINRESI
		INDS-4.2.2 Amélioration de la production et de l'utilisation des céréales (riz, maïs, sorgho)	La production de céréales a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'accroissement de la production de riz (au moins ... %) Taux d'accroissement de la production de sorgho (au moins %) Taux d'accroissement de la 	MINRESI

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
				production de maïs (au moins ... %)	
		INDS-4.2.3 Amélioration de la productivité des légumineuses dans les différentes zones agro écologiques du Cameroun (haricot, niébé, soja)	La productivité des légumineuses a augmenté dans les différentes zones écologiques	<ul style="list-style-type: none"> Taux de productivité dans la culture du haricot Taux de productivité dans la culture du niébé Taux de productivité du dans la culture soja 	MINRESI
		INDS-4.2.4 Renforcement des capacités des producteurs de fruits et légumineuses en vue d'améliorer les productions, la transformation et le marketing	Les capacités des producteurs de fruits et légumineuses se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de transformation des fruits Part de marché des produits fruitiers transformés localement Volume de production des plants d'espèces fruitières et légumineuses 	
		INDS-4.2.5 Développement des méthodes de lutte intégrée contre les insectes ravageurs et les maladies de cultures annuelles et pérennes d'importance économique au Cameroun	Les connaissances en matière d'insectes ravageurs et de maladies de cultures annuelles et pérennes d'importance ont augmenté	Nombre de méthodes éprouvées de lutte intégrée développées	MINRESI
		INDS-4.2.6 Amélioration de la productivité et valorisation des cultures annuelles industrielles (canne à sucre, tabac)	La productivité des cultures annuelles industrielles a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> Taux de productivité dans la culture de la canne à sucre Taux de productivité dans la culture du tabac 	MINRESI
		INDS-4.2.7.Appui au développement de la production des plants d'espèces fruitières et légumineuses			MINRESI
		INDS-4.2.8 Amélioration de la production aquacole par des essais d'élevage en milieux marins au Cameroun	Les éléments nécessaires au développement de la production aquacole en milieu marin sont cernés	Nombre d'essais concluants relatifs à la production aquacole en milieu marin	MINRESI
		INDS-4.2.9 Création d'un centre des technologies agro-alimentaires	Le secteur agro-alimentaire s'est renforcé	Existence d'un Centre des technologies agro-alimentaires	MINRESI

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES				
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations				
Fonction		Production et commerce				
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
	INDS-4.3 Renforcement de la recherche géologique INDS-et minière	INDS-4.3.1 Identification, cartographie, quantification et évaluation agronomique des calcaires phosphatés de Bouba Djida	La recherche géologique et minière a connu des avancées	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé, carte et rapport d'évaluation des phosphates de Bouba Djida • Existence d'une carte géologique du Cameroun à 1/200000 • Rapport d'étude sur les bassins sédimentaires • Relevé et rapport d'évaluation des argiles, calcaires, pouzzolanes et pierres volcaniques 	MINRESI	
		INDS-4.3.2 Cartographie géologique du Cameroun au 1/200000			MINRESSI MINIMIDT	
		INDS-4.3.3 Etude des bassins sédimentaires			MINRESI	
		INDS-4.3.4 Identification et valorisation des argiles, des calcaires, des pouzzolanes et des pierres volcaniques			MINRESI	
		INDS-4.3.5 Suivi scientifique des opérations de dégazage des lacs Nyos et Monoun			La surveillance géologique est assurée	MINRESI
		INDS-4.3.6 Surveillance du Mont Cameroun				MINRESI MINATD
		INDS-4.3.7 Sécurisation en eau des grandes agglomérations			La capacité de sécurisation en eau des grandes agglomérations s'est améliorée	Volume potentiel et volume sûr en eau
	INDS-4.4 Renforcement de la recherche en sciences humaines et sociales	INDS-4.4.1 Développement intégré des pygmées et des minorités sociodémographiques	Les pygmées et les minorités sociodémographiques se développent harmonieusement et équitablement	Rétroaction des groupes cibles Nombre d'hommes et de femmes ayant amélioré leurs conditions de vie	MINRESI	
	INDS-4.5 Renforcement de la promotion des matériaux locaux	INDS-4.5.1 Valorisation des ordures ménagères et promotion des énergies renouvelables (biogaz)	Les matériaux locaux sont davantage connus et valorisés dans le milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'initiatives concluantes et à potentiel significatif en matière de production de biogaz • Existence d'initiatives concluantes et à potentiel significatif en matière de blocs de terre comprimés • Existence d'un Centre des 	MINRESI MINIMIDT MINPMEESA	
		INDS-4.5.2 Elaboration des paquets technologiques sur la production des blocs de terre comprimés (BTC) et mise en œuvre			MINRESI	

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES				
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations				
Fonction		Production et commerce				
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
		INDS-4.5.3 Création d'un centre des technologies du bois d'Afrique Centrale		technologies du bois d'Afrique centrale	MINRESI	
		INDS-4.6.1 Valorisation de l'énergie solaire et des énergies renouvelables	Le dispositif du développement technologique a gagné en performance	<ul style="list-style-type: none"> Quantité d'énergie produite par la technologie du solaire et d'autres sources d'énergie renouvelable Linéaire hydrologique réhabilité et suivi Nombre de centres d'excellence créés et opérationnels 	MINRESI	
	INDS-4.6.2 Réhabilitation et suivi du réseau hydrologique national	MINRESI				
	INDS-4.6.3 Création des centres de recherche et d'excellence	MINRESI				
	INDS-4.7 Renforcement de la recherche animale	INDS-4.7.1 Amélioration de la consommation des protéines animales dans la province du Littoral par l'élevage et la production des aulas codes	La recherche animale a connu des avancées	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de production des aulas codes Taux de productivité du cheptel Taux d'accroissement du cheptel Taux d'accroissement de la production des alevins 	MINRESI	
		INDS-4.7.2 Développement de stratégies de gestion durable pour l'amélioration de la production et de la productivité du cheptel camerounais			MINRESI	
		INDS-4.7.3 Amélioration durable de la production des alevins et valorisation des sous-produits			MINRESI	
	INDS-5 Développement des normes et qualité	INDS-5.1 Mise à niveau du cadre réglementaire et institutionnel	INDS-5.1.1 Elaboration des textes d'application de loi sur la normalisation	Le dispositif de développement de la normalisation est fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> Textes d'application signés Existence d'un Conseil national de la normalisation créé Existence d'une Agence des normes et de la qualité Existence d'un Laboratoire national de référence de norme Existence d'un dispositif de surveillance et de suivi de l'application des normes 	MINIMIDT
			INDS-5.1.2 Création d'un Conseil National de la Normalisation			
			INDS-5.1.3 Mise en place de l'Agence des Normes et de la Qualité			
INDS-5.1.4 Création d'un Laboratoire National de référence						
INDS-5.1.5 Appui à la formulation et à la mise en place d'un dispositif de surveillance et			MINIMIDT			

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		de suivi de l'application des normes			
	INDS-5.2 Dynamisation des activités d'élaboration des normes et de certification de la conformité	INDS-5.2.1 Prise en compte de la normalisation dans les marchés publics et les nouveaux projets industriels	Le domaine de la normalisation et de la certification est plus dynamique	<ul style="list-style-type: none"> Proportion des marchés publics et de nouveaux projets industriels axés sur la conformité aux normes (20%) Existence d'un fond destiné à la promotion de la normalisation 	MINIMIDT
		INDS-5.2.2 Mise en Place d'un Financement Permanent à travers un Fond destiné à la promotion des activités de normalisation et de mise à niveau des entreprises			MINIMIDT
		INDS-5.2.3 Renforcement de la coopération avec les organismes internationaux de normalisation	Le pays dispose d'un réseau de coopération internationale utile au développement des capacités de normalisation	Nombre de conventions de coopération internationale (en matière de normes et de qualité) signées et effectivement opérationnelles	MINIMIDT
	INDS-5.3 Développement des compétences locales en matière de normalisation	INDS-5.3.1 Appropriation par le Secteur Privé, des activités des Comités Techniques de Normalisation	Le secteur privé prend une part active aux activités de normalisation	Niveau de participation du secteur privé dans les Comités techniques de normalisation	MINIMIDT
	INDS-5.4 Renforcement du système d'information et de communication sur les normes	INDS-5.4.1 Création de Centres de Documentation et d'Information sur la normalisation, dans les zones à fort potentiel industriel	L'information relative à la normalisation est plus accessible dans les zones à fort potentiel industriel	<ul style="list-style-type: none"> 2 centres de documentation créés et opérationnels 10 manifestations promotionnelles organisées 	MINIMIDT
		INDS-5.4.2 Promotion de manifestations à caractère promotionnel			MINIMIDT
INDS-6 Développement et promotion du tourisme	INDS-6.1 Amélioration de la qualité de l'offre touristique	INDS-6.1.1 Appui aux initiatives de développement d'écotourisme	Le parc des sites aménagés et sécurisés s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> 10 réserves foncières affectées pour le développement du tourisme Nombre d'établissements de tourisme normalisés 10 cahiers de charges d'investissement sur les sites touristiques élaborés 10 projets dont le financement 	MINTOUR
		INDS-6.1.2 Agrément, classement et reclassement des entreprises touristiques	L'offre d'hébergement touristique du Cameroun s'accroît en même temps que la qualité des prestations		MINTOUR
		INDS-6.1.3 Inventaire et aménagement des infrastructures et sites touristiques	Les opérateurs économiques sont sensibilisés sur l'intérêt		MINTOUR

Secteur		INDUSTRIE ET SERVICES			
Objectif sectoriel		Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction		Production et commerce			
Programme	Sous-programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		INDS-6.1.4 Mise en concession de certains sites touristiques	du tourisme	est assuré • 10 terrains réservés pour le développement du tourisme • Existence de critères d'appréciation de la qualité (instruments de mesure de la satisfaction)	MINTOUR
		INDS-6.1.5 Constitution d'une réserve foncière pour le développement du tourisme au Cameroun			MINTOUR
		INDS-6.1.6 Mise en place des structures d'accueil autour des sites éco-touristiques et zones touristiques			MINTOUR
	INDS-6.2 Promotion du tourisme intérieur	INDS-6.2.1 Mise en place de l'Office National du Tourisme Camerounais (ONTC)	Les capacités d'information en matière de tourisme se sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un l'Office National du Tourisme Camerounais • 3 Bureaux d'Information touristique créés et opérationnels • L'adresse du site internet portail du MINTOUR 	MINTOUR
		INDS-6.2.2 Promotion de la culture touristique			MINTOUR
	INDS-6.3 Promotion du tourisme à l'extérieur	INDS-6.3.1 Ouverture de Bureaux d'Information Touristique dans les marchés cibles			MINTOUR
INDS-6.3.2 Création d'un portail Internet				MINTOUR MINPOSTEL	



Secteur de la Gouvernance

A4. SECTEUR DE LA GOUVERNANCE

La promotion de la gouvernance constitue l'un des défis majeurs que le Gouvernement entend relever au cours des prochaines années pour inscrire le Cameroun au nombre des pays émergents où les droits des citoyens sont connus et respectés ; un pays qui offre aux opérateurs économiques un environnement non seulement propice mais aussi attractif pour le développement de leurs affaires.

Dans le cadre du DSCE, cette préoccupation se traduit par un ensemble de mesures/actions que le Gouvernement entend mettre en œuvre au cours de la période allant de l'année 2012 à l'année 2020. Ces mesures/actions qui visent à terme à : « **Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique** » à travers la promotion de l'Etat de droit et de la gestion stratégique de l'Etat seront exécutées dans le cadre de six programmes qui seront opérationnalisés à travers dix huit (18) sous-programmes dont sont partie prenante, outre la Présidence de la République et les Services du Premier Ministre, le ministère en charge de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le ministère des Finances, le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le ministère de la Fonction Publique et, le ministère de la Justice .

Ces programmes sont les suivants :

1. Renforcement des capacités de planification : cinq (05) sous-programmes;
2. Renforcement des capacités de gestion financière et de contrôle : trois (03) sous-programmes ;
3. Renforcement de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques et au développement local : six (06) sous-programmes;
4. Modernisation des institutions de l'État (Fonction publique, Assemblée Nationale, Justice) : trois (03) sous-programmes;
5. Amélioration de l'environnement des affaires et promotion du partenariat public-privé :
6. Lutte contre la corruption.

RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur	GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel	Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction	Gouvernance			
Programmes	Sous – Programmes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs de mesure
GOUV-1.1 Réforme administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation de la réglementation et des procédures; • Amélioration des structures. • Renforcement des capacités. 	Assurer la durabilité dans la performance des institutions	Les citoyens hommes et femmes, sont satisfaits des prestations des institutions	Au moins 80% des usagers (hommes et femmes) satisfaits des prestations des services publics; Rétroaction des observateurs externes sur l'image des institutions camerounaises.
GOUV-1.2 Justice publique	<ul style="list-style-type: none"> • Législation de la justice • Répression de la violation de la règle de droit • Réparation du préjudice • Amélioration des conditions de détention • Réinsertion sociale des détenus et la lutte contre les récidives 	Rationaliser les structures et les procédures étatiques	L'efficacité du système judiciaire s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sanctions administrées pour violation de la règle de droit • Conditions de détention des détenus, par sexe, âge et type d'infraction ; • Taux par sexe de réinsertion sociale des détenus • Taux par sexe de récidive des criminels
GOUV-1.3 Gestion économique et finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Planification, programmation, budgétisation, suivi-évaluation -Planification du développement à long terme -Planification et cadrage budgétaire à moyen terme -Budgétisation -Suivi et évaluation 	Harmoniser et actualiser les textes de lois	La culture de planification est intégrée dans les habitudes et pratiques de la gestion des affaires publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une vision nationale mise en œuvre • Prise en compte systématique des résultats de cycle en cycle dans 100% des stratégies ministérielles

Secteur	GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel	Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction	Gouvernance			
Programmes	Sous – Programmes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs de mesure
	<ul style="list-style-type: none"> • Prévisibilité, suivi budgétaire et contrôle d'exécution -Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget -Comptabilité, enregistrement de l'information et rapports financiers -Surveillance et vérification externe -Pratique des bailleurs de fonds -Spécificités transversales : couverture et transparence 	Intégrer de manière systématique les politiques et les stratégies de développement, la comptabilité publique et le contrôle, dans la gestion des ressources publiques	La culture des résultats et de la réédition des comptes est ancrée dans les pratiques de gestion des ressources publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les structures bénéficiant des deniers publics soumettent annuellement leur compte à la Chambre des Comptes • La Chambre des comptes publie annuellement les résultats d'examen des comptes publics (100%)
GOUV-1.4 Institutions Parlementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures et condition du travail de l'Assemblée Nationale • Capacités des commissions de l'Assemblée • Capacités du Sénat 	Améliorer les capacités des institutions parlementaires	Les institutions parlementaires sont plus performantes	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de dotation de l'Assemblée Nationale en manuel de procédures • Niveau de dotation de l'Assemblée Nationale en personnel d'appui qualifié, notamment en ce qui a trait aux commissions
GOUV-1.5 Lutte contre la corruption	Politique de lutte contre la corruption sensibilisation des acteurs de la vie publique	Faire adopter aux acteurs de la vie publique des comportements compatibles avec l'éthique ainsi qu'avec la morale, et opposés à la corruption	La corruption est réduite à un phénomène marginal dans la vie publique au Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • La proportion des usagers des différents services qui sont victimes de la corruption au cours d'une année est inférieure à 3% ; • L'indice de perception et le classement du Cameroun s'améliore sensiblement chaque année
GOUV-2.1 Amélioration de l'environnement des affaires et promotion du partenariat public-privé	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement juridique et juridictionnel des affaires • Environnement de l'entreprise • Promotion des initiatives privées et facilitation des investissements 	Faciliter systématiquement l'investissement privé	Le Cameroun est un pays plus attractif pour les investisseurs privés	<ul style="list-style-type: none"> • Part de l'investissement privé dans l'investissement total • IDE
	Développement des infrastructures	Améliorer le partenariat public privé dans le secteur de la production	Le recours au partenariat public privé est un mode de financement fréquemment utilisé dans le secteur de la production	La part du financement issu du partenariat public privé dans les investissements

Secteur	GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel	Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction	Gouvernance			
Programmes	Sous – Programmes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs de mesure
GOUV-2.2 Gouvernance d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité • Renforcement de capacités 	Améliorer l'environnement des affaires et la compétitivité des entreprises locales	L'environnement des affaires est porteur d'opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'augmentation du partenariat public-privé • Niveau de compétitivité des entreprises
GOUV-3.1 Participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques et au développement local	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de la société civile • Droits de l'homme • Diffusion et vulgarisation du droit 	Renforcer les capacités de la société civile à exercer des fonctions de plaidoyer, de représentation des intérêts, d'interaction avec l'Etat	La société civile joue un rôle clé dans la gouvernance nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Des réseaux d'association par filière d'activité et une structure faîtière de coordination de ces réseaux sont opérationnels • 100% des organisations de la société civile affiliées à un réseau • Effectivité de la collaboration entre le réseau des associations de droits de l'homme et le CNDHL <p>Existence de supports élaborés pour la diffusion et la vulgarisation du Droit (Sites informatiques, spots dans les media, Journal officiel,) et accessibles au grand public</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des citoyens aux consultations électorales et aux actions de développement local • Amélioration de l'accès à l'information juridique 	Accroître la participation effective des citoyens aux différentes consultations électorales et aux actions de développement local	<ul style="list-style-type: none"> • Le sens de la responsabilité civique s'est ancré dans les mœurs des populations • ELECAM est opérationnel et efficient dans l'organisation et de la supervision des élections • Les populations participent pleinement aux initiatives de développement local 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'inscription des citoyens (hommes et femmes) sur les listes électorales supérieur à 90% • Taux de participation des citoyens (hommes et femmes) aux différentes consultations électorales supérieur à 70% • Nombre réduit de contentieux électoraux ; • Proportion de projets d'intérêt local initiés, financés, exécutés et contrôlés par les populations des deux sexes elles mêmes ou avec l'appui des ONG ou des Communes.

RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur		GOUVERNANCE		
Objectif sectoriel		Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique		
Fonction		Gouvernance		
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs de mesure
GOUV-1.1 Réforme administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation des structures et procédures administratives • Réglementation et la gestion de la Fonction Publique • Capacités des agents de l'Etat 	Renforcer les capacités de gestion de l'Administration publique	L'État a de meilleures capacités en matière de prospective et de GAR	<ul style="list-style-type: none"> • Le Cameroun est doté d'un document de Vision prospectif élaboré suivant une approche exploratoire et le met en œuvre • Au moins 50% des départements ministériels appliquent les principes de la GAR • La Fonction publique dotée d'une réglementation et d'une gestion satisfaisante • Les départements ministériels dotés de structures et de procédures administratives jugées rationalisées
GOUV-1.2 Justice publique	<ul style="list-style-type: none"> • Législation de la justice • Répression de la violation de la règle de droit • Réparation du préjudice • Amélioration des conditions de détention • Réinsertion sociale des détenus et lutte contre les récidives 	Renforcer la crédibilité de la Justice	<p>Les capacités du système judiciaire se sont renforcées</p> <p>Accès équitable de toutes les catégories de la population au système judiciaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Code civil et Code de procédure civile harmonisés • Code pénal actualisé • Dispositions juridiques discriminatoires à l'égard des femmes abrogées • Textes nationaux arrimés aux instruments internationaux • Nombre de cas d'application de la CEDEF dans les tribunaux • Délai de traitement des procédures réduit de 50% • Taux d'exécution des décisions accru de 50% • Effectif des personnels judiciaires doublé avec 30% de femmes • Existence de mesures spéciales pour favoriser l'accès des femmes et des enfants à la justice • Deux Palais de justice construits et cinq Palais réhabilités par an • Effectif des personnels augmenté de 50% dont 15% de femmes • Ration alimentaire portée de 225 à 500 FCFA • Soins médicaux assurés dans les prisons • Textes relatifs aux peines alternatives à l'emprisonnement élaborés et promulgués • Formation en petits métiers assurée à 20% des détenus en moyenne par an • Mesures spécifiques à l'endroit des femmes détenues et de leurs enfants
GOUV-1.3 Gestion Economique et Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Planification, programmation, budgétisation, suivi-évaluation • Planification du développement à long terme 	Améliorer la gestion des Finances publiques	L'État assure une saine gestion de l'économie et des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> • 100% de ministères disposent d'un CDMT genre (Hommes-Femmes) sensible pertinent adossé à des stratégies validés et adoptés les procédures et basé sur des ressources prévisibles mieux maîtrisées • Le niveau de budgétisation des cadres de dépenses à moyen terme

Secteur		GOUVERNANCE		
Objectif sectoriel		Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique		
Fonction		Gouvernance		
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs de mesure
Publiques	<ul style="list-style-type: none"> Planification et cadrage budgétaire à moyen terme Budgétisation Suivi et évaluation 			<ul style="list-style-type: none"> ministériels est à 80% au moins genre (Hommes-Femmes) sensibles 100% de ministères produisent des rapports de suivi-évaluation des politiques et programmes intégrant le genre (Hommes-Femmes) selon des méthodologies et procédures harmonisées. 100% des cadres stratégiques nationaux sont l'objet de suivi-évaluation selon des méthodologies et procédures harmonisées. Le budget de l'Etat est genre sensible à au moins 50%
	Prévisibilité, suivi budgétaire et contrôle d'exécution	Renforcer la fonction contrôle dans la gestion des finances publiques	L'État contrôle mieux l'utilisation des ressources publiques	<ul style="list-style-type: none"> 80% au moins de la tranche du budget de l'Etat est contrôlée en interne 100% de contrôle suivi de rapport largement diffusés ; Le nombre de contrôles annuels est fixé et respecté
GOUV-1.4 Institutions parlementaires	<ul style="list-style-type: none"> Procédures et conditions du travail de l'Assemblée Nationale Capacités des commissions de l'Assemblée Capacités du Sénat 	Renforcer les capacités de l'Assemblée Nationale	Le travail de l'Assemblée Nationale se fait de manière plus efficace	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée nationale dotée de manuels de procédures et les met en œuvre 100% des députés et des personnels d'appui formés dans divers domaines dont le genre
GOUV-1.5 Lutte contre la corruption	Redynamisation de la lutte contre la corruption	Extension des activités de la CONAC sur tout le territoire national	La CONAC multiplie et diversifie ses activités	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources humaines, financières et matérielles requises allouées à la CONAC sont accrues ; Nombre croissant de cas de corruption identifiés et réprimés; Implantation des démembrements de la CONAC jusqu'au niveau départemental Le renforcement des cours d'éducation civique à tous les niveaux du système éducatif
GOUV-2.1 Amélioration de l'environnement des affaires et promotion du partenariat public-privé	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité juridique et judiciaire des investissements 	Améliorer l'environnement des affaires	La sécurité juridique et judiciaire des investissements est assurée	<ul style="list-style-type: none"> 100% des juridictions sont aptes à appliquer le droit OHADA; 30% de magistrats et de greffiers sont formés annuellement dans le domaine du droit des affaires OHADA ; L'indice de risque des investissements s'est amélioré Nombre croissant d'investisseurs privés satisfaits des conditions d'investissement
	Participation du secteur privé à la réalisation des infrastructures de base	Accroître la participation du secteur privé à la réalisation des infrastructures de base	Le partenariat public privé à la réalisation des infrastructures de base est effectif	Au moins un projet est réalisé selon le principe BOT

Secteur	GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel	Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction	Gouvernance			
Programmes	Sous-programmes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs de mesure
GOUV-2.2 Gouvernance d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité • Renforcement des capacités 	Renforcer les capacités de gestion des entreprises	Les entreprises camerounaises sont plus compétitives	25% de chefs d'entreprises formés annuellement aux nouvelles méthodes de gestion
GOUV-3.1 Participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques et au développement local	Implication du citoyen et des OSC à tous les niveaux de prise de décision	Assurer la participation de la société civile à la gestion de la chose publique	Les citoyens des deux sexes adhèrent davantage aux décisions prises	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 70% des associations sont affiliées à un réseau ; • Nombre réduit de pétitions contestant les décisions prises
	Incitation du citoyen et des OSC à l'initiation et à la réalisation des actions de développement local	Promouvoir la participation de la société civile aux efforts de développement local	La participation de la société civile au développement local s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 70% des projets locaux financés sur le budget public sont l'objet de gestion participative ; • Au moins 50% des compétences prévues sont effectivement mises en œuvre par les CTD
	Participation effective des citoyens aux différentes consultations électorales	Assurer la participation de la société civile aux processus électoraux	L'intérêt des hommes et femmes pour les consultations électorales est croissant	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'inscription par sexe des citoyens sur les listes électorales supérieur à 70% ; • Taux de participation par sexe des citoyens aux différentes consultations électorales supérieur à 60%
	<p>Décentralisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérationnalisation des régions • Transferts des compétences et des ressources aux CTD • Renforcement de l'Administration locale conformément aux lois de décentralisation de 2004 	Approfondir le processus de décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> • Les Conseils régionaux sont mis en place et opérationnels • Tous les Ministères excepté ceux en charge de la sécurité, des relations extérieures, et de la monnaie ont transféré leurs compétences et leurs ressources aux communes • L'Administration des communes dispose des structures et des ressources humaines, financières et matérielles adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des Conseils régionaux sont mis en place et sont opérationnels ; • 90% des compétences et des ressources à transférer aux communes l'ont été effectivement ; • 30% des compétences et des ressources sont transférées aux régions ; • 90% des communes et 50% des régions ont adopté les organigrammes types ; • 90% des personnels requis par les communes et 50% des personnels des deux sexes (Hommes-Femmes) requis par les régions sont recrutés et formés ; • 70% des infrastructures et des équipements requis par les communes et 30% des infrastructures et des équipements requis par les régions sont mis à leur disposition • Au moins 70% du budget d'investissement des communes et régions est genre sensible

RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur	GOUVERNANCE				
Objectif sectoriel	Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique				
Fonction	Gouvernance				
Programmes	Sous - Programmes	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs de mesure	Acteurs
GOUV-1.1 Reforme administrative	GOUV-1.1.1 Fonction Publique	GOUV-1.1.1.1 <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la réglementation et la gestion de la Fonction publique Rationalisation des procédures étatiques Mise en place des codes de déontologie professionnelle par corps	<ul style="list-style-type: none"> La Fonction Publique évolue dans un environnement réglementaire rationalisé Codes de déontologie élaborés et appliqués 	<ul style="list-style-type: none"> 70% de départements ministériels disposant d'un manuel de procédures et d'un Plan d'organisation des effectifs mis en œuvre 100% des corps professionnels disposent d'un code de déontologie. 	SPM MINFOPRA MINISTERES SECTORIELS
GOUV-1.2 Justice publique	GOUV-1.2.1 Justice	GOUV-1.2.1.1 <ul style="list-style-type: none"> Harmonisation et actualisation des textes de lois ; Renforcement de la crédibilité de la Justice ; Renforcement des effectifs des personnels judiciaires ; Construction et réhabilitation des Palais de justice Renforcement des capacités des personnels judiciaires et pénitentiaires Amélioration des conditions de détention Réduction de la surpopulation carcérale Appui à la réinsertion sociale des détenus 	Les capacités du système judiciaire se sont renforcées Accès équitable de toutes les catégories de la population au système judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> Code civil et Code de procédure civile harmonisés ; Code pénal actualisé ; Textes juridiques discriminatoires à l'égard des femmes abrogés Arrimage des textes nationaux aux instruments internationaux ratifiés CEDEF appliquée dans les tribunaux Délai de traitement des procédures réduit de 50% ; Taux d'exécution des décisions accru de 50% ; Effectif des personnels judiciaires doublé avec 30% de femmes; Deux Palais de justice construits et cinq Palais réhabilités par an ; Existence de mesures spéciales pour favoriser l'accès des femmes, des jeunes et des enfants à la justice Effectif des personnels augmenté de 50% dont 15% de femmes 50% des personnels formés dont 15% de femmes ; 	MINJUSTICE

Secteur		GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel		Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction		Gouvernance			
Programmes	Sous - Programmes	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs de mesure	Acteurs
				<ul style="list-style-type: none"> • Ration alimentaire portée de 225 à 500 FCFA ; • Soins médicaux assurés dans les prisons ; • Textes relatifs aux peines alternatives à l'emprisonnement élaborés et promulgués • Formation en petits métiers assurée à 20% des détenus en moyenne par an, mesures spéciales prises à l'endroit des femmes détenues et de leurs enfants 	
GOUV-1.3 Gestion économique et Finances Publiques	GOUV-1.3.1 Planification, programmation, budgétisation	GOUV-1.3.1.1 Intégration de la réflexion prospective dans la planification	La Vision de développement à long terme est connue et intégrée dans tous les cadres de planification	Le Cameroun est doté d'un document de Vision prospectif élaboré suivant une approche exploratoire	MINEPAT
		GOUV-1.3.1.2 Renforcement de la planification	La planification à moyen terme est ancrée dans les pratiques des administrations publiques	<ul style="list-style-type: none"> • 70% de ministères disposent de stratégies validées et adoptées selon les procédures, et fondées sur la Vision prospective ; • Prise en compte de la dimension genre dans les stratégies sectorielles 	MINEPAT MINISTERES SECTORIELS
		GOUV-1.3.1.3 Amélioration de la programmation des ressources	Les ressources prévisibles de l'Etat à moyen et long terme sont mieux maîtrisées	<ul style="list-style-type: none"> • 90% des financements escomptés sur une période triennale sont connus ; • Le MINEPAT exploite un modèle macro à M&L terme 	MINEPAT MINFI
	GOUV-1.3.2 Planification et cadrage budgétaire à moyen terme	GOUV-1.3.2.1 Renforcement du cadrage budgétaire à moyen terme	L'élaboration des CDMT est devenue une pratique courante des administrations publiques	<ul style="list-style-type: none"> • 70% de ministères disposent de CDMT réalistes et genre sensibles adossés à des stratégies ; • Le CDMT central est produit selon les procédures et adopté par l'ensemble des ministères 	MINEPAT MINFI MINISTERES SECTORIELS


Secteur		GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel		Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction		Gouvernance			
Programmes	Sous - Programmes	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs de mesure	Acteurs
		GOUV-1.3.2.2 Amélioration de la budgétisation des CDMT	La budgétisation sensible au genre des CDMT s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • La budgétisation des cadres de dépenses à moyen terme ministériels est faite à 80% au moins et est genre sensible ; • La proportion des ministères budgétisant leur CDMT est $\geq 80\%$ 	MINEPAT MINFI MINISTERES SECTORIELS
	GOUV-1.3.3 Suivi & évaluation	GOUV-1.3.3.1 Amélioration du suivi-évaluation des politiques et des programmes	La performance des politiques et des programmes de développement est mieux cernée et adossée sur l'approche genre	<ul style="list-style-type: none"> • 80% de ministères produisent des rapports de suivi-évaluation selon des procédures harmonisées ; • Tous les cadres stratégiques nationaux sont l'objet de suivi et d'évaluation 	MINEPAT MINISTERES SECTORIELS
	GOUV-1.3.4 Prévisibilité, suivi budgétaire et contrôle d'exécution	GOUV-1.3.4.1 Amélioration de la couverture et de la concordance des Lettres de Règlement avec les autres états de synthèse annuelle.	La comptabilité, l'enregistrement de l'information et la rédaction des rapports financiers sont effectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de concordance entre les Lois de Règlement et les autres états de synthèse est à 100% ; • Le niveau de dépenses extrabudgétaires non rapportées autres que les projets financés par les bailleurs est passé de 5 à 2% • Le nombre de critères d'information pris en compte dans la documentation budgétaire est passé de 5 à 9 	MINFI CFB/ ASSEMBLEE NATIONALE
		GOUV-1.3.4.2 Accroissement du contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et du suivi des rapports d'audit	La fonction de contrôle de l'exécution du budget de l'Etat s'est densifiée	<ul style="list-style-type: none"> • 80% du budget public fait l'objet de contrôle interne • 80% du budget public a fait l'objet de contrôle par la Chambre des comptes • 100% des contrôles sont suivis de rapports largement diffusés 	MINFI/DCOB CHAMBRE DES COMPTES ASSEMBLEE NATIONALE MINISTERES SECTORIELS

Secteur		GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel		Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction		Gouvernance			
Programmes	Sous - Programmes	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs de mesure	Acteurs
GOUV-1.4 Institutions parlementaires et Fonction Publique	GOUV-1.4.1 Assemblée Nationale	GOUV-1.4.1.1 <ul style="list-style-type: none"> Amélioration des procédures de travail de l'Assemblée Nationale Renforcement des capacités des députés et des personnels d'appui 	L'Assemblée Nationale est mieux outillée pour mener à bien ses missions	<ul style="list-style-type: none"> Une Assemblée Nationale dotée de manuels de procédures et les mettant en œuvre 100% des députés et des personnels d'appui formés 	ASSEMBLEE NATIONALE
GOUV-1.5 Lutte contre la corruption	GOUV-1.5.1 Poursuite de la lutte contre la corruption	GOUV-1.5.1.1 <ul style="list-style-type: none"> Reforme du cadre juridique ; Intensification des actions d'information et de sensibilisation des populations en général, et des acteurs de la vie publique en particulier ; 	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre juridique est harmonisé et intègre les instruments internationaux ; Le citoyen, homme ou femme, est bien informé sur les méfaits de la corruption et les attitudes à adopter 	<ul style="list-style-type: none"> Lois sur la lutte contre la corruption harmonisées et renforcées, et textes d'application élaborés et signés Lois sur le dispositif institutionnel de lutte contre la corruption harmonisées et renforcées, et textes d'application élaborés et signés Loi spécifique élaborée et adoptée Texte d'application de l'Article 66 de la Constitution sur la déclaration des biens élaboré, signé et appliqué Cours d'éducation civique et morale dispensés aux élèves et étudiants à différents niveaux d'études, intégrant la lutte contre la corruption, à partir de 2012; A l'horizon 2012, 50% des chefs traditionnels, de leaders d'opinions et des professionnels de médias doivent avoir participé à un séminaire sur la lutte contre la corruption ; Au moins 75% du personnel des deux sexes dans différentes administrations publiques et privées sensibilisées à la lutte contre la corruption d'ici 2012 ; Campagnes d'information à travers les media ; Sanctions infligées et recensées dans le cadre de l'application des dispositions relatives au délit d'initié 	PR/CONAC CHAMBRE DES COMPTES MINJUSTICE ASSEMBLEE NATIONALE MINISTERES SECTORIELS ARMP ANIF EITI PROGRAMME CHOC

Secteur		GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel		Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction		Gouvernance			
Programmes	Sous - Programmes	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs de mesure	Acteurs
GOUV-2.1 Amélioration de l'environnement des affaires et promotion du partenariat public-privé	GOUV-2.1.1 Partenariat public-privé	GOUV-2.1.1.1 Simplification des procédures en matière d'investissements privés	L'environnement des affaires facilite le déploiement des investissements privés	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des guichets uniques ; Manuels de procédures en matière d'investissement élaborés et appliqués ; Réduction du nombre de jours pour l'obtention des autorisations diverses en matière d'investissement Promotion de mesures spéciales pour les femmes entrepreneures 	MINCOMMERCE MINIMIDT MINPMEESA MINFI
		GOUV-2.1.1.2 Dynamisation du cadre de concertation public privé	Le dialogue secteur public secteur privé est effectif et débouche sur des conditions attrayantes pour les investisseurs	Augmentation du niveau de satisfaction des investisseurs privés en ce qui concerne les conditions d'investissement	MINCOMMERCE MINIMIDT MINPMEESA MINFI
GOUV-3.1 Participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques et au développement local	GOUV-3.1.1 Implication du citoyen et des OSC à tous les niveaux de prise de décision	GOUV-3.1.1.1 <ul style="list-style-type: none"> Formation, sensibilisation, éducation du citoyen sur les enjeux de leur participation à la prise de décision ; Information du citoyen sur ses droits et libertés 	<ul style="list-style-type: none"> Le citoyen, homme ou femme, est bien formé et avisé sur les enjeux de sa participation à la prise de décision ; Les connaissances du citoyen, homme ou femme, sur ses droits et libertés se sont améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> Taux élevé d'inscription des hommes et femmes sur les listes électorales Journal Officiel produit régulièrement et accessible au citoyen ; Augmentation des dénonciations des cas de violation, dont celle des droits des femmes, auprès des instances judiciaires ; Augmentation du nombre des sanctions prises à l'encontre des auteurs des cas de violation dénoncés 	MINATD PR MINJUSTICE MINJUSTICE PM
		GOUV-3.1.1.2. <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités de la société civile à exercer des fonctions de plaidoyer, de représentation des intérêts, d'interaction avec l'Etat ; Révision du cadre juridique des associations notamment les ONG 	<ul style="list-style-type: none"> Les actions des OSC sont plus visibles et donnent satisfaction aussi bien aux populations (hommes-femmes), qu'aux pouvoirs publics ; <p>Cadre juridique révisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'implication de la société civile et des organisations féminines dans les instances de décision ; Au moins 30% des associations, dont 50% féminines, affiliées à un réseau ; Nombre de séminaires de renforcement des capacités organisés ; Nombre d'organisations des femmes touchées 	MINATD

Secteur		GOUVERNANCE			
Objectif sectoriel		Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique			
Fonction		Gouvernance			
Programmes	Sous - Programmes	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs de mesure	Acteurs
		<p>GOUV-3.1.1.3.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision du cadre juridique des élections • Allocation des ressources adaptées à ELECAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Les élections sont mieux organisées ; • ELECAM est opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles lois sur les élections révisées, adoptées et appliquées; • Disponibilités des ressources pour un fonctionnement rationnel (fichier électoral actualisé, personnel, infrastructures et équipement suffisants...) • Prise en compte de la perspective du genre dans le cadre juridique et le processus électoral 	PR MINATD
		<p>GOUV-3.1.1.4.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du cadre juridique de la décentralisation • Transferts aux communes des compétences et des ressources • Renforcement de l'Administration locale conformément aux lois de décentralisation de 2004 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre juridique de la décentralisation s'est amélioré ; • Des compétences et des ressources sont transférées aux communes ; • L'Administration des communes dispose des structures et des ressources humaines, financières et matérielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Textes suivants adoptés : -Texte d'application des lois de 2004 sur la décentralisation -Texte d'application de la loi portant régime financier des CTD -Projet de loi sur la fiscalité locale -Textes fixant les modalités de rémunération des Délégués du Gouvernement auprès des communautés urbaines, des Maires et de leurs adjoints -Statut de l'élu et du personnel des CTD • Les départements ministériels suivants ont transféré des compétences et des ressources aux communes (MINTP, MINSANTE, MINDUH, MINEDUB, MINEE, MINADER, MINEPIA, MINFI,) ; • 70% des communes ont adopté les organigrammes types ; • 70% des personnels des deux sexes (Hommes-Femmes) requis dans les communes sont recrutés et formés ; • 50% des communes disposent des infrastructures et des équipements adaptés 	SPM MINATD MINISTERES SECTORIELS
		<p>GOUV-3.1.1.5</p> <p>Amélioration de l'accès à l'information juridique (en rendant</p>	<p>L'information juridique est disponible sur divers supports et accessible au public</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Deux numéros du JO sont publiés par mois et sont acquis par 100% des ministères • Un recueil sur les jurisprudences de la Cour 	PR SPM COUR SUPREME

Secteur	GOUVERNANCE				
Objectif sectoriel	Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration de la distribution des retombées de la croissance économique				
Fonction	Gouvernance				
Programmes	Sous - Programmes	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs de mesure	Acteurs
		disponibles les divers supports de droit auprès des administrations, du secteur privé, de la société civile et des populations)		Suprême et des Cours d'Appels publié mensuellement et disponible dans le Centre de documentation du MINJUSTICE et sur Internet	MINJUSTICE MINISTERES SECTORIELS
		GOUV-3.1.1.6 Renforcement des capacités de la CNDH à s'implanter au moins dans chaque province du pays et à fonctionner en toute indépendance et celles des Associations de DH à la défense de ces droits;	La CNDH est bien implantée sur le territoire national et assure effectivement la formation des citoyens (hommes-femmes) et la protection de leurs droits humains	<ul style="list-style-type: none"> • Les 10 régions disposent des démembrements de la CNDH ; • Disponibilité chaque année d'un budget suffisant voté par l'Assemblée Nationale ; • 80% des leaders d'opinion et des associations de la société civile formés annuellement en matière de droit de l'homme 	CNDHL ASSEMBLEE NATIONALE



Secteur de l'Éducation

A5. SECTEUR DE L'EDUCATION

Le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre des mesures fortes qui visent, ***non seulement l'amélioration des conditions de vie des populations, mais aussi, la mise en place d'un capital humain solide et capable de soutenir la croissance économique.*** Ces mesures, dont la mise en œuvre s'effectuera par les ministères : de l'Education de Base, des Enseignements Secondaires, de l'Enseignement Supérieur, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, s'articulent autour de dix huit (18) programmes d'importances inégales, réparties de la manière suivante :

- Education de Base, Enseignements Secondaires, et Emploi et Formation professionnelle : douze (12) programmes répartis entre quatre (04) composantes : « Accès et Equité », Efficacité et Qualité » ; « Partenariat » et « Gestion et Gouvernance » ;
- Enseignement Supérieur : six (06) programmes : - « Professionnalisation et Entreprenariat », « Carte Universitaire et des Formations de l'Enseignement Supérieur », « Recherche et Innovation », « Développement des TIC », « Assistance aux étudiants » ; « Gouvernance managériale ».

EDUCATION DE BASE - RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur	EDUCATION		
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national		
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)		
Composantes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
EDUB-1 ACCES ET EQUITE	Améliorer l'accès et l'équité (notamment entre garçons et filles) dans l'éducation de base	L'accès et l'équité dans l'enseignement de base sont nettement améliorés entre les régions et entre les sexes	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'admission des garçons et des filles (au moins 50% d'augmentation) • Taux Brut de Scolarisation (TBS) ventilé par sexe • Taux de scolarité par sexe, âge et région • Indice de parité fille /garçon (au moins 5% d'augmentation) • Taux de couverture des établissements scolaires voir INS
EDUB-2 EFFICACITE ET QUALITE	Améliorer l'efficacité et la qualité	L'encadrement pédagogique dans son ensemble est performant	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'efficacité interne du système (CEI) • Taux de réussite des garçons et des filles aux examens et concours • Au moins 80% des enseignants et superviseurs pédagogiques ont reçu une évaluation pédagogique satisfaisante • Taux d'achèvement • Taux d'encadrement • Aléa dans la répartition des enseignants dans le primaire
EDUB-3 PARTENARIAT	Développer un partenariat efficace avec les parties prenantes à l'éducation de base	Les partenaires du système éducatif travaillent en synergie	Nombre de conventions/ contrats opérationnels avec les milieux socio professionnels
EDUB-4 GESTION ET GOUVERNANCE	Éradiquer tout éventuel dysfonctionnement du système éducatif national	La communauté éducative est satisfaite du fonctionnement du système éducatif national	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la carte scolaire à jour • Existence d'un CDMT genre sensible à jour • Existence d'un SYGIPES fonctionnel • Régularité dans la tenue des concertations statutaires (nombre de sessions statutaires tenues)

EDUCATION DE BASE - RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur	EDUCATION		
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national		
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)		
Composantes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
EDUB-1 ACCES ET EQUITE	EDUB-1.1 Encourager l'encadrement de la petite enfance sans discrimination	Les structures d'encadrement de la petite enfance se sont densifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Montant des subventions allouées aux filles • Taux brut de scolarisation préscolaire ventilé par sexe • Taux d'admission des élèves par sexe, année d'étude, niveau et type d'enseignement
	EDUB-1.2 Réaliser l'accès et l'achèvement universels dans le Primaire	Les disparités entre sexes et régions dans l'éducation primaire se sont réduites	Taux d'achèvement du primaire des garçons et filles
EDUB-2 EFFICACITE ET QUALITE	EDUB-2.1 Réduire de manière significative les déperditions scolaires par des réformes pédagogiques	Les réformes pédagogiques sont adoptées et mises en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Nature de la disposition réglementaire • Taux de déperdition scolaire par sexe, région et niveau d'enseignement
	EDUB-2.2 Développer une culture de l'évaluation dans l'enseignement primaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les superviseurs pédagogiques et les administratifs sont évalués régulièrement selon les standards en vigueur • Le système d'évaluation et de certification des élèves est révisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de régularité des inspections pédagogiques et administratives (au moins 70%) • Niveau d'augmentation de la fréquence des évaluations
	EDUB-2.3 Réviser les programmes, les manuels scolaires et les guides du maître d'enseignement	Les manuels scolaires et les guides du maître d'enseignement répondent mieux aux besoins et exigences du moment	<ul style="list-style-type: none"> • Effectivité de nouveaux programmes et autres outils pédagogiques adoptés • Nombre de manuels scolaires comportant des discriminations à l'égard des filles • Nombre de manuels scolaires promouvant l'égalité entre les garçons et les filles
	EDUB-2.4 -Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des élèves	Les élèves des deux sexes sont mieux encadrés	Niveau d'accroissement des taux de promotion par sexe (garçons-filles)
	EDUB-2.5 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats aux examens officiels sont meilleurs tant pour les garçons que pour les filles • La professionnalisation dans l'enseignement primaire s'est accrue • L'équité des sexes est appliquée à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre moyen d'inspections pédagogiques par enseignant et par an • Nombre d'ateliers de formation des enseignants sur le genre et l'approche genre à l'école
	EDUB-2.6 Améliorer le statut social des enseignants	La profession d'enseignant est davantage valorisée socialement	Niveau par sexe de satisfaction des enseignants

Secteur		EDUCATION	
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)	
Composantes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
	EDUB-2-7 Faciliter la disponibilité et l'accessibilité des programmes, des manuels scolaires et des matériels didactiques de qualité aux élèves et aux enseignants	Le niveau de possession des manuels scolaires et des guides pédagogiques dans les écoles s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accroissement de la possession de manuels et de matériels didactiques par les élèves, garçons et filles, et les enseignants (au moins 10%) • Taux de couverture en bibliothèques scolaires par région
	EDUB-2.8 Améliorer la santé en milieu scolaire	La prévalence des maladies les plus courantes a nettement diminué et les mesures préventives sont assurées	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de prévalence par type de maladie et par sexe • Nombre d'infirmeries scolaires fonctionnelles
	EDUB-2.9 Promouvoir les NTIC dans le système de formation en général.	Les technologies de l'information et de la communication sont des outils pédagogiques d'utilisation courante	<ul style="list-style-type: none"> • % d'établissements disposant d'un Centre de Ressources Multimédias • Nombre de garçons et filles ayant accès aux NTIC à l'école
EDUB-3 PARTENARIAT	EDUB-3.1 Stimuler le secteur privé et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) à l'effort de scolarisation.	La contractualisation avec le secteur privé et les CTD s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Montant de la subvention allouée aux établissements privés • Taux d'accroissement de la contribution financière du secteur privé à la scolarisation
EDUB-4. GESTION ET GOUVERNANCE	EDUB-4.1 Améliorer la gestion des ressources éducatives	L'usage des techniques modernes de gestion dans les structures de l'éducation de base s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Production régulière des documents périodiques de gestion (rapports de structures, de rentrée, de fin d'année, questionnaires statistiques désagrégés par sexe, ...) à 100% • Existence de plans de formation des personnels mis en œuvre Niveau de réduction du gaspillage des ressources scolaires
	EDUB-4.2 Promouvoir la gouvernance dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • La gouvernance des enseignements secondaires s'est améliorée • Les Directeurs et sous directeurs sont impliqués dans la chaîne de responsabilité (accountability) 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de gouvernance • Existence des mécanismes d'évaluation des résultats • Niveau de déconcentration de la gestion des programmes et projets • Degré de confiance des usagers au système éducatif national

EDUCATION DE BASE - RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
EDUB-1 ACCES ET EQUITE	EDUB-1.1 Encourager l'encadrement de la petite enfance	EDUB-1.1.1 Sensibilisation des communautés rurales sur le développement de la petite enfance sans discrimination (chefs-lieux des départements)	Les communautés rurales sont mieux informées des enjeux du développement de la petite enfance sans discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • 58 campagnes de sensibilisation réalisées <ul style="list-style-type: none"> ○ Types de thèmes genre abordés ○ Nombre de participants hommes et femmes 	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-1.1.2 Construction et ouverture de centres préscolaires communautaires	Le parc infrastructurel destiné à la petite enfance s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • 1800 centres préscolaires communautaires construits à raison de 640 par an dans 360 inspections d'arrondissement (zones rurales) • 183 écoles maternelles construites à raison de 61 par an 	
		EDUB-1.1.3 Construction d'écoles maternelles			
		EDUB-1.1.4 Soutien au développement de l'offre préscolaire privée	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'encadrement de la petite enfance s'est renforcée • L'offre préscolaire privée s'est accrue notamment en zone rurale 	Nombre d'encadreurs hommes et femmes de centres préscolaires communautaires formés	
	EDUB-1.2 Réaliser l'accès et l'achèvement universels dans le Primaire	EDUB-1.2.1 Élaboration d'un plan national et des plans régionalisés visant à réduire les disparités régionales et entre les sexes en matière d'accès et d'achèvement du cycle primaire	Le sous-secteur de l'éducation de base est mieux outillé en vue de la réduction des disparités régionales et entre sexes dans le système dans le système scolaire	Existence d'un Plan national et de Plans régionaux	
		EDUB-1.2.2 Dotation de l'ensemble des écoles primaires publiques en matériels pédagogiques (suite suppression des frais exigibles)	Les écoles primaires publiques sont mieux outillées et à même de réaliser leur mission sur le plan pédagogique	100% d'écoles primaires publiques dotées en matériels pédagogiques	

Secteur	EDUCATION				
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Éducation de base)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDUB-1.2.3 Construction de salles de classe dans l'enseignement primaire public	Le parc infrastructurel de l'enseignement primaire public s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • 13 582 salles de classe construites dans l'enseignement primaire public • 2781 salles de classes réhabilitées • 120 terrains de sports construits • 2 000 latrines construites dont 1200 pour les filles • 2500 points d'eau construits • 60 000 tables-bancs distribuées 	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-1.2.4 Réhabilitation de salles de classes			
		EDUB-1.2.5 Construction des terrains de sports au sein des écoles primaires			
		EDUB-1.2.4 Construction de latrines pour les filles et les garçons			
		EDUB-1.2.5 Construction de points d'eau			
		EDUB-1.2.6 Équipement des salles de classes, y compris celles construites sur fonds PPTÉ en tables bancs			
		EDUB-1.2.7 Identification et exécution des actions de proximité pouvant stimuler la demande d'éducation des filles	La demande d'éducation des filles a augmenté	100% des filles d'âges scolaires des ZEP	
		EDUB-1.2.8 Sensibilisation des 9000 établissements scolaires/communautés éducatives dans le cadre des projets d'écoles	La rétention scolaire des filles et des garçons s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • 9000 établissements scolaires/communautés éducatives sensibilisés • Nombre des participants hommes et femmes • Nombre de garçons et de filles ayant achevé le cycle primaire 	
		EDUB-1.2.9 Étude Expérimentale de Construction des Écoles Primaires en BTRC (Bloc de Terre Comprimée et Renforcée) avec MINI MARTAP IND (EP de 6 salles de classe construites en BTRC)	Les connaissances sur les modes alternatifs de construction des écoles ont augmenté	<ul style="list-style-type: none"> • 36 salles de classe construites en BTRC dans 3 EP (6salles par écoles) • 1 EP expérimentale construite 	
		EDUB-1.2.10 Étude Expérimentale d'utilisation des matériaux locaux dans les constructions des salles de classe avec MIPROMALO			

Secteur	EDUCATION				
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Éducation de base)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
EDUB-2 EFFICACITE ET QUALITE	EDUB-2.1 Réduire de manière significative les déperditions scolaires par des réformes pédagogiques	EDUB-2.1.1 Généralisation des programmes de développement de la petite enfance (programmes, matériels et méthodes d'enseignement) expérimentés par l'UNICEF	Les capacités d'encadrement de la petite enfance se sont améliorées	Pourcentage de structures préscolaires appliquant les programmes y compris les préoccupations genre y ayant trait	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-2.1.2 Révision des méthodes d'enseignement : application d'une pédagogie différenciée pour les élèves en difficulté d'apprentissage et de l'approche par les compétences (30 000 personnes à former)	L'encadrement des élèves en difficulté est meilleur qu'avant	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'enseignants appliquant la pédagogie différenciée • Nombre par sexe (hommes et femmes) d'enseignants formés • Type des thèmes genre abordés 	
		EDUB-2.1.3 Sensibilisation de la communauté éducative à la question de redoublements et à l'introduction des sous-cycles (SIL+CP ; CE1+CE2 ; CM1+CM2)	La communauté éducative est mieux au fait de la problématique des redoublements	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'émissions télévisées et/ou radiodiffusées réalisées, de séminaires tenus • Type de thèmes genre abordés • Taux de redoublement des garçons et filles par niveau d'étude 	
		EDUB-2.1.4 Formation des superviseurs pédagogiques (18 IPN, 30 IC, 90 IPP, 318 IAEB) au nouveau système d'évaluation des enseignants et de leurs encadreurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Les superviseurs pédagogiques sont mieux outillés pour l'évaluation des enseignants • Les enseignants formés appliquent la nouvelle grille d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (hommes-femmes) de superviseurs formés • Pourcentage par sexe (hommes-femmes) d'enseignants formés 	
		EDUB-2.1.5 Formation progressive des enseignants au nouveau système d'évaluation lié à l'approche par les compétences			
	EDUB-2.2 Développer une culture de l'évaluation dans l'enseignement primaire	EDUB-2.2.1 Formation des enseignants des directeurs d'écoles publiques et privés sous contrat à l'approche par compétence	Les enseignants et les directeurs d'écoles maîtrisent davantage l'approche par compétence	Pourcentage par sexe (hommes-femmes) d'enseignants formés	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-2.2.2 Élaboration d'un nouveau système d'évaluation (auto et hétéro évaluation) des enseignants et encadreurs pédagogiques dans le cadre de l'approche par les compétences.	<ul style="list-style-type: none"> • La prise de conscience quant au suivi de la performance des enseignants est davantage concrète 	Disponibilité d'une nouvelle grille d'évaluation	

Secteur	EDUCATION					
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national					
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)					
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
		EDUB-2.2.3 Révision du système d'évaluation et de certification des élèves	• L'évaluation des élèves se fait sur de nouvelles bases		MINEDUB (Chef de file)	
		EDUB-2.2.4 Élaboration et administration des tests standardisés d'acquisition des connaissances à un échantillon national d'élèves du primaire	La problématique de l'acquisition des connaissances au primaire est mieux cernée	Nombre d'élèves par sexe soumis aux tests standardisés		
	EDUB-2.3 Réviser les programmes, les manuels scolaires et les guides du maître d'enseignement	EDUB-2.3.1 Elaboration et mise en œuvre d'une politique nationale de manuels scolaires	La génération des manuels scolaires est mieux encadrée	• Disponibilité du Manuel de politique • Degré de prise en compte des aspects genre dans le manuel		
		EDUB-2.3.2 Formation des I P N, I P R, I C, C P D, I A E B, DIRENIEG, chefs S E S, DIRECOLES, enseignants publics et privés sous contrat à l'évaluation du manuels scolaires	Les acteurs de la supervision pédagogique, les directeurs d'écoles et les enseignants se sont approprié des techniques d'évaluation des manuels scolaires	Nombre par sexe de responsables et d'enseignants formés		
		EDUB-2.3.3 Révision des programmes d'enseignement selon l'approche par les compétences	De nouveaux programmes d'enseignement selon l'approche par les compétences sont disponibles et mis en œuvre	Pourcentage d'écoles appliquant les nouveaux programmes		
		EDUB-2.3.4 Formation à l'utilisation des nouveaux programmes et guides du maître (pédagogie différenciée, approche par les compétences)	• Les enseignants sont aptes à l'utilisation des nouveaux programmes • Les enseignants sont en possession de nouveaux programmes, manuels et guides	• Nombre par sexe d'enseignants formés • Nombre d'écoles utilisant les nouveaux programmes		
		EDUB-2.3.5 Diffusion des nouveaux programmes, des manuels et des guides aux enseignants chargés de leur mise en œuvre				
		EDUB-2.3.6. Opérationnalisation des ENIEG bilingues	Fonctionnement effectif des ENIEG bilingues	Nombres d'ENIEG bilingues fonctionnelles		
		EDUB-2.4 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des	EDUB-2.4.1 Réduction du ratio élèves/enseignant à 40 par la construction de plus de salles de classe et le recrutement de plus d'enseignants qualifiés	L'encadrement pédagogique s'est amélioré		• Nombre de salles de classe construites • Ratio élève-maître

Secteur	EDUCATION				
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Éducation de base)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	élèves	EDUB-2.4.2 Réduction des regroupements pédagogiques des élèves dans les salles de classe à au plus un niveau par enseignant		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de classes multigrades • Niveau de diminution du nombre de classes multigrades 	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-2.4.3 Allocation de 4 500 000 manuels essentiels aux élèves des zones défavorisées – notamment les filles	L'accessibilité des manuels scolaires aux élèves, notamment aux filles, s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de manuels scolaires distribués • Nombre de filles bénéficiaires 	
		EDUB-2.4.4 Création et fonctionnement des écoles satellites du niveau I ou des niveaux I et II dans les agglomérations à basse population scolaire mais éloignées des écoles à cycle complet	Écoles satellites créées et fonctionnelles	Nombre d'écoles satellites fonctionnelles	
		EDUB-2.4.5 Dotation expérimentale des EP en Kits de Micro science (PM de Kits)	L'enseignement des sciences dans les écoles s'est amélioré	Nombre d'écoles dotées de kits de micro science	
		EDUB-2.4.6 Formation des directeurs d'écoles, des enseignants des écoles primaires publiques et privées sous contrat en gestion pédagogique es classes anormales, classes multigrades, classes à mi-temps	Les directeurs d'écoles et les enseignants maîtrisent la gestion des classes anormales, classes multigrades et classes à mi-temps	Nombre par sexe de directeurs d'écoles et d'enseignants formés	
	EDUB-2.5 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des enseignants	EDUB-2.5.1 Restructuration de la chaîne de supervision pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur encadrement des maîtres • Meilleur suivi-évaluation des enseignants • Une nouvelle grille d'évaluation adoptée 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de véhicules d'inspection acquis • Fréquence des contrôles et inspections • Nouvelle grille d'évaluation 	
		EDUB-2.5.2 Systématisation des contrôles et des inspections pédagogiques : acquisition de 360 véhicules permettant l'inspection de 65 000 enseignants par an			
		EDUB-2.5.3 Elaboration d'un nouveau système d'évaluation des enseignants			
		EDUB-2.5.4 Transformation des ENIEG des chefs-lieux des provinces en Centres de recyclage des enseignants et des encadreurs pédagogiques locaux	La formation continue des enseignants est effective	Texte érigeant certains ENIEG en centres de recyclage des enseignants	

Secteur	EDUCATION				
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Éducation de base)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDUB-2.5.5 Formation des superviseurs pédagogiques (IPM, IC, IPP et IAEB)	La performance des superviseurs hommes et femmes s'est améliorée	Nombre par sexe de superviseurs pédagogiques formés	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-2.5.6 Mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée et de l'approche par les compétences	Suivi plus rapproché des élèves des deux sexes en difficulté	Taux d'admission des élèves (garçons et filles) en difficulté	
		EDUB-2.5.7 Systématisation de la formation initiale et continue des enseignants et directeurs d'écoles (30000 instituteurs et directeurs d'écoles) à l'enseignement et évaluation par les compétences	La performance des instituteurs et directeurs d'écoles s'est améliorée	Nombre par sexe de directeurs d'écoles et d'instituteurs formés	
		EDUB-2.5.8 Comité National d'Appui à l'action Pédagogique (CONAP)	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités du CONAP se sont renforcées L'efficacité de L'IGE s'est accrue 	Effectivité des activités de l'IGE	
	EDUB-2.6 Améliorer le statut social des enseignants	EDUB-2.6.1 Création d'un système de promotion et de formation diplômante pour le changement de statut et de cadres	L'importance du statut social des enseignants s'est accrue	Effectivité d'un système opérationnel de promotion et de formation diplômante pour le changement de statut et de cadres	
		EDUB-2.6.2 Promotion progressive de 5000 enseignants contractuels du publique au statut de fonctionnaire	Intégration des enseignants contractuels dans le corps des fonctionnaires	Nombre par sexe de maîtres contractuels intégrés comme fonctionnaires	
		EDUB-2.6.3 Construction de 6000 logements pour directeurs d'écoles et directeurs adjoints dans les zones rurales enclavées	Les conditions d'hébergement des directeurs d'écoles se sont améliorées Les conditions d'hébergement des femmes enseignantes se sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de logements d'astreintes construits Nombre de femmes bénéficiaires 	

Secteur	EDUCATION					
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national					
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Éducation de base)					
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
EDUB-2.7 Faciliter l'accessibilité et la disponibilité des programmes, des manuels scolaires et des matériels didactiques de qualité aux élèves et aux enseignants	EDUB-2.7.1 Définition d'une politique nationale du livre scolaire et autres matériels didactiques (conception, édition, distribution)		<ul style="list-style-type: none"> Le circuit du livre et des manuels scolaires est rationalisé ; La gestion des manuels scolaires et autres matériels didactiques est améliorée 	Texte de restructuration adopté	MINEDUB (Chef de file)	
	EDUB-2.7.2 Mise à la disposition progressive des manuels aux élèves des zones frontalières		L'usage des manuels scolaires est courant chez les élèves des zones frontalières	<ul style="list-style-type: none"> Nombre par sexe d'élèves équipés en manuels scolaires Nombre de filles bénéficiaires 		
	EDUB-2.7.3 Mise (autant de manuels scolaires que de guide du maître) à la disposition de 13500 écoles publiques et privées sous contrat et à la disposition de 65000 enseignants		<ul style="list-style-type: none"> Les écoles sont équipées en manuels Les enseignants sont mieux dotés en matériels didactiques L'usage des manuels devient courant chez les élèves, garçons et filles 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles équipées en manuels scolaires Nombre par sexe d'enseignants adéquatement dotés de manuels et matériels didactique Proportion par sexe d'élèves disposant des manuels scolaires 		
	EDUB-2.7.4 Production des guides de fabrication des matériels didactiques à partir des matériaux locaux et de récupération		Les procédés de production des guides sont maîtrisés et davantage endogènes	Nombre de guides produits à partir de matériaux locaux et de récupération		
	EDUB-2.7.5 Formation de 12 spécialistes nationaux en évaluation des manuels scolaires et des matériels didactiques		Le choix et l'inscription des manuels au programme sont confiés à des professionnels en la matière	Nombre par sexe de spécialistes formés		
	EDUB-2.7.6 Création d'une banque de livres dans 1500 écoles primaires par an		L'accès aux livres scolaires dans les écoles s'est accru	Nombre d'écoles disposant de banques de livres scolaires		MINEDUB (Chef de file)
	EDUB-2.7.7 Distribution en 3 ans à 13500 écoles publiques et privées sous contrat de cartes géographiques actualisées du Cameroun		Des écoles publiques ont un meilleur accès à des cartes géographiques actualisées	Nombre d'écoles publiques dotées de cartes géographiques		
	EDUB-2.8 Améliorer la santé en milieu scolaire	EDUB-2.8.1 Sensibilisation et implication de la communauté nationale aux problèmes d'hygiène pour la santé		Les comités d'écoles sont mieux informés des enjeux de l'hygiène en milieu scolaire	Nombre de comités sensibilisés	

Secteur	EDUCATION					
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national					
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Éducation de base)					
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
		EDUB-2.8.2 Mise en place d'une réforme de la politique de santé scolaire	La politique de santé scolaire est définie et adoptée	<ul style="list-style-type: none"> • Texte de politique disponible • Prise en compte des spécificités genre dans le texte 	MINEDUB (Chef de file)	
		EDUB-2.8.3 Mise en place des structures d'inspections médicales	Les infrastructures médico-scolaires sont construites et équipées	Nombres d'inspections médico-scolaires construites et équipées		
		2.8.4 Dotation de kits de santé aux écoles primaires publiques et privées sous contrat	Les kits de santé sont distribués aux écoles primaires publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de kits de santé distribués • Nombre de filles bénéficiaires de soins 		
		EDUB-2.8.5 Construction des infirmeries dans les écoles primaires	Le parc infrastructurel s'est accru sur le plan des soins médicaux en milieu scolaire	Nombre d'infirmeries construites		
		EDUB-2.8.6 Introduction dans les programmes des ENIEG des modules sur le VIH/SIDA et les MST	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions des inspections médico-scolaires sont centrées sur l'éducation à la santé notamment en matière de VIH/SIDA, d'hygiène et de santé reproductive • Les capacités des structures de santé en milieu scolaire sont renforcées 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inspections médico-scolaires reformées • Nombre par sexe de personnels formés • 1000 kits de santé distribués par an aux établissements d'éducation de base publics • 10 (1/province) d'infirmeries construites • Nombre de filles bénéficiaires de soins 		
		EDUB-2.8.7 Formation/recyclage des personnels d'appui en méthodes de prévention et de lutte contre les IST, VIH/SIDA en milieu scolaire				
		EDUB-2.8.8 Formation recyclage/sensibilisation des communautés éducatives sur le VIH/SIDA et les MST en milieu scolaire				
		EDUB-2.8.8 Mise en place d'un système d'encadrement des personnels administratifs vivant avec le VIH et SIDA	La Politique d'encadrement des personnels administratifs est définie et mise en œuvre	Effectif par sexe des personnels bénéficiant de l'encadrement		
		EDUB-2.9 Promouvoir les NTIC dans le système de formation en général.	EDUB-2.9.1 Introduction des modules de formation en informatique dans les ENIEG pour la formation des enseignants (maternel et primaire)	Les connaissances des élèves des ENIEG en matière de NTIC se sont accrues		Effectivité de modules de formation mis en œuvre
			EDUB-2.9.2 Formation de 2900 prof d'ENIEG, 13500 directeurs d'écoles publiques et privées sous contrat et 65000 enseignants publics et privés à l'utilisation des TIC comme outils pédagogiques	Les élèves maîtres, les directeurs d'écoles et les enseignants formés sont aptes à l'utilisation des TIC comme outils pédagogiques		Nombre par sexe de personnels formés au TIC

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDUB-2.9.3 Formation des responsables des services centraux, des DREB, des DDEB, des IAEB à l'utilisation de l'outil informatique	Les responsables ciblés et formés sont aptes à l'utilisation de l'outil informatique	Nombre par sexe de responsables formés	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-2.9.4 Équipement de 58 ENIEG et 58 écoles annexes en matériels informatiques	La dotation des ENIEG et des écoles annexes en équipements informatiques s'est améliorée	Quantité de matériels informatiques achetés et livrés	
		EDUB-2.9.5 Formation de 480 superviseurs pédagogiques en TIC	Les superviseurs pédagogiques sont aptes à l'utilisation des TIC	480 superviseurs formés dont 30% de femmes	
EDUB-3 PARTENARIAT	EDUB-3.1 Stimuler le secteur privé et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) à l'effort de scolarisation.	EDUB-3.1.1 Création et mise en oeuvre d'une Commission nationale de l'enseignement primaire privé en rapport avec la loi sur l'enseignement privé	La Commission nationale de l'enseignement primaire privé est réajustée par rapport à la loi	Nouvelle législation sur la commission nationale de l'enseignement primaire privé disponible	
		EDUB-3.1.2 Identification des établissements scolaires éligibles à la catégorie « sous contrat » et élaboration des contrats	La catégorisation des établissements scolaires primaires privés est effective	Nombre d'écoles primaires privées par catégorie	
		EDUB-3.1.3 Formation des fondateurs d'établissements scolaires sous contrat, des SEDSUP, SENAT et des conseillers pédagogiques en gestion administrative et financière	Les responsables des établissements scolaires primaires privés ciblés ont une meilleure connaissance des techniques de gestion administrative et financière	Nombre par sexe de personnels formés	
		EDUB-3.1.4 Appui financier, matériel et en enseignants aux établissements scolaires primaires privés sous contrat	Les établissements sous contrat sont mieux encadrés	Nombre d'établissements scolaires primaires privés sous contrat bénéficiant des appuis de l'État	

Secteur	EDUCATION				
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
EDUB-4 GESTION ET GOUVERNAN CE	EDUB-4.1 Améliorer la gestion des ressources éducatives	EDUB-4.1.1 Equipement et connexion du MINEDUB, des DREB, des DDEB, à V-SAT	Il ya plus d'efficacité dans les échanges des données	Effectivité de la connexion entre services centraux et services déconcentrés du MINEDUB	MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-4.1.2 Actualisation de la carte scolaire	L'information relative au secteur est plus fiable et à jour	<ul style="list-style-type: none"> • Effectivité d'une carte scolaire à jour • Prise en compte du genre dans la carte scolaire 	
		EDUB-4.1.3 Suivi – évaluation de l'utilisation des instituteurs contractualisés	Les instituteurs contractualisés sont en poste et ont un rendement appréciable	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches de suivi et d'évaluation des instituteurs régulièrement remplies et transmises à la DRH pour analyse • Nombre par sexe d'instituteurs en poste et ayant un rendement appréciable 	
		EDUB-4.1.4 Formation des responsables des services centraux et des services déconcentrés en : - technique de simulation financière, - élaboration du CDMT, - élaboration des projets	Les capacités du MINEDUB en matière de planification et de programmation budgétaire se sont accrues	Nombre par sexe de responsables formés	
		EDUB-4.1.5 Production annuelle de la carte scolaire actualisée par chaque DREB	<ul style="list-style-type: none"> • Les structures cibles sont en meilleure capacité de gestion des ressources éducatives qui leur sont dévolues • La fonction contrôle de gestion est plus performante dans le système courant 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe de personnels formés • Niveau de redéfinition des missions de gestion • Pourcentage par sexe des personnels formés aux techniques de gestion participative des ressources éducatives • Effectivité d'une base de données fiable et désagrégée par sexe, de tous les projets dans le secteur de l'éducation de base 	
		EDUB-4.1.6 Mise en place d'une base de données de tous les projets dans le secteur de l'éducation de base			
		EDUB-4.1.7 Production annuelle de la version compilée de cartes scolaires et annuaires statistiques régionales			
		EDUB-4.1.8 Renforcement des structures de contrôle, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation			

Secteur	EDUCATION					
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national					
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Éducation de base)					
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
		EDUB-4.1.9 Systématisation de la diffusion de l'information de contrôles de la gestion des ressources		<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de l'information de contrôle disponible ayant fait l'objet de diffusion 		
	EDUB-4.2 Promouvoir la gouvernance dans le système éducatif	EDUB-4.2.1 Sensibilisation et formation des personnels de l'éducation et des membres des conseils d'école à l'importance et à la pratique de la gestion participative du système éducatif	Les personnels de l'éducation sont mieux informés sur l'importance et la pratique de la gestion participative du système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe de personnels formés • Niveau de satisfaction des bénéficiaires des services éducatifs (personnels éducatifs, parents, élèves), ventilé par sexe 	MINEDUB (Chef de file)	
		EDUB-4.2.2 Sondage d'opinion des usagers sur la qualité de services du MINEDUB (enseignants, parents)				
		EDUB-4.2.3 Réactivation de la cellule de lutte contre la corruption et redynamisation de l'Observatoire de la bonne gouvernance du MINEDUB	Les efforts de lutte contre la corruption se sont accrus	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions concrètes de corruption mises en lumière • Proportion d'actions concrètes de corruption mises en lumière ayant fait l'objet de sanctions 		
		EDUB-4.2.4 Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'informatisation des structures du MINEDUB (centraux et extérieurs)	Les capacités d'informatisation des structures du MINEDUB se sont accrues	Proportion des structures du MINEDUB dotées d'un système d'information adéquat et fonctionnel		
		EDUB-4.2.5 Renforcement des structures de contrôle des services (IGS) et de l'Inspection générale de pédagogie (IGE) en moyen logistique	Les capacités de contrôle et d'évaluation des Inspections Générales et de la DAJ se sont accrues	Nombre de contrôles réalisés par l'Inspection Générale des Services		
		EDUB-4.2.6 Renforcement des capacités d'interventions de la division des affaires juridiques (ressources humaines et logistiques)				
		EDUB-4.2.7 Formation des responsables de l'IGS en organisation et méthodes	Le Conseil National de l'Éducation est plus dynamique	Nombre par sexe de responsables de l'IGS formés		MINEDUB (Chef de file)
		EDUB-4.2.8 Mise en place d'un Comité de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie du MINEDUB	Un suivi adéquat de la stratégie du MINEDUB est assuré	Effectivité du Comité de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie du MINEDUB		
		EDUB-4.2.9 Dissémination, Suivi évaluation de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de				

Secteur	EDUCATION				
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Education de base)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		l'éducation			
		EDUB-4.2.10 Mise en place d'un système d'informations géo référencées dans le secteur de l'Education de Base	- Les capacités de planification du secteur de l'éducation de base se sont renforcées - Les capacités de traitement efficace de l'information de gestion dans le secteur se sont accrues	• Effectivité d'un système d'informations géo référencées dans le secteur de l'Éducation de Base • Effectivité d'une application de calcul automatisé des indicateurs d'encadrement dans le secteur de l'Éducation de Base prenant en compte la concentration des enseignants	
		EDUB-4.2.11 Développement d'une application de calcul automatisé des indicateurs d'encadrement dans le secteur de l'Education de Base prenant en compte la concentration des enseignants			

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES - RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur		EDUCATION	
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)	
Composantes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
EDSEC-1 ACCES ET EQUITE	Améliorer l'accès et l'équité dans l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès et l'équité sont nettement améliorés à l'enseignement secondaire entre les régions et entre les garçons et les filles • Les barrières socio culturelles sont identifiées et maîtrisées • La gestion des flux est maîtrisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'admission des garçons et des filles (au moins 50% d'augmentation) • Taux Brut de Scolarisation (TBS) par sexe • Indice de parité fille /garçon (au moins 5% d'augmentation) • Taux de couverture • % des "régulés" à l'issue du 1er cycle secondaire admis en formation d'insertion (à l'issue du primaire pour MINEFOP) • Nombre par sexe de jeunes bacheliers admis en formation d'insertion
EDSEC-2 EFFICACITE ET QUALITE	Améliorer l'efficacité et la qualité dans l'enseignement secondaire	L'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire est performant	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'efficacité interne du système (CEI) • Taux de réussite des garçons et des filles aux examens et concours • Au moins 80% des enseignants (dont % de femmes) et superviseurs pédagogiques ont reçu une évaluation pédagogique satisfaisante • Taux d'achèvement par sexe du cycle • Taux d'encadrement • Aléa dans la répartition par sexe des enseignants dans le secondaire • Au moins 80% de Lycées Professionnels sont impliqués dans l'encadrement technique et professionnel par alternance • Un (1) établissement de l'enseignement secondaire technique dispose d'un mini incubateur au niveau provincial
EDSEC-3 PARTENARIAT	Développer un partenariat efficace avec toutes les parties prenantes à l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Le partenariat État/secteur privé s'est amélioré dans le secondaire • Les partenaires du système éducatif travaillent en synergie au MINESEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un Fonds d'appui au développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle • Nombre de conventions/ contrats opérationnels avec les milieux socio professionnels
EDSEC-4 GESTION ET GOUVERNANCE	Améliorer la gestion et la gouvernance dans l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité et l'efficience dans l'enseignement secondaire se sont accrues • Les structures de gouvernance (Conseil national de l'éducation, Secrétariat national de l'UNESCO...) de l'éducation et de la formation professionnelle sont fonctionnelles • La communauté éducative est satisfaite du fonctionnement du système éducatif national 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la carte scolaire à jour • Prise en compte des aspects genre dans la carte • Existence d'un CDMT à jour • Prise en compte des aspects genre dans le CDMT • Existence d'un SYGIPES fonctionnel • Régularité dans la tenue des concertations statutaires (nombres de sessions statutaires tenues)

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES - RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur		EDUCATION		
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national		
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)		
Composantes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs	
EDSEC-1 ACCES ET EQUITE	EDSEC-1.1 Elargir l'accès à l'éducation dans l'enseignement secondaire général	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'accueil s'est accrue • Le nombre de garçons et des filles s'est accru 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accroissement des places assises (en adéquation avec les besoins des groupes vulnérables, les normes et standards en vigueur) • Taux de déperdition scolaire par sexe • Taux de scolarisation par sexe, année d'étude et niveau • Taux d'accroissement des postes de travail fonctionnels dans les ateliers, les salles spécialisées et les laboratoires 	
	EDSEC-1.2 Elargir l'accès à l'éducation dans l'enseignement secondaire technique			
EDSEC-2 EFFICACITE ET QUALITE	EDSEC-2.1 Développer une culture de l'évaluation dans l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les superviseurs pédagogiques et les administratifs sont évalués régulièrement selon les standards en vigueur • Le système d'évaluation et de certification des élèves est révisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de régularité des inspections pédagogiques et administratives (au moins 70%) • La révision du système d'évaluation et de certification des élèves est achevée à 100% 	
	EDSEC-2.2 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des élèves dans l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats aux examens officiels sont meilleurs tant pour les garçons que pour les filles • La professionnalisation dans l'enseignement technique et général s'est accrue 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accroissement par sexe (garçons-filles) des résultats aux examens (au moins 5%) • % du volume horaire consacré aux Pratiques (80/20??) • Taux de recyclage par sexe des enseignants en maintenance des équipements (au moins 20% des enseignants) 	
	EDSEC-2.3 Améliorer le statut social des enseignants et la qualité de l'encadrement pédagogique des enseignants	Le nouveau statut particulier du corps des enseignants est appliqué	<ul style="list-style-type: none"> • Textes sur les Profils de carrière mis à jour • Nouvelle grille de promotions et d'affectation des enseignants ventilés par sexe applicable 	
	EDSEC-2.4 Réviser les programmes et les guides d'enseignement dans le secondaire	Les programmes d'enseignement et de formation sont développés selon l'Approche Par Compétences et tirent avantage sur les opportunités offertes par le milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Restructuration des cycles achevée à 100% • Cartographie des filières d'études à jour • Nombre de filières d'études révisées et implantées 	
	EDSEC-2.5 Faciliter l'accessibilité et la disponibilité des manuels scolaires et des matériels didactiques de qualité aux élèves et aux enseignants dans l'enseignement secondaire.	Le niveau de possession des manuels scolaires et des guides pédagogiques dans les lycées et collèges s'est accru	Taux d'accroissement par sexe de la possession par les élèves et les enseignants dans les matières scientifiques, techniques, technologiques et professionnelles du 1er groupe (au moins 10%)	

Secteur		EDUCATION		
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national		
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)		
Composantes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs	
	EDSEC-2.6 Renforcer spécifiquement le second cycle des établissements d'enseignement technique	Les infrastructures et les équipements de micro sciences, de langues et d'informatique se sont accrus	Taux d'accroissement des postes de travail fonctionnels dans les ateliers, les salles spécialisées et les laboratoires	
	EDSEC-2.7 Améliorer la santé en milieu scolaire (lutte contre le VIH/SIDA et les MST, le paludisme,...)	La prévalence a nettement diminué et les mesures préventives sont assurées	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de diminution par sexe de la prévalence en milieu scolaire (VIH/SIDA) • Nombre d'infirmeries fonctionnelles (au moins une par Province) 	
	EDSEC-2.8 Promouvoir l'accès aux nouvelles technologies de l'information et la communication	Les technologies de l'information et la communication sont des outils pédagogiques d'utilisation courante	% d'établissements disposant d'un Centre de Ressources Multimédias accru d'au moins 30%	
EDSEC-3 PARTENARIAT	Impliquer les milieux socioprofessionnels dans l'élaboration des programmes de formation de l'enseignement technique, technologique et professionnel.	La professionnalisation dans l'enseignement technique s'est accrue	Nombre de Filières d'études soutenues par les professionnels	
	Définir et promouvoir un modèle de partenariat Etat/secteur privé	La contractualisation avec le secteur privé s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Montant de la subvention allouée aux établissements privés • Sessions statutaires de la Commission Nationale de l'Enseignement Privé (CNEP) tenues 	
EDSEC-4 GESTION ET GOUVERNANCE	Améliorer la gestion des ressources éducatives	L'usage des techniques modernes de gestion dans les lycées et collèges s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Production régulière des documents périodiques de gestion (rapports de structures, de rentrée, de fin d'année, questionnaires statistiques, ...) à 100% • Existence de plans de formation des personnels mis en œuvre Niveau de prise en compte du genre 	
	Promouvoir une gouvernance efficace dans le secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • La gouvernance des enseignements secondaires s'est améliorée • Les Directeurs et sous directeurs sont impliqués dans la chaîne de responsabilité (accountability) 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de gouvernance • Existence des mécanismes d'évaluation des résultats • Niveau de déconcentration de la gestion des programmes et projets 	
	Mettre en place une politique de gestion des flux	<ul style="list-style-type: none"> • Les flux à l'entrée du premier cycle du secondaire sont gérés efficacement • Les services d'orientation scolaire et professionnelle sont outillés et leurs activités sont coordonnées localement • Les Lycées élaborent des projets d'établissement coordonnés provincialement 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de politique de gestion des flux • Nombre de programmes de "OPEN SCHOOL", d'enseignement à distance, fonctionnels • Taux d'accroissement des services d'orientation fonctionnels (au moins 1/3 des Lycées) • Taux d'accroissement des Lycées mettant en œuvre leur projet d'établissement (au moins 1/3 des Lycées) • Taux par sexe de transition primaire /secondaire accru (au moins de 5%) • Taux d'achèvement des garçons et filles 	

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES - RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
EDSEC-1 ACCES ET EQUITE	EDSEC-1.1 Elargir l'accès à l'éducation dans l'enseignement secondaire général	EDSEC-1.1.1 Mise en place d'un dispositif d'incitation pour améliorer la demande	Les communautés éducatives sont mieux informées des enjeux du développement de l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • 75 campagnes de sensibilisation réalisées • 135 personnes effectivement bénéficiaires de bourses dont (%) femmes et (%) hommes • Texte portant sur les des rythmes scolaires différenciés • Prise en compte des aspects genre dans le texte • Taux Brut de Scolarisation (TBS) ventilé par sexe • Indice de parité (fille /garçon) 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-1.1.2 Etude de l'adaptation des rythmes scolaires des apprenants à l'environnement socioculturel et économique			
		EDSEC-1.1.3 Construction de salles de classe prioritairement dans les zones avec retard de scolarisation et celles rétrocedées	<ul style="list-style-type: none"> • Le parc infrastructurel destiné à l'enseignement secondaire général s'est accru • La capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire général s'est accrue 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 684 salles de classe construites sur trois ans dont 100 salles par an dans les zones avec retard de scolarisation (1er cycle) et 384 salles de classe dans les zones rétrocedées • 4 700 salles réhabilitées sur trois ans dont 500 par an (1er cycle) et 200 par an (2nd cycle) • Taux d'accroissement des places assises 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-1.1.4 Réhabilitation de salles de classe			
		EDSEC-1.1.5 Identification d'une stratégie pour une utilisation optimale du personnel enseignant (dans le secondaire général 1er cycle) et conséquences en matière de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Les établissements scolaires ont une taille minimale • Les enseignants sont formés pour dispenser plusieurs disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude sur l'utilisation optimale du personnel enseignant disponible • Existence de nouvelles dispositions visant les disciplines déficitaires et excédentaires en enseignants 	MINESEC
		EDSEC-1.1.6 Recrutement d'enseignants (uniquement fonctionnaires) en respectant les recommandations de l'étude précédente	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'encadrement de l'enseignement secondaire général s'est renforcée • Démultiplication de la formation des enseignants à l'approche 		

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDSEC-1.1.7 Renforcement des capacités des enseignants dans les techniques pédagogiques qui tiennent compte de l'approche genre	Les préoccupations des hommes et des femmes, des garçons et des filles sont davantage prises en compte dans la pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • Démultiplication de la formation en genre dans les 58 départements • 116 Conseillers Pédagogiques formés sur trois ans dont (%) d'hommes et (%) de femmes 	(Chef de file)
		EDSEC-1.1.8 Recrutement de personnels d'appui (Secrétaires, agents d'entretien, agents de liaison, surveillants d'externat, gardiens etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'encadrement de l'enseignement secondaire technique s'est renforcée • Les infrastructures et les équipements sont fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 430 personnels d'appui recrutés (% hommes et % femmes) • 1 325 maintenanciers recrutés (% hommes et % femmes) 	
		EDSEC-1.1.9 Recrutement des maintenanciers			
		EDSEC-1.1.10 Appui à l'enseignement secondaire général privé	Les capacités de l'enseignement secondaire général privé se sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Montant de subventions accordées de 2 100 millions de FCFA (subvention par élève égale à 2,1% du PIB/tête à l'enseignement privé) • Montant de subventions accordées aux établissements qui promeuvent les filles 	
1EDSEC-.2. Elargir l'accès à l'éducation dans l'enseignement secondaire technique		EDSEC-1.2.1. Sensibilisation des populations sur l'importance de l'enseignement technique	Le sous-secteur de l'enseignement technique est mieux outillé en vue de réguler les flux du système scolaire	100% chefs lieux de provinces, de départements, 50% chefs lieux d'arrondissements sensibilisés	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-1.2.2. Etude sur l'offre existante en quantité et en qualité et les demandes du secteur économique	La restructuration des cycles est soutenue par une stratégie de complémentarité entre le public et le privé (parts respectives des deux cycles, filières de formation)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un Plan national et de Plans régionaux d'orientation scolaire • Prise en compte des aspects genre dans les plans • Existence de mécanismes de régulation contractuelle des flux 	
		EDSEC-1.2.3 Recrutement de nouveaux enseignants (contractuels et fonctionnaires) 1er cycle & 2nd cycles (ENSET) et 1er cycle (ENIET)	La capacité d'encadrement de l'enseignement secondaire technique s'est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • 733 nouveaux enseignants au 1er cycle et 368 nouveaux au 2nd cycle ENSET soit (% femmes et % hommes) • 1700 nouveaux enseignants 1er cycle ENIET soit (% femmes et % hommes) 	

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDSEC-1.2.4 Recrutement de personnels d'appui (Secrétaires, agents d'entretien, agents de liaison, surveillants d'externat, gardiens etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'encadrement de l'enseignement secondaire technique s'est renforcée • Les infrastructures et les équipements sont fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • 7278 personnels d'appui (catégories C et D) recrutés soit (% de femmes et d'hommes) • Nombre de maintenanciers recrutés soit (% de femmes et d'hommes) • Nombre d'enseignants reconvertis en maintenance des infrastructures et des équipements soit (% femmes % hommes) 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-1.2.5 Recrutement de maintenanciers			
		EDSEC-1.2.6. Création des établissements d'enseignement technique pilotes spécifiques par zone écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés éducatives tirent parti des opportunités offertes par le milieu • Le parc infrastructurel de l'enseignement secondaire technique public s'est accru • Les lycées et collèges d'enseignement technique sont mieux outillés et à même de réaliser leur mission sur le plan pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • 06 CETIC pilotes construits et ouverts • 06 Lycées professionnels construits et ouverts • 348 salles construites dans les CETIC et Lycées techniques sur trois ans dont 116 par an (16 par an dans les zones rétrocédées au Cameroun) • 84 ateliers construits par an dont 9 ateliers construits dans les zones rétrocédées 	
		EDSEC-1.2.7 Construction d'établissements secondaires spécialisés (Professionnels)			
		EDSEC-1.2.8 Construction de salles de classe dans les CETIC et Lycées techniques et prioritairement dans les zones rétrocédées au Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Les lycées et collèges d'enseignement technique sont mieux outillés et à même de réaliser leur mission sur le plan pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • 600 salles de classe et ateliers réhabilités dont 200 par an • 9 blocs administratifs construits • Nombre de laboratoires construits • Nombre de laboratoires construits • Nombre de construites et équipées • Nombre de latrines construites pour les garçons et pour les filles • Nombre de points d'eau construits • Existence des politiques d'équipements et de maintenance • Proportion d'infrastructures et équipements entretenus et maintenus 	
		EDSEC-1.2.9 Construction des ateliers dans les zones rétrocédées			
		EDSEC-1.2.10 Réhabilitation de salles de classe et ateliers			
		EDSEC-1.2.11 Construction des blocs administratifs dans les zones rétrocédées			
		EDSEC-1.2.12 Construction de laboratoires de sciences			
		EDSEC-1.2.13 Construction de laboratoires de langue			
		EDSEC-1.2.14. Construction et équipement des salles d'informatique			
		EDSEC-1.2.16 Construction de latrines			
		EDSEC-1.2.17 Construction de points d'eau			
		EDSEC-1.2.18 Définition d'une politique d'équipement des établissements d'enseignement technique			

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDSEC-1.2.19 Entretien et maintenance des infrastructures et équipements			
		EDSEC-1.2.20 Incitation des filles à s'intéresser aux filières de l'enseignement technique industriel autres que l'industrie de l'habillement	La demande d'éducation des filles a augmenté dans les filières scientifiques, techniques et technologiques	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'accroissement (d'au moins 5%) des filles dans l'octroi des bourses dans les filières scientifiques, techniques et technologiques (actuel : 30%) 	
		EDSEC-1.2.21 Sensibilisation des établissements scolaires/communautés éducatives dans le cadre des projets d'établissements	<ul style="list-style-type: none"> Les flux à l'entrée du premier cycle du secondaire sont gérés efficacement La rétention scolaire s'est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une politique sexospécifique de gestion des flux Taux de transition primaire secondaire par sexe accru (au moins de 5%) Taux d'accroissement des services d'orientation fonctionnels (au moins 1/3 des communautés éducatives/ Lycées sensibilisés) 	
		EDSEC-1.2.22 Identification d'une stratégie pour une utilisation optimale du personnel enseignant (dans le secondaire technique) et conséquences en matière de formation	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources humaines sont rationnellement utilisées Les établissements scolaires ont une taille minimale Les enseignants sont formés pour dispenser plusieurs disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'étude sur l'utilisation optimale du personnel enseignant disponible Existence de nouvelles dispositions visant les disciplines déficitaires et excédentaires en enseignants 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-1.2.23 Mise en place des mécanismes d'Appui à l'enseignement technique privé	La subvention par élève égale à 2,1% du PIB/tête dans l'enseignement technique	Existence d'une Politique contractuelle d'appui au secteur privé à travers des subventions, le contrôle de la qualité, l'emploi des sortants et la promotion de l'éducation technique des filles	
		EDSEC-1.2.24 Elaboration des Référentiels de formation dans l'enseignement technique et professionnel	L'Approche Par Compétence est d'usage commun dans les Lycées techniques et CETIC	<ul style="list-style-type: none"> Textes signés "Référentiels d'emplois et d'activités" élaborés et appliqués 	MINESEC (Chef de file)

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
EDSEC-2 EFFICACITE ET QUALITE	EDSEC-2.1 Accroître l'efficacité interne et la qualité du système éducatif	EDSEC-2.1.1 Réduire de manière significative les déperditions scolaires dans l'enseignement secondaire général	Les établissements scolaires sont davantage responsabilisés dans le cadre des projets pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Canevas de projet pédagogique appliqué au genre, élaboré et exécuté au niveau central et provincial • % d'établissements disposant de Projets pédagogiques élaborés sur la base de l'équité entre les sexes 		
	EDSEC-2.2 Développer une culture de l'évaluation dans l'enseignement secondaire	EDSEC-2.2.1 Restructuration des filières et identification des filières porteuses		Les deux premières années du cycle d'observation au secondaire sont effectives	<ul style="list-style-type: none"> • Textes signés • "Référentiels d'emplois et d'activités" élaborés et appliqués 	
		EDSEC-2.2.2 Sensibilisation de la communauté éducative à l'orientation scolaire		Les structures d'orientation dans les collèges et lycées sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • 1/3 des établissements disposent d'un Service d'orientation opérationnel (x actuellement) • Construction de 30 salles d'orientation 	
		EDSEC-2.2.3 Formation des superviseurs pédagogiques au nouveau système d'évaluation des enseignants et de leurs encadreurs.		Les nouvelles méthodes de management sont maîtrisées par les maillons de la chaîne administrative et pédagogique	% d'établissements ayant bénéficié d'une formation initiale et continue des enseignants aux nouvelles techniques de management dans l'enseignement secondaire	
		EDSEC-2.2.4 Mise en place d'un système d'évaluation sur la base de la politique de développement dans le sous secteur		Le système d'évaluation et de certification des élèves est révisé	Texte définissant le système d'évaluation signé et généralisé	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-2.2.5 Elaboration des outils standardisés d'évaluation (auto et hétéro évaluation) des enseignants et encadreurs pédagogiques		Les superviseurs pédagogiques et les enseignants maîtrisent le nouveau système d'évaluation fondé sur l'approche par les compétences	Nouveaux protocoles d'évaluation des enseignants et encadreurs élaborés et implantés dans les services déconcentrés	
		EDSEC-2.2.6 Formation des superviseurs pédagogiques et des enseignants au nouveau système d'évaluation (enseignants et encadreurs)		La restructuration des cycles et des filières, l'élaboration et l'implantation de curricula sont effectuées	Rapport de formation de 650 superviseurs des deux sexes au nouveau système d'évaluation des enseignants et encadreurs de pédagogie dont 170 Inspecteurs Nationaux (IPN), 80 Coordonnateurs(IC) et 400 Provinciaux de Pédagogie (IPP)	

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
	EDSEC-2.3 Réviser les programmes, les manuels scolaires et les guides du Professeur d'enseignement secondaire	EDSEC-2.3.1 Révision des programmes d'enseignement selon l'approche par les compétences	Les programmes de la Réforme d'enseignement sont progressivement implantés	<ul style="list-style-type: none"> • Texte d'application signé • Curricula des deux premières années ou sous cycle d'orientation validés et appliqués • Instruments d'évaluation du sous cycle d'orientation validés et appliqués • Existence des instruments d'évaluation des apprentissages conformes aux nouveaux curricula • Programmes du sous cycle d'orientation validés 	MINESEC (Chef de file)	
		EDSEC-2.3.2 Elaboration des manuels scolaires / fiches pédagogiques basés sur les nouveaux programmes				
	EDSEC-2.4 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des élèves	EDSEC-2.4.1 Formation des IC, IPP à l'utilisation des nouveaux programmes et guides du Professeur	Les nouveaux programmes sont systématiquement diffusés	<ul style="list-style-type: none"> • 80 IC et 400 IPP formés dont (% femmes et % hommes) • 1 60 000 programmes du sous cycle d'orientation diffusés 		
		EDSEC-2.4.2 Diffusion des nouveaux programmes, des manuels et des fiches pédagogiques / guides aux enseignants chargés de leur mise en œuvre.				
		2EDSEC-2.4.3 Réduction du ratio élèves/enseignant à 60 par la construction de plus de salles de classe et le recrutement de plus d'enseignants qualifiés	De nouveaux enseignants contractuels sont recrutés	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio élèves/ enseignant à 60 • Création d'un système de promotion et de formation diplômante pour le changement de statut et de cadres 		
		EDSEC-2.4.4 Construction de logements d'astreinte	Le statut social de l'enseignant et les conditions de travail sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> • 60 logements construits sur trois ans soit 3 par an (Proviseur, Censeur, Surveillant Général) des lycées techniques spécialisés et 3 par an dans les lycées d'enseignement général • Nombre de femmes bénéficiaires 		
	EDSEC-2.5 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des enseignants	EDSEC-2.5.1 Etude sur les besoins réels en enseignants au MINESEC	Recommandations de l'étude réalisée appliquées	Rapport d'étude		MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-2.5.2 Formation des superviseurs pédagogiques (IP, IC, IPP, CP et AP)	La veille scientifique technique et technologique des enseignants est assurée	<ul style="list-style-type: none"> • Effectivité d'une Ecole Normale de l'enseignement technique anglophone • Rapport de Mise en œuvre du plan de formation • Nombre moyen d'inspections d'un enseignant par an 		
		EDSEC-2.5.3 Systématisation de la formation continue des enseignants				

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
		EDSEC-2.5.4 Restructuration de la chaîne de supervision pédagogique				
		EDSEC-2.5.5 Systématisation des contrôles et des inspections pédagogiques				
		EDSEC-2.5.6 Redéfinition des missions dévolues aux écoles de formation des enseignants du secondaire (ENIET, ENS, ENSET)	Les nouvelles missions des écoles normales intègrent les activités de recyclage des enseignants et des encadreurs pédagogiques locaux.	Missions définies et texte d'application signé et appliqué pour les écoles normales		
	EDSEC-2.6. Faciliter l'accessibilité et la disponibilité des manuels scolaires et autres matériels didactiques aux élèves et aux enseignants dans l'enseignement secondaire.	EDSEC-2.6.1. Restructuration (composition et missions) de la Commission Nationale d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques	Les élèves et les enseignants ont davantage accès aux manuels scolaires et aux matériels didactiques	Texte sur la Commission Nationale d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques révisé, signé et appliqué		
		EDSEC-2.6.2 Définition d'une stratégie d'acquisition et de distribution des manuels scolaires et autres matériels didactiques	Les manuels scolaires et les matériels didactiques sont disponibles dans les chefs lieux de département	<ul style="list-style-type: none"> Document de stratégie signé et mis en œuvre dans les lycées et collèges des chefs-lieux de département Prise en compte des aspects genre dans le document 		
		EDSEC-2.6.3 Formation de spécialistes nationaux en évaluation des manuels scolaires et des matériels didactiques	Le choix de manuels scolaires et des matériels didactiques retenus annuellement est objectif et ne souffre pas de contestation de la part des éditeurs, des enseignants et des parents d'élèves	12 personnels dont % femmes et % hommes formés à l'évaluation des manuels scolaires et des matériels didactiques		MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-2.6.4 Equipement des centres de ressources documentaires dans les établissements	Le parc des Centres de Ressources Documentaires s'est accru	Centres de ressources documentaires équipés dans 100 établissements		
		EDSEC-2.6.5 Equipement des établissements en kits de micro-science	Le nombre de lycées et collèges équipés s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de lycées et collèges des chefs-lieux de département sont équipés en kits de micro-science Nombre de filles ayant accès aux kits 		

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	EDSEC-2.7 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique à tous les niveaux d'enseignement	EDSEC-2.7.1 Etude sur la problématique de la formation des formateurs à tous les niveaux	La veille scientifique technique et technologique des enseignants s'est renforcée	Rapport d'étude disponible	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-2.7.2 Recyclage des professeurs bilingues, d'enseignants des arts, langues et de cultures nationales	Les compétences des enseignants se sont accrues	Nombre par sexe de professeurs recyclés : 150 (ENIET), 500 (Prof. Bilingues), 300 enseignants de langues et cultures nationales, 300 enseignants des arts	
		EDSEC-2.7.3 Equipement en véhicules pour les superviseurs pédagogiques	Les visites d'inspection pédagogique des délégués départementaux sont régulières Les enseignants exerçant dans les zones d'accès difficile ont des profils de carrière spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> • 58 véhicules 4x4 achetés et distribués aux délégués départementaux • Statut des enseignants révisé et appliqué 	MINESEC, MINFOPRA, MINFI, SPM
		EDSEC-2.7.4 Révision du statut des enseignants (profils de carrière et zones d'accès difficile)			
		EDSEC-2.7.5 Instauration des mesures incitatives à l'endroit des enseignants qu'ils soient du public ou du privé	Les enseignants du public et du privé bénéficient de mesures de sécurité sociale particulières (réduction de 50% des frais médicaux, de transport, des franchises académiques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de textes signés et appliqués portant sécurité sociale et autres avantages en faveur des enseignants du public et du privé • Prise en compte des aspects genre dans les textes 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-2.7.6 Restructuration des ENIET	Les curricula et les référentiels sont expérimentés		
EDSEC-2.8 Améliorer la santé en milieu scolaire et universitaire (lutte contre le VIH/Sida et les MST, le	EDSEC-2.8.1. Faire une réforme de la politique de santé scolaire et universitaire conforme à la stratégie sectorielle de la santé	La politique de santé scolaire et universitaire est cohérente et prend en compte les normes, les niveaux d'enseignement et la stratégie sectorielle de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une politique mise en place et fonctionnelle • Prise en compte de la dimension genre dans le document de politique 		

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	paludisme en milieu scolaire et universitaire)	EDSEC-2.8.2 Procéder à la réforme des inspections médico-scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Les actions des inspections médico-scolaires sont centrées sur l'éducation à la santé notamment en matière de VIH/SIDA, d'hygiène et de santé reproductive Les capacités des structures de santé en milieu scolaire sont renforcées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'inspections médico scolaires reformées Nombre de tables-rondes, séminaires éducatifs, sketches, etc. Type de thèmes genre abordés Nombre de participants hommes et femmes Rapport d'évaluation produit Nombre par sexe de personnels formés 1000 kits de santé distribués par an aux établissements secondaires publics Nombres de filles bénéficiaires 10 (1 /province) d'infirmeries construites 	MINESEC (Chef de file
		EDSEC-2.8.3 Sensibilisation et implication de la communauté éducative en matière d'hygiène pour la santé			
	EDSEC-2.8.4 Formation/ recyclage des personnels d'appui en méthodes de prévention et de lutte contre les IST, VIH/sida en milieu scolaire				
	EDSEC-2.8.5 Dotation des établissements secondaires publics en kits de santé				
	EDSEC-2.8.6 Construction des infirmeries dans les établissements scolaires publics				
	EDSEC-2.9 Promouvoir les TIC dans le système de formation en général	EDSEC-2.9.1 Construction progressive des Centres Multimédia dans les lycées	Les Technologies de l'Information et de la Communication sont vulgarisées dans les lycées de référence	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de lycées disposant d'un Centre de Ressources Multimédia Nombre de services centraux et déconcentrés équipés Modules de formation pour enseignants élaborés Modules de formation pour élèves élaborés Prise en compte du genre dans les curricula 	
		EDSEC-2.9.2 Renforcement de l'équipement en informatique des services centraux et déconcentrés			
		EDSEC-2.9.3 Introduction des modules relatifs aux TIC dans la formation (initiale et continue) des enseignants.			
		EDSEC-2.9.4 Elaboration des modules de formation pour les élèves			
EDSEC-3 PARTENARIAT	EDSEC-3.1 Impliquer les milieux socioprofessionnels dans l'élaboration des programmes	EDSEC-3.1.1 Etude en collaboration avec le secteur productif des besoins réels du marché de l'emploi au Cameroun	La plateforme de concertation Etat milieux socioprofessionnels est active et ces derniers sont plus impliqués dans l'encadrement pédagogique	Rapport d'étude disponible	

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	de formation de l'enseignement technique, technologique et professionnel	EDSEC-3.1.2 Création d'espaces et de mécanismes de concertation école-milieu socio économiques et professionnels	La concertation entre l'école et les milieux socio économiques et professionnels fait davantage partie des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Texte réglementaire signé, publié et mis en œuvre • Prise en compte du genre dans le texte 	
	EDSEC-3.2 Définir et promouvoir un modèle de partenariat Etat/secteur privé	EDSEC-3.2.1 Concertation Etat/secteur privé sur la mise en œuvre de la loi sur l'enseignement technique	Les mécanismes de régulation des effectifs sont conjointement mis en œuvre par les parties contractantes	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'établissements sous contrat • Montant des subventions aux établissements privés • Nombre par sexe de personnels enseignants et encadreurs pédagogiques formés 	
4. GESTION ET GOUVERNANCE	EDSEC-EDSEC-4.1 Promouvoir la bonne gouvernance dans le système éducatif	EDSEC-4.1.1 Renforcement des capacités opérationnelles du comité ministériel de suivi de la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance du MINESEC	Toutes les structures de contrôle de gestion et d'évaluation du MINESEC sont renforcées et peuvent rendre compte de la mise en œuvre des projets dont ils ont le contrôle ou sont les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • 20 tables rondes • Nombre de participants hommes et femmes • Type de thèmes genre • Rapports d'activités de contrôle et de suivi évaluation disponibles • Nombre de communautés sensibilisées • Comité opérationnel 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-4.1.2 Sensibilisation de la communauté à l'importance de la diffusion de l'information et les contrôles dans la gestion participative		<ul style="list-style-type: none"> • 100 personnels formés aux techniques modernes de gestion soit % femmes et % hommes • Existence d'un cadre de concertation entre les structures de formation (Ecoles Normales) et les utilisateurs (Ministères, établissements). 	
		EDSEC-4.1.3 Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'informatisation des structures (centrales et décentralisées) du ministère des enseignements secondaires	Les structures centrales et décentralisées sont interconnectées à Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'informatisation élaborés et mis en œuvre • Rapport d'implantation et d'évaluation 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-4.1.4 Révision de la carte scolaire de l'enseignement secondaire général, technique et normal	<ul style="list-style-type: none"> • Les décisions dans les enseignements secondaires se fondent sur un système d'information fiable • Les flux des élèves (y compris les groupes vulnérables) sont efficacement gérés dans les "OPEN SCHOOL" et les structures du MINEFOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte scolaire actualisée et prenant en compte des aspects genre • Annuaire statistique mis à jour et désagrégé par sexe • Existence d'un système d'informations géo référencées dans le secteur de l'Education • Existence et pilotage d'un système d'information (Base de Données) contenant des statistiques désagrégées par sexe 	

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	EDSEC-4.2 Améliorer la gestion des ressources éducatives	EDSEC-4.2.1 Assurer une gestion efficace des flux à l'entrée et à la sortie du premier et second cycle du secondaire	<ul style="list-style-type: none"> Le CNE joue son rôle de comité de pilotage du système éducatif Les capacités des personnels de supervision en administration et vie scolaire sont renforcées Le pilotage des établissements scolaires est amélioré Les activités liées à la chaîne Planification, à la Programmation, au Budget et au Suivi (PPBS) sont menées et les résultats disponibles. Le processus gestionnaire et de suivi est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie sexospécifique de gestion efficace des flux à l'entrée du 1er & 2nd cycles du secondaire élaborée et mise en œuvre Rapport d'évaluation de la gestion efficace des flux disponible Existence des Modules de formation par l'enseignement à distance "OPEN SCHOOL" Dispositif et mécanismes d'orientation scolaire et professionnel mis en place et fonctionnels Rapports de Suivi de la satisfaction des bénéficiaires des services éducatifs (personnels éducatifs, parents, élèves) 	MINESEC (Chef de file)
		EDSEC-4.2.2 Définition d'une stratégie éducative en faveur des populations marginales et des personnes handicapées	Les référentiels de la prise en compte des populations marginales et des personnes handicapées dans la démarche éducative sont mieux cernés	Stratégie élaborée en faveur des groupes vulnérables	
		EDSEC- 4.2.3 Redynamisation du Conseil National de l'Education (CNE)	<ul style="list-style-type: none"> Les activités liées à la chaîne Planification, à la Programmation, au Budget et au Suivi (PPBS) sont menées et les résultats disponibles. Les capacités de planification des personnels sont améliorées Le processus gestionnaire et 	<ul style="list-style-type: none"> 3 sessions du CNE tenues Texte élaboré et signé Nombre de personnes formées en administration et vie scolaire Existence d'une Inspection d'administration et vie scolaire créée et opérationnelle Existence d'un Tableau de bord Existence d'une base de données désagrégée par sexe de tous les projets à jour 	
		EDSEC-4.2.4 Création et opérationnalisation d'une inspection d'administration et vie scolaire	EDSEC-4.2.5 Fonctionnement du Comité de révision du Cadre de Dépenses à Moyen Terme		

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignements secondaires)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDSEC-4.2.6 Fonctionnement du Comité et de la cellule opérationnelle de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation	de suivi est amélioré • Les responsables exercent efficacement leurs nouvelles responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un CDMT genre sensible révisé annuellement • Rapports d'étape de mise en œuvre des programmes • de Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) • Existence d'un Budget De Programmes (BDP) genre sensible à jour • Cellule créée et opérationnelle • Mise en œuvre des conclusions /Rapport d'évaluation • Outils de suivi-évaluation élaborés • 4 sessions du Comité de suivi-évaluation tenues 	

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur	EDUCATION		
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national		
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)		
Composantes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
EDSUP-1 ACCES ET EQUITE	Démocratiser l'enseignement supérieur sur la base du principe de méritocratie diversifiée.	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à l'enseignement supérieur est assuré à tous les groupes sociaux sur la base des mérites individuels multifformes; • L'équité dans l'enseignement supérieur s'est amélioré à travers des programmes variés, des critères d'entrée ouverts, des infrastructures adéquats et une expansion des TIC; • Les étudiants talentueux bénéficient d'une assistance financière et matérielle. • Les jeunes filles méritantes bénéficient de faveurs spéciales d'encouragement 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur; • % de la population active ayant une qualification de l'enseignement supérieur; • Taux de transition entre le secondaire et le supérieur; • Indice de parité filles/garçons; • % des étudiants issus des couches défavorisées.
EDSUP-2 EFFICACITE ET QUALITE	Permettre à tous les étudiants de bénéficier des expériences d'apprentissages enrichis conciliant la demande des individus, des communautés et de la nation.	<ul style="list-style-type: none"> • Le pays dispose d'un capital humain créatif et innovant capable de compétir localement et à l'échelle internationale; • Les curricula sont dynamiques et en permanence adaptés aux phases et aux défis de développement du pays et de la région; • Les hommes et femmes diplômés de l'enseignement supérieur, formés à travers des expériences d'apprentissage holistique, possèdent des habiletés et des compétences flexibles et adaptables • Le système national d'enseignement supérieur s'aligne progressivement vers les standards internationaux les plus élevés pour en faire un excellent hub régional de l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'insertion socioprofessionnel ventilé par sexe des diplômés de l'enseignement supérieur; • % par sexe (hommes – femmes) et âge d'étudiants inscrits dans les filières professionnelles et professionnalisantes; • % par sexe (hommes – femmes) et âge d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques et technologiques; • Nombre d'emplois créés par les diplômés de l'enseignement supérieur; • Nombre d'entreprises créées par les diplômés de l'enseignement supérieur répartis par sexe (hommes – femmes); • Nombre par sexe (hommes – femmes) et âge de Docteur/PhD formés par an; • % par sexe (hommes – femmes) des diplômés ayant une maitrise courante des TIC; • Durée minimale pour la révision des programmes; • Nombre par sexe (hommes – femmes) d'étudiants étrangers; • Nombre de pôles d'excellence universitaires aux standards africains les plus élevés; • Nombre d'évaluations institutionnelles effectuées selon les standards internationaux; • Rang des institutions nationales d'enseignement supérieur dans les classements internationaux

Secteur		EDUCATION	
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)	
Composantes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
EDSUP-3 PARTENARIAT	Renforcer l'ancrage des institutions de l'enseignement supérieur dans leurs environnements socio-économiques local, régional et international.	<ul style="list-style-type: none"> • La mission d'appui au développement des universités est mieux valorisée • L'offre privée de l'enseignement supérieur s'est élargie et améliorée en qualité; Les milieux socioprofessionnels sont effectivement impliqués dans l'orientation et l'évaluation des institutions de l'enseignement supérieur.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de conventions opérationnelles liant les universités d'état avec les milieux socio professionnels; • Nombre de conventions opérationnelles liant les universités avec les collectivités territoriales décentralisées; • % par sexe (hommes – femmes) d'étudiants inscrits dans les Universités privées; • Part du financement privé de l'enseignement supérieur; • Nombre de formations offertes en partenariat avec les milieux socioprofessionnels;
EDSUP-4 GESTION ET GOUVERNANCE	Rendre efficaces et pertinentes les politiques mises en œuvre dans l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Un système national d'assurance qualité de l'enseignement supérieur conforme aux standards internationaux est fonctionnel; • Un système d'information de gestion et de pilotage de l'enseignement supérieur pertinent et fiable est fonctionnel; • La culture de l'évaluation et de la gestion axée sur les résultats est appropriée dans l'enseignement supérieur; • L'autonomie et la responsabilité des institutions d'enseignement supérieur sont renforcées; • Le Ministère en charge de l'enseignement supérieur dispose en permanence de documents de stratégies évalués et actualisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de document de stratégie de développement de l'enseignement supérieur intégrant le genre (Equité des hommes et femmes); • Existence d'une loi de programmation de l'enseignement supérieur intégrant le genre; • Nombre de plans de développement des universités et projets d'établissements; • Nombre de contrats de performance entre l'État et les institutions de formation; • Nombre de rapports d'évaluation des contrats de performance publiés; • Nombre d'évaluations institutionnels conformes aux standards internationaux effectués; • Nombre d'accréditations retirées; • Production régulière des tableaux de bord de l'enseignement supérieur et des institutions de l'enseignement supérieur; • Nombre de rapports d'évaluation sectoriels et thématiques publiés; • % du personnel administratif formés aux métiers de gestion de l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
EDSUP-1 PROFESSIONN ALI-SATION ET ENTREPRENEURI AT	EDSUP-1.1 Qualité des enseignements et des apprentissages	EDSUP-1.1.1 Développement de curricula de formation adaptés aux besoins du marché de l'emploi	A) Mise en place d'un observatoire du développement des curricula dans l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Une structure responsable de la diffusion des lignes directrices et des bonnes pratiques en matière de méthodologie, de contenus et de technologies est fonctionnelle; • Les institutions d'enseignement supérieur qui atteignent une qualité élevée d'enseignement et d'apprentissage sont valorisés; L'enseignement supérieur s'est approprié l'approche par compétence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence du suivi et de l'évaluation de la performance et de la qualité du curriculum; • % des milieux socioprofession-nels participant à l'évaluation du curriculum; • Textes réglementaires sur le curriculum. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités • MINEFOP • Organisations patronales • Organisations de la société civile
			B) Rénovation de l'offre et des programmes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les programmes de formation comportent des modules d'enseignement des langues, d'usage courant des TIC et d'initiation à l'entrepreneuriat; Des instruments normatifs de facilitation de la mobilité des étudiants/es dans l'offre nationale des formations de l'enseignement supérieur sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes de formation rénovés • Nombre de programmes de formation multidisciplinaires fonctionnels 	
		EDSUP-1.1.2 Amélioration des pratiques d'enseignement et d'apprentis- sage	A) Renforcement de l'encadrement pédagogique des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • L'encadrement pédagogique des étudiants/es s'est amélioré; • L'attractivité de la carrière d'enseignant universitaire s'est améliorée dans les disciplines orphelines nouvelles, sans masse critique initiale, mais prioritaires pour le développement du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratios enseignants/es- étudiants/ es • Existence de mesures spécifiques prises pour le recrutement et le maintien des enseignants dans des disciplines orphelines nouvelles (ingénierie et technologie) - y compris des mesures spécifiques de promotion des femmes dans ces disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
			B) Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants du supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Un centre national d'appui à l'action pédagogique dans l'enseignement supérieur est créé à l'ENS de Yaoundé; • Des pratiques d'enseignement et d'apprentissage innovantes permettant aux étudiants/ es d'acquérir des habiletés et des compétences flexibles et adaptables; • L'usage des TIC se généralise dans tous les cours, à l'instar de l'enseignement à distance, du e-learning et des évaluations en ligne; • Le système d'évaluation des apprentissages est renforcé et favorise l'autonomie et la créativité des étudiants/es. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (hommes – femmes) d'enseignants formés aux nouvelles pratiques pédagogiques • Nombre de filières mettant en œuvre des pratiques d'enseignement et d'apprentissages innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités
		EDSUP-1.1.3 Renforcement des infrastructures pédagogiques	A) Mise en place et mutualisation des équipements scientifiques et techniques lourds	<ul style="list-style-type: none"> • Un mécanisme de mutualisation des équipements scientifiques lourds est en place dans le système national de l'enseignement supérieur; • Un ensemble d'équipements scientifiques lourds nécessaires à la formation et à la recherche dans des domaines pertinents pour l'économie dont l'acquisition et la maintenance ne peuvent pas être faites par une seule institution d'enseignement supérieur ont été acquis et sont fonctionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Textes réglementaires sur la mutualisation des équipements scientifiques lourds; • Nombre et qualité par sexe (hommes – femmes) du personnel formé et affecté à la maintenance des équipements scientifiques lourds. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		B) Amélioration de l'offre en bibliothèques universitaires		<ul style="list-style-type: none"> L'offre en bibliothèques universitaires équipées et fonctionnelles s'est améliorée; Les bibliothèques universitaires disposent d'un personnel formé aux techniques modernes de bibliothéconomie. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bibliothèques universitaires; Volume du fonds documentaire des bibliothèques universitaires; Nombre de bibliothécaires formés aux nouvelles techniques modernes de bibliothéconomie. 	<ul style="list-style-type: none"> MINESUP Universités
		C) Amélioration de l'offre en laboratoires scientifiques d'enseignement		L'offre en laboratoires scientifiques d'enseignement équipés et fonctionnelles s'est améliorée	Nombre d'étudiants par place de TP	
		D) Réhabilitation et construction des salles de classe (amphithéâtres et salles de TD)		L'offre en salles de classe s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étudiants par place d'amphithéâtre; Nombre d'étudiants par place de TD 	
	EDSUP-1.2 Professionnalisation de la formation	EDSUP-1.2.1 Développement d'un Système National de Qualifications et de Certifications		Le pays dispose d'un système national de qualifications et de certifications fonctionnel	Existence d'un référentiel national des qualifications et des métiers du supérieur pouvant servir de cadre pour la professionnalisation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> MINESUP MINESEC Universités MINEFOP FNE Organisation patronales Organisations de la société civile
		EDSUP-1.2.2 Renforcement de l'interface avec les milieux socioprofessionnels	A) Observation de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur	L'information sur l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est maîtrisée	Fréquence de la publication des indicateurs désagrégés par sexe sur l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> MINESUP INS MINEFOP MINJEUN

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
			B) Développement de l'incubation des entreprises en milieux universitaires	Chaque institution d'enseignement supérieur dispose d'une pépinière d'entreprises ou d'un technopôle géré en partenariat avec les milieux socioprofessionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pépinières d'entreprises ou de technopôles; • Nombre d'emplois créés par les entreprises issues des pépinières et des technopôles. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités • MINJEUN
			C) Amélioration de la mobilité entre les institutions de l'enseignement supérieur et les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • La pratique des stages professionnels s'est généralisée dans tous les programmes de formation; • Les enseignants sont mis en stage d'immersion dans les milieux socioprofessionnels; Les professionnels intervenant dans les institutions d'enseignement supérieur sont valorisés 	<ul style="list-style-type: none"> • % par sexe (hommes – femmes) d'étudiants ayant effectué un stage professionnel • % par sexe des enseignants mis en stage dans les milieux socioprofessionnels • Statut des professionnels intervenant dans les institutions d'enseignement sup. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités • Organisations patronales
EDSUP-2 CARTE UNIVERSITAIRE ET DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	EDSUP-2.1 Reconfiguration de l'offre d'enseignement supérieur	EDSUP-2.1.1 Études analytiques pour la reconfiguration de la carte universitaire nationale		Une carte des formations de l'enseignement supérieur (permettant potentiellement un accès équitable à un enseignement supérieur de qualité, dans une perspective de la décentralisation et de l'aménagement équilibré du territoire) est disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'institutions publiques de l'enseignement sup. autres que les universités d'état créées; • Existence d'une carte prospective des formations de l'enseignement sup. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • MINEPAT
	EDSUP-2.2. Diversification de l'offre d'enseignement supérieur	EDSUP-2.2.1 Développement de la formation ouverte et à distance	A) Renforcement de l'enseignement à distance	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre pertinente d'enseignement à distance permettant d'absorber une part importante de la demande nationale d'enseignement supérieur est disponible et accessible par les garçons et filles; • Deux universités virtuelles, dont une à vocation nationale et une à vocation sous-régionale, sont créées et ouvertes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (hommes – femmes) d'étudiants inscrits dans l'enseignement à distance; • Nombre d'établissements ayant une offre d'enseignement à distance. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Université

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
			B) Développement de la formation tout au long de la vie	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre réglementaire de la formation tout au long de la vie est élaboré; Les études de faisabilité pour la création et l'ouverture d'une institution spécialisée (Université des Arts et Métiers) dans la formation tout au long de la vie sont disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Textes réglementaires sur la formation permanente intégrant le genre; Nombre d'institutions d'enseignement supérieur offrant la validation des acquis de l'expérience (VAE); Nombre par sexe (hommes – femmes) de travailleurs inscrits dans les études supérieures et ayant bénéficié de la VAE. 	<ul style="list-style-type: none"> MINESUP Universités MINEFOP Organisations patronales Organisations de la société civiles
	EDSUP-2.2.2 Renforcement de l'enseignement de la Science et de la Technologie	A) - Amélioration de la qualité de l'enseignement scientifique générale - Expansion de l'enseignement supérieur industriel		<ul style="list-style-type: none"> Des pôles de formation scientifique permettant de mutualiser les ressources et les programmes de formation des Facultés des sciences et des Écoles scientifiques de formation sont créés et fonctionnels; L'offre de formation dans les filières technologiques prioritaires au développement du pays (industrie, agriculture, santé) s'est substantiellement améliorée; Des programmes de formation dans les sciences appliquées sont proposées dans les Facultés des sciences; Les laboratoires d'enseignement scientifiques pour le premier cycle sont équipés et fonctionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> % par sexe (hommes – femmes) d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques et technologiques % par sexe (hommes – femmes) d'étudiants inscrits dans les filières technologiques et des sciences appliquées Ratios enseignants/ étudiants dans les filières scientifiques et technologiques Mesures spécifiques pour le recrutement et la rétention des enseignants dans les disciplines orphelines – y compris des mesures spécifiques pour la promotion des filles dans ces disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> MINESUP Universités Ministères des domaines technologique et industriel
			B) Élargissement de l'enseignement des sciences de la santé	<ul style="list-style-type: none"> L'offre de formation dans les sciences médicales et paramédicales s'est élargie; L'offre de formation dans les disciplines technologiques s'est améliorée; La qualité et la pertinence de 		

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
			C) Amélioration de l'enseignement supérieur agricole	l'enseignement agricole supérieur se sont améliorées		<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • UNIVERSITE • MINADER
		EDSUP-2.2.3 Développement de l'enseignement professionnel dans les disciplines des Arts, des Lettres et des Sciences humaines et sociales		Une offre pertinente de formation professionnelle et professionnalisante de qualité existe dans des disciplines traditionnellement d'essence générale	% par sexe (hommes – femmes) d'étudiants inscrits dans les filières professionnelles et professionnalisantes	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités
	EDSUP-2.3 Renforcement de l'enseignement supérieur privé	EDSUP-2.3.1 Appui à l'enseignement supérieur privé		Les mécanismes institutionnels d'appui technique et financier à l'enseignement supérieur privé par l'État sont renforcés	<ul style="list-style-type: none"> • Volume des subventions publiques à l'enseignement supérieur privé • Nombre de contrats de performances entre l'Etat et les institutions privés d'enseignement supérieur 	MINESUP
	EDSUP-2.4 Régionalisation et internationalisation de l'enseignement supérieur national	EDSUP-2.4.1 Développement de pôles universitaires aux standards internationaux les plus élevés	Mise en place d'une Zone Franche Universitaire (ZFU)	Le Cameroun dispose d'un pôle d'excellence de formation et de recherche dans les sciences de l'ingénieur ayant pour ambition d'être classé en moins de 10 ans parmi les 5 meilleurs pôles scientifiques du continent africain	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (hommes – femmes) de docteurs formés dans les sciences de l'ingénieur • Nombre par sexe (hommes – femmes) d'ingénieurs formés • Classement de la ZFU parmi les pôles d'excellence universitaire africains; • Nombre par sexe (hommes – femmes) d'étudiants de la ZFU; • % d'étudiants étrangers de la ZFU 	MINESUP
		EDSUP-2.4.2 Construction de l'espace CEMAC de l'enseignement supérieur, de la formation et de la recherche (système LMD-CEMAC)		<ul style="list-style-type: none"> • Les institutions d'enseignement supérieur et de la recherche de la Zone CEMAC disposent d'un cadre normatif, réglementaire et institutionnel favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs dans la zone CEMAC • Le système national d'enseignement supérieur est 	<ul style="list-style-type: none"> • Textes réglementaires sur la mobilité des étudiants et des enseignants dans la zone CEMAC, avec une prise en compte des spécificités du genre; • % des programmes de formation arrimés au LMD-CEMAC • Nb de programmes de mobilité dans la zone CEMAC; • % des programmes de formation permettant la mobilité des étudiants du 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • MINREX • CEMAC

Secteur		EDUCATION					
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national					
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)					
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
				graduellement arrimé au système LMD-CEMAC	supérieur dans la zone CEMAC; <ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (hommes – femmes) d'étudiants ayant bénéficié des facilités de l'espace CEMAC de l'enseignement supérieur • Nombre de filles ayant bénéficié d'une bourse d'études 		
EDSUP-3 RECHERCHE ET INNOVATION UNIVERSITAIRE S	EDSUP-3.1 Amélioration du pilottage et de la gestion de la recherche universitaire	EDSUP-3.1.1 Elaboration du plan directeur de la recherche universitaire		<ul style="list-style-type: none"> • Le système national d'enseignement supérieur dispose d'une stratégie de développement l'arrimant au système national de la recherche et de l'innovation; • Le pays dispose d'un ensemble d'indicateurs scientométriques de suivi et d'évaluation de la recherche universitaire selon les standards internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des axes et des projets prioritaires nationaux de recherche universitaire adaptés aux besoins de développement de la nation; • Existence d'un tableau de bord régulièrement actualisé des indicateurs genre sensibles de la recherche universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • MINRESI • Universités 	
		EDSUP-3.1.2 Structuration du financement public de la recherche universitaire	A) Renforcement du Fonds Spécial d'appui à la recherche universitaire		Le Fonds spécial d'appui à la recherche universitaire dispose d'un mécanisme compétitif fonctionnel, basé sur les bonnes pratiques internationales d'évaluation des projets de recherche, pour le financement public des projets de recherche universitaire		<ul style="list-style-type: none"> • Montant du financement public de la recherche universitaire; • Montant du financement privé de la recherche universitaire; • Rangs des institutions d'enseignement supérieur nationaux dans les classements internationaux des organismes de la recherche; • Tableau de bord de la recherche universitaire
			B) Développement des équipes et des pôles de recherche universitaires en partenariat avec les instituts nationaux de recherche		<ul style="list-style-type: none"> • La productivité des chercheurs s'est améliorée • Une meilleure culture de recherche collective et en réseaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (hommes – femmes) de projets de recherche financés; • Nombre moyen par sexe (hommes – femmes) de publications annuelles par chercheur; • Nombre de structures et réseaux de recherches reconnus.

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)			
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	EDSUP-3.2 Amélioration de l'accès et de la mobilité de l'information scientifique et technique	EDSUP-3.2.1 Amélioration de la qualité des journaux scientifiques nationaux	Un mécanisme fiable d'appui aux journaux scientifiques nationaux de qualité est fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> • % d'articles publiés par les chercheurs des institutions mieux classées que les institutions nationales dans les journaux nationaux; • Nombre de journaux scientifiques nationaux en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • MINRESI • Universités
		EDSUP-3.2.2 Mutualisation et diffusion en réseau de l'Information scientifique et technique	<ul style="list-style-type: none"> • Le centre interuniversitaire de mutualisation et de diffusion en réseau des ressources documentaires (CIRD) est fonctionnel • Le réseau interuniversitaire de télécommunications (RIC) est fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bases de données documentaires disponibles et accessibles; • Nombre d'institutions d'enseignement supérieur connectées au RIC 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités
	EDSUP-3.3 Développement d'une masse critique de chercheurs et de scientifiques de haut niveau	EDSUP-3.3.1 Renforcement de la formation doctorale	Les Écoles Doctorales sont créées, fonctionnelles et accessibles aux étudiants garçons et filles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles doctorales • Budget des écoles doctorales • Nombre par sexe (Hommes – Femmes) d'étudiants inscrits dans les écoles doctorales 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités
EDSUP-4 DEVELOPPEMENT DES TIC	EDSUP-4.1 Mise en place des infrastructures matérielles et immatérielles de base	EDSUP-4.1.1 Développement du Réseau d'Interconnexion des Universités du Cameroun (RIC)	<ul style="list-style-type: none"> • Le RIC est fonctionnel; • Le MINESUP dispose d'un centre interuniversitaire des technologies de l'information et de la communication (CITI) chargé d'accompagner le développement des réseaux et du travail collaboratif dans l'enseignement supérieur; • Des réseaux virtuels thématiques (enseignement, recherche, gestion) se sont créés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Débit internet par étudiant; • Nombre de réseaux virtuels thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • MINPOSTEL • Universités

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDSUP-4.1.2 Mise en place et mutualisation des systèmes logiciels de gestion commune du système national de l'enseignement supérieur		<ul style="list-style-type: none"> • Les normes et standards communs de compatibilité et d'interopérabilité des systèmes informatiques dans l'enseignement supérieur sont définis; • Les applications informatiques communes aux institutions de l'enseignement supérieur sont définies 	Textes réglementaires sur la compatibilité et l'interopérabilité des systèmes informatiques dans l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités
	EDSUP-4.2 Développement d'une masse critique de spécialistes des TIC pour l'éducation	EDSUP-4.2.3 Renforcement de la filière de formation en Technologies Éducatives de l'ENS de Yaoundé		<ul style="list-style-type: none"> • L'ENS de Yaoundé héberge un pôle d'excellence national de formation et de recherche en technologies éducatives numériques classé parmi les 3 premiers du continent africain; • Le système éducatif national en général et l'enseignement supérieur en particulier disposent de spécialistes des TIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe (Hommes – Femmes) de diplômés Masters en technologies éducatives; • % par sexe (Hommes – Femmes) des diplômés en technologies éducatives recrutés dans l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • ENS Yaoundé
	EDSUP-4.3 Développement des usages innovants des TIC	EDSUP-4.3.1 Accompagnement du changement	Formation des personnels aux usages innovants des TIC dans l'enseignement supérieur	Les enseignants du supérieur utilisent couramment les TIC dans leurs pratiques d'enseignement et de recherche	% par sexe (Hommes – Femmes) du personnel ayant un usage professionnel courant des TIC	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Université • ENS Yaoundé
EDSUP-5 ASSISTANCE AUX ETUDIANTS	EDSUP-5.1 Assistance financière aux étudiants	EDSUP-5.1.1 Diversification des programmes d'assistance financière aux étudiants méritants et aux groupes vulnérables spécifiques		La situation financière n'est pas une condition d'exclusion des étudiants/ es talentueux de l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de l'assistance aux étudiants • % par sexe (Hommes – Femmes) des étudiants bénéficiant de l'assistance financière; • Nombre de bourses d'études octroyées aux filles; • Nombre de bourses octroyées aux filles dans les filières scientifiques et techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Université • Secteur privé

Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Enseignement supérieur)				
Programmes	Sous-programmes	Actions/Projets		Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
EDSUP-6 GOUVERNANCE MANAGERIALE	EDSUP-6.1 Renforcement de la culture de l'excellence	EDSUP-6.1.1 Développement de l'Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur	Mise en place d'un mécanisme institutionnel d'évaluation institutionnelle selon les standards internationaux	L'assurance qualité interne et externe aux normes internationales s'enracine dans le système national d'enseignement supérieur	Nombre de rapports d'évaluation externe de la qualité des institutions et des formations	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités • Organismes internationaux d'assurance qualité
		EDSUP-6.1.2 Renforcement de l'autonomie et de la responsabilité sociale des institutions de l'enseignement supérieur	Systématisation des contrats de performance entre l'État et les institutions d'enseignement supérieur	La performance des institutions d'enseignement supérieur est un élément déterminant pour le financement public	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats de performance; • Nombre d'évaluations des contrats de performance 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • MINEFI • MINEPAT • Universités • Secteur privé
	EDSUP-6.2 Renforcement du système d'information de gestion et de pilotage de l'enseignement supérieur	EDSUP-6.2.1 Élaboration du tableau de bord des indicateurs de l'enseignement supérieur	<p>Un tableau de bord des indicateurs de l'enseignement supérieur est disponible et régulièrement actualisé;</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'information statistique de gestion et de pilotage de l'enseignement supérieur est maîtrisée; • Les politiques sont basées sur les indicateurs quantitatifs et qualitatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des plans de développement des universités et des projets d'établissement; • Existence des tableaux de bord de gestion; • Existence d'un modèle de simulation financière des politiques du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINESUP • Universités • INS • MINEPAT 	

EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE - RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur		EDUCATION		
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation professionnelle dans le système éducatif national		
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)		
Composantes	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs	
EDEFP-1 ACCES ET EQUITE	Améliorer l'accès et l'équité dans l'enseignement professionnel	L'accès et l'équité dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle sont nettement améliorés entre les régions et entre les sexes	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'affluence par sexe des jeunes issus de l'enseignement primaire, secondaire, du supérieur et des autres actifs dans la formation professionnelle (50% au moins) • Nombre par sexe d'apprenants ou de stagiaires sur une certaine période par rapport à l'année de base s'est accru d'au moins 50% • Indice de parité hommes/femmes (10/8) • Taux de couverture, par sexe de la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire national (80%) • Pourcentage par sexe des régulés venant du primaire, du secondaire (80%) 	
EDEFP-2 EFFICACITE ET QUALITE	Améliorer l'efficacité et la qualité dans l'enseignement professionnel	L'encadrement pédagogique dans la formation est performant	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'insertion de tous les formés améliorés (au moins 90%) • Nombre de lauréats opérationnels (100%) • Proportion des professionnels impliqués dans l'encadrement (au moins 60% des formateurs ou encadreurs) 	
EDEFP-3 PARTENARIAT	Développer un partenariat efficace avec toutes les parties prenantes à la formation professionnelle	La formation professionnelle est adaptée aux besoins du marché de l'emploi et de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de chômage est réduit d'environ 50%, soit 15% chez les femmes • Le nombre de conventions signées avec les partenaires (les groupements professionnels, les chambres de métiers et autres...) s'est accru de 50% au moins • Le nombre de projets techniques avec les entreprises s'est accru de 50% • Nombre de contrats signés avec les groupements professionnels 	
EDEFP-4 GESTION ET GOUVERNANCE	Améliorer la gestion et la gouvernance dans le système de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • La transparence dans la gestion des ressources financières et humaines est assurée • Les besoins de tous les actifs sont pris en considération sur toute l'étendue du territoire national 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de couverture en terme de besoins en formation professionnelle par région s'est amélioré (75%) • Le taux des détournements est réduit de 75% • Le nombre d'actifs formés est de 50% au moins, soit % de femmes et % d'hommes 	

EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE - RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur	EDUCATION		
Objectif sectoriel	Améliorer l'offre et la qualité de la formation professionnelle		
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)		
Composantes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
EDEF-1 ACCES ET EQUITE	EDEF-1.1 Améliorer la régulation des flux au niveau de la fin du primaire et du premier cycle du secondaire	Le rôle de régulateur est assuré progressivement La réhabilitation et la restructuration des SAR/SM se poursuivent	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de régulation des flux par période (an) • Nombre de structures de formation des SAR/SM réhabilités et restructurés • Nombre de structures de formation créées et fonctionnelles
	EDEF-1.2 Réhabiliter les structures de formation des SAR/SM et en créer de nouvelles		
	EDEF-1.3 Organiser l'apprentissage pour l'adapter aux besoins de la population	L'organisation de l'apprentissage est soutenue et s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de centres de formation sortis de la clandestinité • Degré d'harmonisation de l'apprentissage
EDEF-2 EFFICACITE ET QUALITE	EDEF-2.1 Développer des modes de formations permettant à tous les actifs de se former	La capacité d'accueil s'est accrue et les modes de formation se sont diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accroissement des structures d'accueil • Au moins 4/6 des modes de formation font partie de l'offre de formation
	EDEF-2.2 Élaborer les nouveaux référentiels de formation assortis des guides qui les accompagnent et en faciliter la disponibilité et l'accessibilité	Les référentiels de formation se sont accrus	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux référentiels de formation • Nombre de programmes révisés
	EDEF-2.3 Développer une culture de l'évaluation dans la formation professionnelle	La qualité de la formation professionnelle est en nette amélioration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dispositions prises ou d'actions entreprises pour améliorer l'encadrement pédagogique • Nombre d'évaluations au cours d'une formation • Nature des dispositions institutionnelles et réglementaires en vigueur
	EDEF-2.4 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des stagiaires et des formateurs		
	EDEF-2.5 Améliorer le statut social des formateurs		
	EDEF-2.6 Améliorer la santé dans les structures de formation professionnelle	La santé des formateurs et des apprenants s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accidents de travail • Taux d'accroissement du nombre d'infirmières construites et équipées et fonctionnelles
	EDEF-2.7 Promouvoir les NTIC dans le système de formation en général.	L'utilisation des TIC dans le système de formation s'est généralisée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes de sensibilisation • Nombre de personnes touchées par sexe • Nombre d'actions significatives entreprises

Secteur	EDUCATION		
Objectif sectoriel	Améliorer l'offre et la qualité de la formation professionnelle		
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)		
Composantes	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
EDEFP-3 PARTENARIAT	EDEFP-3.1 Stimuler le secteur privé et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) à l'effort de la formation professionnelle	Tous les acteurs sont intégrés dans les plans de développement de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe d'acteurs impliqués dans la formation professionnelle • Nombre de conventions signées • Effectivité du cadre juridique et réglementaire
EDEFP-4 GESTION ET GOUVERNANCE	<p>EDEFP-4.1 Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financière de la formation professionnelle</p> <p>EDEFP-4.2 Promouvoir la gouvernance dans le système éducatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité et l'efficience sont entretenues dans la formation professionnelle • Les structures de gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle sont fonctionnelles (Conseil national de l'éducation...). • La répartition des ressources humaines en fonction des besoins dans les structures de formation professionnelle est assurée • Les ressources disponibles sont utilisées de manière transparente et optimale • Les ressources matérielles sont rationnellement utilisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Régularité de l'actualisation de la carte de la formation professionnelle (tous les deux ans au moins) • Existence d'un SYGIPES fonctionnel • Un ONEFOP (Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) fonctionnel • Disponibilité régulière d'informations à jour sur le marché de l'emploi et la formation professionnelle • Régularité dans la concertation des organes statutaires (au moins 12 sessions statutaires tenues) • Existence d'un tableau de bord • Fréquence des contrôles

EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE - RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
EDEFP-1 ACCES ET EQUITE	EDEFP-1.1 Améliorer la régulation des flux au niveau de la fin du primaire et du premier cycle du secondaire	EDEFP-1.1.1 Élaboration d'une politique de développement du système de formation professionnelle	Les tenants et aboutissants du système de formation professionnelle sont mieux cernés	Disponibilité du document de politique du système de formation professionnelle	MINEFOP (Chef de file)
	EDEFP-1.2 Réhabiliter toutes les structures de formation des SAR/SM	EDEFP-1.2.1 Réhabilitation/restructuration des structures de formation professionnelle dans le contexte de la stratégie sectorielle	Le parc infrastructurel destiné à la formation professionnelle s'est accru et répond mieux à la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de SAR/SM réhabilités, restructurés et opérationnels • Nombre de centres de formation professionnelle rapides construits et opérationnels • Nombre de centres d'excellence construits et opérationnel • Nombre de centres de formation agropastorale construits 	
		EDEFP-1.2.2 Construction et équipement des structures de formation professionnelle créées			
		EDEFP-1.2.3 Construction et équipement de structures de formation professionnelle dans le domaine agropastoral			
		EDEFP-1.2.4 Création, construction et équipement de centres de formation professionnelle d'excellence			
	EDEFP-1.2.5 Création, construction et équipement de 10 centres d'information et d'orientation professionnelle	Le parc infrastructurel destiné à l'information et à l'orientation professionnelle s'est accru et est mieux outillé	Nombre de centres créés, construits, équipés et fonctionnels	MINEFOP (Chef de file)	
EDEFP-1.3 Organiser l'apprentissage pour l'adapter aux besoins de la population	EDEFP-1.3.1 Identification et création de nouvelles spécialités sur la base des demandes identifiées en provenance du marché du travail	La diversification des filières s'est améliorée en vue de satisfaire les besoins de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de spécialités créées • Nombre de référentiels de formation disponibles 		

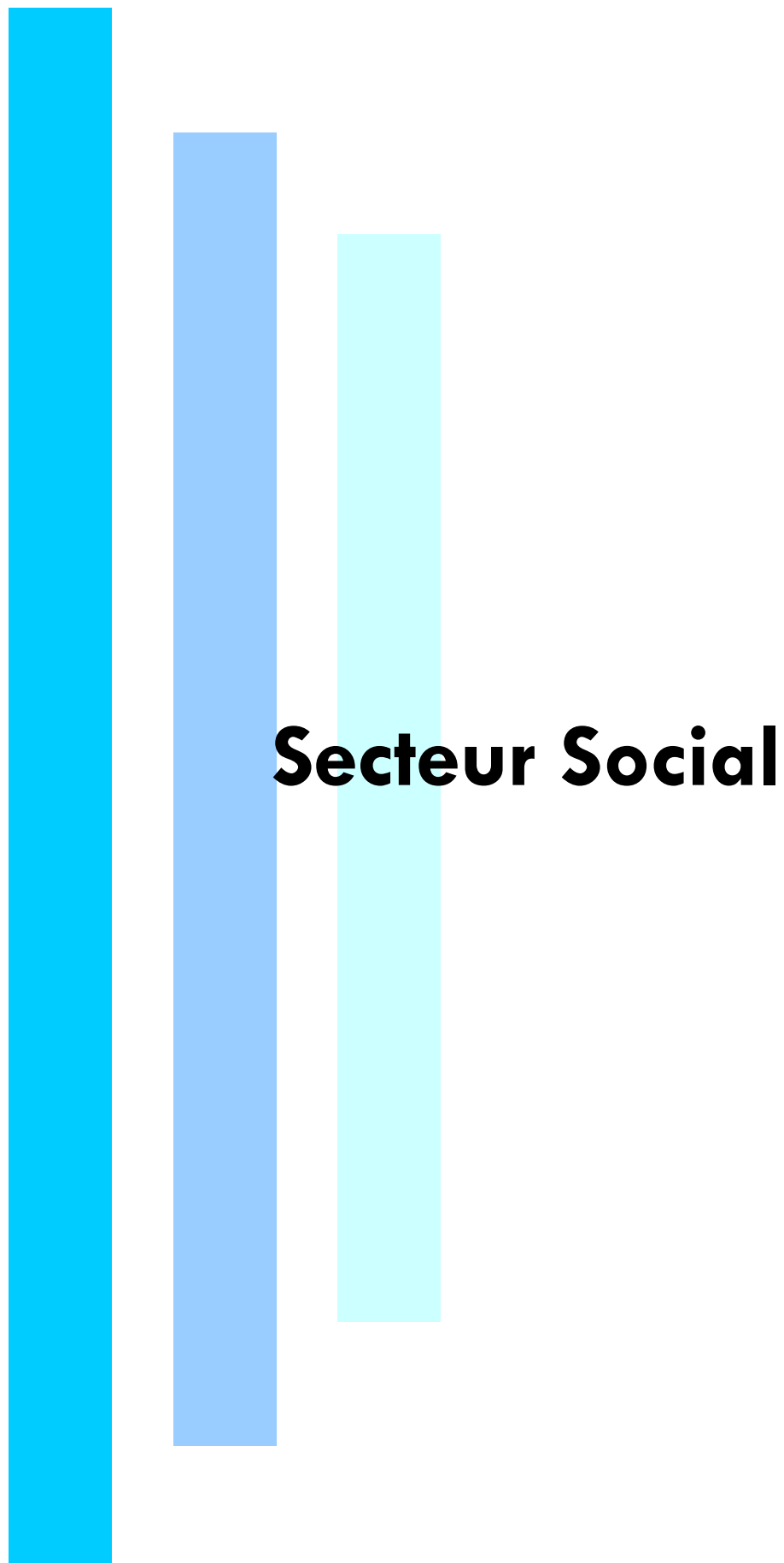
Secteur		EDUCATION				
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs	
EDEFP-2 EFFICACITE ET QUALITE	EDEFP-2.1 Développer des modes de formations permettant à tous les actifs de se former	EDEFP-2.1.1 Intégration de l'équité (y compris entre les genres) dans les aspects de formation professionnelle à travers les modes adaptés	Les modes de formation sont diversifiés en vue de satisfaire toutes les couches de la population	Nombre de modes de formations professionnelles créés et fonctionnels		
	EDEFP-2.2 Élaborer les nouveaux référentiels de formation assortis des guides qui les accompagnent et en faciliter la disponibilité et l'accessibilité	EDEFP-2.2.1 Elaboration des référentiels de formation selon l'approche par compétences	EDEFP-2.2.2 Diffusion et implémentation systématique des nouveaux référentiels de formation auprès de tous les utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation des nouveaux programmes • Amélioration de la qualité de l'offre de formation • Des programmes de formation harmonisés 		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe de cibles atteintes après diffusion • Nombre de structures de formation utilisant les nouveaux programmes Nombre de référentiels de formations élaborés selon l'approche par compétence
		EDEFP-2.2.3 Elaboration du répertoire emplois-compétences				
		EDEFP-2.3 Développer une culture de l'évaluation dans la formation professionnelle	EDEFP-2.3.1 Mise en place d'un système d'évaluation et de certification des acquis et des compétences	EDEFP-2.3.2 Sensibilisation des opérateurs sur la nécessité de l'évaluation permanente du fonctionnement des structures de formation professionnelle et de leurs résultats en matière de formation et d'emploi (en rapport avec l'évaluation biannuelle qui conditionne le prolongement de l'agrément)		Les compétences et les acquis sont évalués et reconnus sur une base objective
				La qualité de l'offre de formation est contrôlée et entretenue		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes de sensibilisation et de contrôles par an • Nombre de personnes touchées par sexe
	EDEFP-2.4 Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique des stagiaires et des formateurs	EDEFP-2.4.1 Instauration d'une chaîne de supervision pédagogique dans la formation professionnelle	EDEFP-2.4.2 Formation continue des superviseurs pédagogiques	Les capacités des superviseurs pédagogiques, des formateurs et des encadreurs se sont renforcées et adaptées à l'évolution de la technologie et des métiers		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe de superviseurs pédagogiques formés • Nombre par sexe de formateurs formés • Une chaîne de superviseurs

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDEFP- 2.4.3 Création de centres de développement des compétences pour la formation professionnelle		pédagogiques instaurée • Trois Centres de Développement des Compétences construits, équipés et fonctionnels Nombre de stages en milieu professionnel	MINEFOP (Chef de file)
		EDEFP-2.4.4 Stages en milieu professionnel			
		EDEFP-2.4.5 Formation continue des formateurs et des encadreurs des entreprises homologuées (dans les Centres de Développement de Compétences)			
		EDEFP-2.4.6 Création d'un Centre de Ressources Documentaires (CRD)	Les apprenants sont mieux outillés pour améliorer l'efficacité interne de la formation professionnelle afin de l'adapter aux besoins des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Un centre de ressources documentaires créé (CDI) • Nombre de manuels et autres matériels didactiques acquis et distribués • Nombre de minis incubateurs construits et équipés dans les structures de formation professionnelle 	
		EDEFP-2.4.7 Acquisition et diffusion des manuels et autres matériels didactiques			
		EDEFP-2.4.8 Mise en place des minis incubateurs d'entreprises dans les structures de formation professionnelle			
		EDEFP-2.4.9 Mise sur pied d'un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des sortants des structures de formation professionnelle	Les informations sur l'insertion des lauréats sont mieux assurées	Existence d'un dispositif de suivi fonctionnel	
		EDEFP-2.4.10 Renforcement des capacités des structures de formation professionnelle et des organismes de tutelle en matière de compétences et d'informations sur le marché de l'emploi et de la formation professionnelle	Les capacités des structures de formation professionnelle et des organismes sous tutelle en matière d'information sur le marché de l'emploi et de la formation professionnelle se sont améliorées	Nombre de structures de formation professionnelle et d'organismes sous tutelle ayant bénéficié d'actions de renforcement	
	EDEFP-2.4.11 Renforcement du dispositif d'informations				
EDEFP-2.5 Améliorer le statut social des formateurs	EDEFP-2.5.1 Contractualisation des formateurs vacataires dans les structures publiques de formation professionnelle	Le statut des formateurs s'est amélioré	Nombre par sexe de formateurs contractualisés	MINEFOP (Chef de file)	

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDEFP-2.5.2 Campagnes de sensibilisation des communautés, des ONG et autres sur l'intérêt de la formation professionnelle	La formation professionnelle est valorisée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes de sensibilisation • Taux d'accroissement par sexe du nombre d'inscrits à la formation des formateurs 	
	EDEFP-2.6 Améliorer la santé dans les structures de formation professionnelle	EDEFP-2.6.1 Sensibilisation et implication de la communauté éducative sur les directives de la politique de santé scolaire et universitaire	La santé des apprenants et du personnel formateur s'est améliorée et la prévention est davantage assurée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe d'éducateurs formés dans la prévention et les soins des maladies de santé publique (MST VIH/SIDA, paludisme...) • Nombre d'infirmeries construites, équipées et fonctionnelles • Nombre de KITS de santé distribués aux éducateurs • Nombre d'hommes et de femmes, bénéficiaires 	
		EDEFP-2.6.2 Formation/recyclage de personnels d'appui (pairs éducateurs) en méthodes de prévention et de lutte contre les IST, VIH/SIDA en milieu scolaire et universitaire			
		EDEFP-2.6.3 Dotation des structures publiques de formation professionnelle en kits de santé			
EDEFP-2.7 Promouvoir les NTIC dans le système de formation en général	EDEFP-2.7.1 Recyclage permanent du personnel des structures de formation professionnelle à l'utilisation de l'outil informatique	Les formateurs sont adaptés aux outils modernes de télécommunication	Nombre par sexe de formateurs recyclés en permanence dans les TIC	MINEFOP (Chef de file)	
EDEFP-3 PARTENARIAT	EDEFP-3.1 Stimuler le secteur privé et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) à l'effort de la formation professionnelle	EDEFP-3.1.1. Création d'espaces et de mécanismes de concertation État-milieu socioéconomiques et professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat est créé et entretenu avec le maximum d'entreprises • Des cadres de collaboration et de concertation ont été créés avec tous les acteurs • Des appuis multiformes sont assurés 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats créés et fonctionnels avec les entreprises • Nombre de cadres de concertation et de collaboration créés et fonctionnels • Nombre d'accords signés avec les entreprises prestataires de formation • Nombre d'appuis multiformes effectifs (techniques, financiers...) • Nombre de bénéficiaires par sexe 	
		EDEFP-3.1.2 Création et mise en place des Conseils locaux et national de la formation professionnelle et de l'apprentissage (cadre de sensibilisation de la communauté à l'importance de la gestion participative)			
		EDEFP-3.1.3 Etablissement des contrats avec les entreprises prestataires de formation (apprentissage, formation en alternance, formation continue, ...)			

Secteur		EDUCATION			
Objectif sectoriel		Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national			
Fonction		Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)			
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		EDEFP-3.1.4 Concertation Etat/Secteur privé sur l'élaboration de la loi sur la formation professionnelle			
		EDEFP-3.1.5 Appui technique aux promoteurs privés en formulation, planification et gestion des projets de formation professionnelle			
EDEFP-4 GESTION ET GOUVERNANCE	EDEFP-4.1 Améliorer la gestion des ressources de la formation professionnelle	EDEFP-4.1.1 Elaboration de la loi sur la formation professionnelle	La problématique de la formation professionnelle est mieux saisie en vue d'organiser tout le système de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de la loi publiée • Prise en compte des aspects genre dans la loi 	MINEFOP (Chef de file)
		EDEFP-4.1.2 Renforcement des capacités des gestionnaires et administrateurs des centres de formation professionnelle aux nouvelles dispositions de gestion et de pilotage (techniques modernes de gestion, système d'information, tableau de bord etc...)	La démarche qualité est assurée dans la gestion des structures de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe de gestionnaires formés • Nombre d'outils de gestion élaborés 	
		EDEFP-4.1.3 Création d'un fond d'appui à la formation professionnelle (avec création d'une taxe sur la formation professionnelle)	Le développement de la formation professionnelle est mieux soutenu	<ul style="list-style-type: none"> • Effectivité d'un fond d'appui à la formation professionnelle • Taxe d'apprentissage effectivement réinstituée 	
		EDEFP-4.1.4 Amélioration du système d'information	Les capacités de gestion de l'information dans le secteur se sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe de formateurs formés • Outil de collecte normalisé et disponible intégrant la variable sexe • Nombre d'enquêtes effectués 	
		EDEFP-4.1.5 Renforcement des capacités de planification du secteur de la formation professionnelle			

Secteur	EDUCATION				
Objectif sectoriel	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national				
Fonction	Enseignement, Formation et Recherche - (Emploi et Formation Professionnelle)				
Composantes	Objectifs	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	EDEF-4.2 Promouvoir la gouvernance dans le système éducatif	EDEF-4.2.1 Fonctionnement du comité de suivi évaluation de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'éducation	La stratégie du secteur de l'éducation a été mise en cohérence	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi fonctionnel • Nombre de séances tenues 	MINEFOP (Chef de file)
		EDEF-4.2.2 Enquête périodique sur la satisfaction des bénéficiaires directs et indirects de la formation professionnelle	La qualité de la formation professionnelle est constamment évaluée	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de collecte normalisé • Enquêtes effectués • Résultats enquêtes disponibles 	
		EDEF-4.2.3 Redynamisation de l'observatoire de la bonne gouvernance du MINEFOP	L'Observatoire de la bonne gouvernance est redynamisé	Observatoire de bonne gouvernance fonctionnel	
		EDEF- 4.2.4 Elaboration et mise à jour de la carte de la formation professionnelle	Carte de la formation professionnelle élaborée et actualisée	Carte professionnelle disponible et actualisée	
		EDEF- 4.2.5 Création d'un cadre général et harmonisé de gestion de la carrière des formateurs	Statut du formateur élaboré et en vigueur	Effectivité du Statut du formateur	



A6. SECTEUR SOCIAL

Le secteur social est composé des administrations chargées de l'encadrement des groupes sociaux spécifiques que sont les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les populations marginales, les enfants en difficulté. Il s'agit des administrations suivantes : le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale. Aux côtés de ces Ministères interviennent d'autres, à l'instar du Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat, du Ministère des Sports et de l'Education Physique, du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, et du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Economie Sociale.

Dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi, ces Ministères ont identifié cinq programmes visant à « **permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs** »

Ces cinq programmes sont les suivants :

- Prévention et Protection Sociale ;
- Solidarité Nationale et Justice Sociale ;
- Education Sociale et Familiale ;
- Emploi et Formation Professionnelle ;
- Renforcement du Cadre Juridique Institutionnel et des Capacités.

Ils se déclinent en seize sous-programmes dont cinq (05) pour le premier programme, trois (03) pour le deuxième, deux (02) pour le troisième, trois (03) pour le quatrième et trois (03) pour le cinquième.

La réalisation à terme des projets/actions prévus dans la matrice devrait permettre au Cameroun de se mettre résolument sur le chemin des pays émergents à visage humain.

SOCIAL - RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs	
SOC-1 PREVENTION ET PROTECTION SOCIALES	SOC-1.1 Prévention sociale SOC-1.2 Prévention contre les pandémies SOC-1.3 Protection sociale de la population SOC-1.4 Protection civile SOC-1.5 Promotion de la sécurité sociale	Prémunir les hommes et femmes des maux, fléaux et risques sociaux et promouvoir la sécurité sociale ; Faciliter l'accès des personnes handicapées aux édifices à usage public	<ul style="list-style-type: none"> • Les maux, fléaux et risques sociaux sont considérablement réduits et maîtrisés ; • Toutes les couches sociales sont durablement et qualitativement prises en charge par un système de sécurité sociale plus équilibré, pérenne et fortement adapté aux réalités locales ; • Toutes les couches sociales sont activement sensibilisées sur les méthodes et modes de prévention des maladies endémiques (IST, VIH/SIDA paludisme, etc.) ; • Les édifices à usage public bénéficient des aménagements prenant en compte l'approche handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins les 2/3 des départements disposent de structures d'encadrement des enfants/jeunes/femmes ; • Au moins 70% des enfants/jeunes/femmes bénéficient de l'encadrement des structures existantes et créées à cet effet • Au moins 80% de personnes (enfants/jeunes/femmes) ont définitivement quitté les zones à risques ; • 80 à 90% des zones à risques et interdites à la construction sont libérées; • 80 à 90% des victimes des catastrophes sont autonomes et réinsérées socio économiquement • Diminution d'environ 2/3 de la proportion des inadaptés sociaux ; • Au moins 60% des populations vulnérables bénéficient d'une couverture des structures d'encadrement; • Au moins 70% des populations appartenant à des catégories sociales spécifiques (femmes/jeunes/handicapés/marginaux...) en marge bénéficient d'une couverture en matière de sécurité sociale ; • 50% des édifices publics disposent d'aménagement prenant en compte l'approche handicap ; • Au moins 60% des OEV bénéficient d'une prise en charge 	
	SOC-1.6. Encadrement des groupes vulnérables et des jeunes en difficulté et des enfants de la rue	Améliorer la qualité de vie des hommes et femmes en milieu urbain	La fracture sociale est réduite	<ul style="list-style-type: none"> • 100% de chefs-lieux des régions sont dotés d'un centre d'encadrement ; • 50% de groupes sociaux spécifiques (femmes/jeunes/handicapés/marginaux...) vulnérables sont économiquement insérés ; • 600.000 jeunes garçons et filles en difficultés formés aux techniques de l'approche HIMO ; • Au moins 50% des enfants de la rue garçons et filles sont resocialisés 	

Secteur		SOCIAL		
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs		
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme		
Programme	Sous-Programme	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
SOC-2 SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	SOC-2.1 Solidarité nationale SOC-2.2 Justice sociale SOC-2.3 Satisfaction des besoins essentiels	Promouvoir la solidarité nationale et résorber les décalages les plus flagrants entre les groupes sociaux afin de préserver la paix sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Les discriminations envers certains groupes vulnérables, marginaux /marginalisés sont réduites ; • La paix sociale est garantie ; • Les revenus des populations marginalisées se sont améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 80% des différents groupes sociaux spécifiques (femmes/jeunes/handicapés/marginaux...) bénéficient d'action de réinsertion ; • Au moins 80% des différents groupes sociaux spécifiques (femmes/jeunes/handicapés/marginaux...) bénéficient de l'accès aux services sociaux de base (meilleur accès à l'eau potable, sécurité d'occupation des logements, meilleur système d'assainissement, éducation, santé, etc.)
SOC-3 EDUCATION SOCIALE ET FAMILIALE	SOC-3.1 Education familiale SOC-3.2 Education sociale et communautaire	Promouvoir l'épanouissement de la cellule familiale et la participation communautaire	Les familles sont particulièrement bien éduquées et assurent à leur tour l'éducation des enfants sans discrimination entre les sexes	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 75% de familles ne connaissent plus des conflits conjugaux, familiaux et de manifestation de la délinquance ; • Au moins 60% des personnes analphabètes (dont % de femmes) sont devenues autonomes et agents de développement • Les enfants garçons et filles sont éduqués sans différence
SOC-4 EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONN ELLE	SOC-4.1 Entreprenariat et Auto emploi SOC-4.2 Développement de la formation professionnelle SOC-4.3 Renforcement du dispositif d'information et statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des emplois décents et durables et accroître l'employabilité de la population active ; • Améliorer la transparence du marché de l'emploi. 	Le chômage des hommes et femmes est considérablement réduit	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 80% de personnes des deux sexes (femmes et hommes) formées ont accédé à des emplois décents et durables ; • Le taux de chômage de population des deux sexes (femmes et hommes) est réduit d'au moins 50% ; • Au moins 65% de jeunes des deux sexes (femmes et hommes) se sont créés des emplois ; • L'indice de l'équité hommes/femmes a connu une amélioration d'au moins 50%
SOC-5 RENFORCEMEN T DU CADRE JURIDIQUE, INSTITUTIONEL ET DES CAPACITES	SOC-5.1 Renforcement du cadre juridique SOC-5.2 Renforcement du cadre institutionnel SOC-5.3 Développement du capital humain	Améliorer le cadre juridique, institutionnel et les capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de toutes les catégories sociales reconnus, respectés, protégés et suivis ; • Administration forte et performante (efficience) • Réduction sensible des cas de violation flagrante des droits des populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de violations flagrantes des droits des catégories sociales spécifiques (femmes/jeunes/handicapés/marginaux...) des personnes vulnérables a diminué d'au moins 70%

SOCIAL - RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur	SOCIAL			
Objectif sectoriel	Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction	Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
SOC-1 PREVENTION ET PROTECTION SOCIALE	SOC-1.1 Prévention sociale	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir la survenance des maux et fléaux sociaux ; Prévenir les risques de survenance des sinistres et catastrophes 	<ul style="list-style-type: none"> Les fléaux sociaux (violence, prostitution, consommation des drogues, criminalité) sont atténués ; La prévention des risques de survenance des catastrophes et sinistres est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> Les cas d'inadaptation sociale sont réduits de 50% ; 20-25% des zones à risques sont libérées et interdites de construction
		Faciliter l'accès des personnes handicapées aux édifices publics	L'approche handicap est adoptée et vulgarisée dans l'aménagement des édifices publics	Nombre d'édifices à usage public construits selon l'approche handicap
	SOC-1.2 Protection sociale	Renforcer la protection sociale des populations (surtout vulnérables)	La protection sociale des populations est mieux assurée	Nombre de personnes vulnérables (enfants en situation difficile, orphelins et enfants vulnérables, femmes en situation difficile) ayant accès à une meilleure protection sociale
	SOC-1.3 Protection civile	Améliorer la réponse aux sinistres et catastrophes	Les victimes de sinistres et/ou catastrophes sont réinstallées et autonomisées	Nombre de victimes de sinistres/catastrophes réinstallées et autonomisées
	SOC-1.4 Promotion de la sécurité sociale	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité sociale existante ; Etendre la sécurité sociale au plus grand nombre 	<ul style="list-style-type: none"> La part du revenu des populations alloué à la prise en charge des risques de sécurité sociale a considérablement diminué ; La morbidité des travailleurs a considérablement diminué dans tous les secteurs d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes ayant bénéficié d'une réparation des risques professionnels (Accidents de Travail et Maladies Professionnelles) dans tous les secteurs d'activité ; Nombre de cas de morbidité des travailleurs
	SOC-1.5 Encadrement des groupes vulnérables et des jeunes en difficulté	Améliorer les conditions de vie des populations marginalisées et des enfants de la rue	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes en difficulté sont mieux encadrés et insérés dans les circuits socioprofessionnels ; Les problèmes sociaux sont mieux maîtrisés ; Les enfants de la rue bénéficient d'une meilleure insertion socioéconomique 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de villes de plus de 100.000 habitants disposant de centres d'encadrement de jeunes ; Nombre des enfants de la rue bénéficiaires des appuis ; Nombre des enfants de la rue ventilé par sexe (hommes-femmes) ayant réintégré les familles
SOC-2	SOC-2.1 Solidarité	Promouvoir et garantir la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> La solidarité est réinstaurée au sein des 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes vulnérables

Secteur		SOCIAL		
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs		
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme		
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	nationale	nationale	communautés à la base ; • Le fonds de solidarité est fonctionnel ; • Les populations de Bakassi bénéficient d'un appui au développement économique et social	prises en charge par les communautés (orphelins, personnes âgées) ; • Nombre par sexe de personnes vulnérables identifiées et bénéficiant de l'aide du fonds de solidarité chaque année ; • Nombre d'associations et ONG bénéficiaires de subventions pour la prise en charge des personnes vulnérables ; • Nombre de projets d'intégration socioéconomique réalisés en faveur des populations de Bakassi dont ceux des femmes
	SOC-2.2 Justice sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre la justice accessible à tous ; • Réduire les inégalités sociales (de genre) ; • Promouvoir l'exercice de la citoyenneté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens (hommes-femmes) sont en mesure de jouir de leurs droits sans discrimination et d'assumer leurs devoirs ; • Les inégalités et disparités sociales et du genre sont réduites ; • Les conventions collectives sont généralisées, appliquées et périodiquement révisées dans toutes les branches d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • 50 à 60% des citoyens des deux sexes (hommes-femmes) jouissent de leurs droits et assument leurs devoirs ; • Nombre de décisions et d'actes pris dans le cadre de la réduction des inégalités et disparités du genre ; • Nombre de conventions collectives signées et ou révisées
	SOC-2.3 Satisfaction des besoins essentiels	Permettre à l'ensemble de la population de satisfaire ses besoins essentiels	Les hommes et femmes ont davantage accès aux services sociaux de base (eau, logement, soins de santé de base, infrastructures, emploi, éducation, etc.)	50 à 60% des populations des deux sexes ont accès aux services sociaux de base (l'eau, logement, soins de santé de base, aux infrastructures, l'emploi)
SOC-3 EDUCATION SOCIALE ET FAMILIALE	SOC-3.1 Education familiale	Promouvoir l'épanouissement de la cellule familiale et la participation communautaire	Le rôle social de la famille est réhabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'enfants en déperdition du système scolaire est réduit de 30% ; • Le nombre des filles-mères est réduit de 30% ; • Le nombre de personnes sujettes aux fléaux sociaux (prostitution, drogue, tabagisme, délinquance) est réduit de 30%

Secteur		SOCIAL		
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs		
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme		
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
SOC-4 EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	SOC-4.1 Entreprenariat et auto emploi	Promouvoir des emplois décents et durables	Les emplois décents et durables sont créés et accessibles sans discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois salariés créés ; • Nombre de personnes par sexe (hommes-femmes) exerçant un emploi décent et durable
	SOC-4.2 Développement de la formation professionnelle	Accroître l'employabilité de la population active	La formation professionnelle est accessible et diversifiée au niveau de l'offre qualitative et quantitative	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures de formations professionnelles créées et fonctionnelles dans les 10 provinces ; • Nombre de centres d'information et d'orientation professionnelle disponibles sur le territoire national
	SOC-4.3 Renforcement du dispositif d'information et de statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle	Rendre disponible les informations et les statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle par souci de transparence	Les hommes et femmes sont mieux informés sur les emplois et les formations professionnelles disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bulletins sur l'emploi publiés et vulgarisés ; • Nombre de bilans emplois formation confectionnés ; • Nombre de répertoires sur les métiers publiés
SOC-5 RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE, INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITES	SOC-5.1 Renforcement du cadre juridique	Améliorer le cadre juridique existant	Le cadre juridique pour la promotion, la défense, la réalisation des droits des personnes, des familles et des groupes vulnérables s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres d'instruments juridiques de promotion et de protection des droits des femmes, des enfants, des personnes handicapées... ratifiés, adoptés, appliqués ; • Nombre de mesures, de décisions et d'actes internes pris
	SOC-5.2 Renforcement du cadre institutionnel	Améliorer le cadre institutionnel existant	Le cadre institutionnel répond mieux aux attentes des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type de documents élaborés, approuvés, validés et mis en œuvre ; • Base de données statistiques désagrégées par sexe disponibles et exploitées
	SOC-5.3 Développement du capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'offre de formation • Améliorer quantitativement et qualitativement les ressources humaines 	Les ressources humaines sont mieux qualifiées et compétentes	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de filières et institutions de formation opérationnelles ; • Nombre d'acteurs par sexe (hommes-femmes) du secteur du développement social ayant bénéficié d'une formation

SOCIAL - RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
SOC-1 PREVENTION ET PROTECTION SOCIALES	SOC-1.1 Prévention sociale	SOC-1.1.1 Informations et sensibilisation des familles à l'importance de l'encadrement des enfants/jeunes	La qualité et la quantité de l'information/ sensibilisation se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types de campagnes d'information et de sensibilisation effectuées • Nombre et type de cibles par catégorie sociodémographique touchée par les campagnes d'information et de sensibilisation 	MINPROFF MINAS MINJEUN
		SOC-1.1.2 Plaidoyer pour l'application des textes de la convention relative aux droits de l'enfant dans les communautés	Les textes protégeant les enfants, garçons et filles sont appliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées (leaders communautaires) ; • Nombre de personnes touchées par sexe (hommes-femmes) • Nombre d'OSC et de départements ministériels ayant une feuille de route sur l'intégration de la convention relative aux droits des enfants et de la CEDEF dans les communautés 	MINAS MINPROFF MINJEUN MINJUSTICE Société civile
		SOC-1.1.3 Plaidoyer pour la prise en compte de l'approche handicap dans les infrastructures et édifices à usage public	Les besoins en termes d'accessibilité aux édifices des personnes handicapées sont mieux pris en compte	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mesures prises dans le cadre de la facilitation de l'accès des personnes handicapées dans les édifices publics ; • Nombre d'administrations ayant pris de mesures en vue de faciliter l'accès des personnes handicapées aux édifices publics 	
		SOC-1.1.4 Encadrement psychosocial des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection	L'assistance aux enfants nécessitant les mesures spéciales de protection est effective	Nombre d'enfants (garçons et filles) encadrés.	MINAS MINJEUN MINSEF MINEFOP Société civile
		SOC-1.1.5 Création, réhabilitation, équipement des structures d'encadrement des enfants/jeunes/femmes	La plupart des 10 régions du pays disposent des structures d'encadrement d'enfants /jeunes/ femmes.	Nombre de structures créées/réhabilitées opérationnelles	MINJEUN MINSEF MINAS MINEFOP MINPROFF
		SOC-1.1.6 Promotion de l'encadrement de la famille	<ul style="list-style-type: none"> • Les familles sont moins sujettes aux conflits et aux dysfonctionnements ; • Les enfants sont moins exposés à la délinquance juvénile 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types de cas de divorces ; • Nombre et types de cas de conflits conjugaux et familiaux ; • Nombre par sexe d'enfants (garçons et filles) exposés à la délinquance juvénile 	MINPROFF

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-1.1.7 Sensibilisation et éducation des populations sur les risques et la gestion des sinistres et catastrophes	Les zones à risques identifiées sont systématiquement libérées et interdites à la construction	Nombre de familles ayant quitté les zones à risque	MINATD MINAS
		SOC-1.1.8 Amélioration des mécanismes d'informations et de sensibilisation des populations sur les fléaux sociaux émergents	Les hommes et femmes sont imprégnés des risques liés aux fléaux sociaux émergents	Nombre par sexe (hommes-femmes) de cas de victimes de fléaux sociaux émergents (drogue, prostitution, inceste, pédophilie,...)	MINAS MINJEUN MINPROFF
	SOC-1.2 Protection sociale de la population	SOC-1.2.1 Renforcement de la prise en charge des Enfants ayant Besoin des Mesures Spéciales de Protection (EBMSP)	Les EBMSP des deux sexes reçoivent un encadrement de qualité en familles ou en institutions	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe d'EBMSP bénéficiaires d'une prise en charge effective ; • Nombre de projets et d'actions engagés dans les quartiers et les villages 	MINAS MINJEUN MINPROFF MINTSS MINJUSTICE
		SOC-1.2.2 Renforcement de la prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV)	La prise en charge des OEV des deux sexes est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre par sexe d'OEV pris en charge ; • Nombre par sexe (hommes-femmes) d'intervenants dans la prise en charge des OEV 	MINAS
		SOC-1.2.3 Soutien social aux femmes en situation difficile	Les femmes en situation de difficile bénéficient d'un accompagnement approprié	Nombre de femmes en difficultés bénéficiaires d'appuis	MINPROFF
	SOC-1.3 Protection civile	SOC-1.3.1 Assistance psychosociale aux victimes des sinistres et catastrophe	Les traumatismes et les dommages causés aux victimes par les sinistres ou les catastrophes sont pris en charge de manière adéquate	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes par sexe (hommes-femmes) ayant bénéficié de séances d'écoute et de counselling ; • Nombre de personnes ayant bénéficié de regroupements familiaux 	MINAS
	SOC-1.4	SOC-1.4.1 Renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs	Les prestations sociales sont améliorées	Nombre de travailleurs par sexe (hommes-femmes) ayant bénéficié des prestations sociales des 09 branches de sécurité sociale	MINTSS , MINFI MINFOPRA, MINATD MINDEF, DGSN CNPS, INS Partenaires sociaux

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-1.4.2 Elargissement de la sécurité sociale aux catégories en marge du système	Les catégories socioprofessionnelles en marge du système bénéficient d'une protection sociale	Nombre de travailleurs par sexe (hommes-femmes) des catégories en marge ayant intégré le système de sécurité sociale	MINTSS, MINFI MINFOPRA, MINATD MINDEF, MINEFOP MINPMESA, INS MINJUSTICE, DGSN CNPS, Partenaires soc.
		SOC-1.4.3 Promotion de la santé et de la sécurité au travail	Le cadre législatif de protection du travailleur et de promotion du bien-être au travail est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'instruments juridiques internationaux/régionaux de protection des travailleurs ayant été ratifiés • Nombre de textes nationaux élaborés 	MINTSS, MINFI MINEPAT, MINDEF, DGSN CNPS , INS Partenaires sociaux
	SOC-1.5 Encadrement des groupes vulnérables et de jeunes en difficulté en milieu urbain	SOC-1.5.1 Construction et équipement des centres d'encadrement des jeunes en difficulté	Les capacités en matière d'encadrement des jeunes en difficultés se sont accrues	Nombre de centres d'encadrement de jeunes garçons et filles en difficulté construits et équipés	MINAS
		SOC-1.5.2 Etude en vue de la généralisation des centres d'encadrement des groupes vulnérables et de jeunes en difficulté	L'état des lieux en matière d'encadrement des groupes vulnérables et de jeunes en difficulté sont connus	Rapport d'étude disponible Degré de prise en compte du genre dans le rapport	
		SOC-1.5.3 Etude en vue de la mise en place d'un système de communication favorisant le rapprochement entre les groupes vulnérables et les promoteurs de projets	L'état des lieux en matière de communication urbaine favorisant le rapprochement entre les groupes vulnérables et les promoteurs de projets sont connus	Rapport d'étude disponible Degré de prise en compte du genre dans le rapport	

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-1.5.4 Formation de jeunes en difficulté à la fabrication et à la pose des pavés et à la production des matériaux locaux de construction	Les jeunes en difficulté disposent de connaissances dans le domaine de fabrication et de la pose des pavés et de la production des matériaux locaux de construction	Nombre par sexe de jeunes garçons et filles formés en matière de fabrication et à la pose des pavés et à la production des matériaux locaux de construction	
		SOC-1.5.5 Appui à l'insertion socioéconomique de jeunes en difficulté à la fabrication et à la pose des pavés et à la production des matériaux locaux de construction	Les jeunes, garçons et filles, en difficulté formés sont mieux insérés dans le domaine de la fabrication et de la pose des pavés et de la production des matériaux locaux de construction	Nombre de jeunes garçons et filles insérés	
		SOC-1.5.6 Lutte contre le phénomène des enfants de la rue	La prise en charge des enfants de la rue est améliorée	Nombre d'enfants de la rue garçons et filles pris en charge	
SOC-2 SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	SOC-2.1 Solidarité nationale	SOC-2.1.1 Lutte contre l'exclusion sociale des groupes marginaux/marginalisés	Les intérêts des groupes marginaux/marginalisés sont davantage pris en compte	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cas sujets à l'application du principe d'égalité des chances ; • Nombre d'actions de plaidoyer engagées • Nombre par sexe de personne touchées 	MINAS MINJEUN, MINDUH,MI NPROFF, MINSEP
		SOC-2.1.2 Appui à l'éducation, à la formation et l'insertion socioprofessionnelle des populations des Bakassi	L'éducation, la formation et l'insertion socioprofessionnelle des populations de Bakassi sont davantage prises en compte	Nombre de projets d'intégration socioéconomique développés en faveur des populations de Bakassi	
		SOC-2.1.3 Promotion des initiatives locales d'entraide, d'accompagnement et d'encadrement des familles et des individus	Les communautés à la base se mobilisent et organisent localement des activités communautaires d'entraide et de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communautés à la base mobilisées et organisées • Nombre par sexe set type d'initiatives locales d'entraide et de développement organisées et réalisées par les communautés 	MINATD, MINAS, MINPROFF, MINJEUN
		SOC-2.1.4 Prise en charge communautaire des personnes vulnérables	La prise en charge des personnes vulnérables (hommes-femmes) par les communautés à la base est effective	Nombre et catégories de personnes vulnérables (hommes-femmes) encadrées par les communautés	MINAS, MINPROFF, MINJEUN
		SOC-2.1.5 Mise en place d'un fonds d'indigence et de solidarité nationale	Les populations vulnérables (hommes-femmes) bénéficient d'un système de financement de la solidarité nationale amélioré	Nombres de populations vulnérables (hommes-femmes) bénéficiant des ressources du Fonds national de solidarité	MINAS, MINPROFF, MINJEUN, MINEFI

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-2.1.6 Plaidoyer en vue de l'intégration l'approche vulnérable/handicap dans les politiques et programme de développement	Les politiques et programmes de développement intègrent davantage l'approche vulnérable/handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de documents de politiques et programmes prenant en compte l'approche vulnérable/handicap ; • Nombre d'actes publics prenant en compte l'approche vulnérable/handicap 	MINEPAT, MINAS
	SOC-2.2 Justice sociale	SOC-2.2.1 Organisation des campagnes d'informations sur les droits et devoirs des citoyens	La justice sociale est accessible à tous	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes organisées ; • Nombre de personnes/groupes sensibilisés 	MINJUSTICE
		SOC-2.2.2 Sensibilisation des populations vulnérables sur les droits et devoirs du citoyen	Les populations vulnérables (hommes-femmes) ont de meilleures connaissances sur leurs droits et devoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes et d'activités organisées ; • Nombre et types de messages élaborés et diffusés • Nombre par sexe de personnes touchées 	MINAS MINPROF MINJUSTICE MINADT OSC
		SOC-2.2.3 Promotion de l'accès à la citoyenneté des populations marginales (femmes, pygmées, Bororos, populations montagnardes, populations des criques et des zones frontalières)	Les populations marginales ont une meilleure connaissance en matière d'éducation sur l'accès à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes et d'activités organisées ; • Nombre de personnes par sexe touchées • Nombre de personnes ayant bénéficié de pièces officielles (actes de naissance, cartes nationales d'identité délivrées, cartes d'électeurs) 	DGSN, ONG
		SOC-2.2.4 Renforcement du dialogue social	Le dialogue tripartite est amélioré dans toutes les actions initiées par les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de conventions collectives signées ; • Nombre de concertations tripartites organisées 	MINTSS, MINAS, MINEFOP, MINEPAT, Partenaires sociaux,
		SOC-2.2.5 Promotion de l'approche genre dans les politiques	Les politiques et programmes de développement intègrent davantage l'approche genre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de documents de politiques et programmes prenant en compte l'approche genre ; • Nombre d'actes publics prenant en compte l'approche genre 	MINPROFF, MINAS, MINJEUN, MINEFOP
		SOC-2.2.6 Plaidoyer pour la mise en œuvre des instruments juridiques de promotion des droits des populations ayant besoin de mesures spéciales de protection (femmes, jeunes, enfants, personnes handicapées, personnes âgées et populations marginales)	La mise en œuvre des instruments juridiques de promotion des droits des populations ayant besoin de mesures spéciales de protection est plus effective	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de plaidoyer menées ; • Nombre de personnes par sexe touchées 	MINAS, MINJEUN MINPROFF

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-2.2.7 Amélioration des mécanismes d'information et de sensibilisation des familles, des femmes et des populations vulnérables victimes des violences (enfants, jeunes, personnes âgées, handicapées, ...)	Le dispositif d'information et de sensibilisation des familles, des femmes et des populations vulnérables victimes des violences s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des mécanismes (causeries éducatives, spots radios diffusés et télévisés,...) conçus et utilisés ; • Nombre de personnes par sexe touchées 	MINPROFF, MINAS, MINJEUN, MINJUSTICE
	SOC-2.3 Satisfaction des besoins essentiels de base	SOC-2.3.1 Amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des prostituées et personnes vivant avec le VIH/SIDA	Les prostitués et personnes vivant avec le VIH/SIDA ont un meilleur accès à une prise en charge socio-sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de prévalence de VIH/SIDA par sexe; • % de prostituées et de personnes des deux sexes vivant avec le VIH/SIDA utilisant les préservatifs • Les femmes et les jeunes bénéficient de mesures spéciales dans la prise en charge du VIH/SIDA 	MINSANTE MINPROF MINAS
		SOC-2.3.2 Renforcement des mécanismes de prise en charge des urgences et des risques maladies	Les capacités de prise en charge des urgences et des risques maladies se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures hospitalières spécialisées dans la prise en charge des cas d'urgence ; • Nombre par sexe de personnels de santé formés et spécialisés dans la prise en charge des cas d'urgence 	
		SOC-2.3.3 Amélioration de la prise en charge intégrée des enfants d'âge préscolaire	Les capacités de prise en charge des enfants d'âge préscolaire se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures d'encadrement de la petite enfance opérationnelles Nombre d'enfants d'âge préscolaire effectivement pris en charge 	
		SOC-2.3.4 Viabilisation des quartiers d'habitat précaire et spontané	Les conditions environnementales des quartiers d'habitat précaire et spontané se sont améliorées	Nombre de quartiers viabilisés	
SOC-3 EDUCATION SOCIALE ET FAMILIALE	SOC-3.1 Education familiale	SOC-3.1.1 Réduction de la vulnérabilité en santé de reproduction des adolescents	Les jeunes, garçons et filles, ont de meilleures connaissances en santé de la reproduction	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes filles porteuses de grossesses non désirées et précoces; • Nombre de jeunes garçons et filles ayant contacté des maladies sexuellement transmissibles dépistées • Nombre de jeunes, garçons et filles, sensibilisés sur la SR 	MINJEUN, MINAS, MINSANTE, MINPROFF
		SOC-3.1.2 Sensibilisation aux bienfaits du dialogue intergénérationnel et de la solidarité dans les familles	Les hommes et les femmes (jeunes notamment) ont de meilleures connaissances sur la problématique du vieillissement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types de campagnes de sensibilisation menées ; • Nombre de personnes des deux sexes touchées ; 	MINAS, MINPROFF, MINJEUN
					MINAS,

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-3.1.3 Information et sensibilisation à la problématique du vieillissement		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes garçons et filles ayant une meilleure connaissance de la problématique du vieillissement 	MINPROFF, MINJEUN, MINTSS, MINFI, MINFOPRA
	SOC-3.2 Education sociale et communautaire	SOC-3.2.1 Promotion de l'éducation à la citoyenneté	La qualité de l'éducation à la citoyenneté fournie aux populations (hommes et femmes) s'est améliorée	Taux de la population (hommes et femmes) ayant acquis des notions d'éducation à la citoyenneté	MINJEUN, MINEDUB, MINESEC
		SOC-3.2.2 Mise en œuvre du service civique national de participation au développement (SCNPD)	La perception des jeunes, garçons et filles, sur l'importance de leur participation au développement s'est améliorée	Nombre de jeunes, garçons et filles, ayant participé à une formation dans le cadre de la mise en œuvre du SCNPD	MINJEUN, MINADER
		SOC-3.2.3 Promotion du mouvement associatif et des valeurs citoyennes	La participation des jeunes, garçons et filles, dans les mouvements associatifs et de valeur citoyenne est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mouvements associatifs et de promotion de valeurs citoyennes créés ; • Nombre de jeunes, garçons et filles, adhérant aux mouvements associatifs et de promotion des valeurs citoyennes 	MINJEUN, MINAS, MINPROFF
SOC-4. EMPLOI ET FORMATION PROFESSION- NELLE	SOC-4.1 Entreprenariat et auto emploi	SOC-4.1.1 Insertion professionnelle et promotion de l'auto emploi en milieu jeune (FIJ, FONIJ, PAJER-U, PIFMAS, PANEJ, PRAJE, CYCI, Plaidoyer,...)	Les jeunes, garçons et filles, ont un accès accru à l'emploi et s'insèrent mieux professionnellement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois décents créés ; • Nombre d'emplois indépendants créés ; • Nombre de jeunes, garçons et filles, insérés 	MINFOP MINJEUN
		SOC-4.1.2 Promotion de l'entreprenariat féminin	Les femmes participent davantage à la dynamique entrepreneuriale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises formelles créées et dirigées par les femmes ; • Nombre d'emplois créés par la dynamique entrepreneuriale féminine 	MINPROFF, MINEPAT, MINJEUN, MINEFOP
		SOC-4.1.3 Insertion et réinsertion socioéconomique des personnes vulnérables (femmes, personnes âgées, personnes handicapées, population marginale)	Les personnes vulnérables, garçons et filles, bénéficient d'un meilleur encadrement et d'un meilleur accompagnement en matière d'insertion et de réinsertion socioéconomique	Nombre de personnes vulnérables, garçons et filles, ayant bénéficié d'un encadrement en vue de leur réinsertion socioéconomique	MINAS
		SOC-4.1.4 Création d'un fonds d'appui à l'insertion socioéconomique des femmes	Les femmes ont un meilleur accès à un appui visant leur insertion socioéconomique	Nombre de femmes ayant bénéficié d'un appui du Fonds d'appui à la réinsertion socioéconomique	MINPROFF

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-4.1.5 Développement des incubateurs d'entreprises	Une dynamique entrepreneuriale des jeunes, garçons et filles, est développée	Nombre de jeunes garçons et filles formés dans les incubateurs d'entreprises ayant créé des entreprises	MINJEUN, MINEFOP, MINPMESA
		SOC-4.2.1 Reforme du système de formation professionnelle	Le système de formation professionnelle s'est amélioré	Schéma directeur de la reforme élaboré et mis en œuvre	MINEFOP
		SOC-4.2.2 Renforcement de l'offre qualitative et quantitative de formation professionnelle	L'offre qualitative et quantitative de formation professionnelle est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures créées et fonctionnelles ; • Nombre de nouveaux référentiels développés ; • Nombre de modes de formation opérationnels 	MINEFOP
	SOC-4.2 Développement de la formation professionnelle	SOC-4.2.3 Mise en place du fonds d'appui à la formation professionnelle	Les structures de formation professionnelle bénéficient de plus de ressources pour la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures de formation professionnelle ayant bénéficié d'un appui du fonds pour améliorer la formation professionnelle ; • Montant de ressources attribuées aux différentes structures de formation professionnelle 	MINEFOP
		SOC-4.2.4 Développement de l'offre d'orientation professionnelle	L'offre d'orientation professionnelle s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des structures d'orientation professionnelle créées et fonctionnelles ; • Nombre de jeunes garçons et filles accueillis informés et orientés 	MINEFOP
		SOC-4.2.5 Développement du sport de haut niveau pour les personnes handicapées et populations marginales	Les personnes handicapées et populations marginales participent davantage aux compétitions sportives de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de centres d'éducation socioprofessionnelle créés ; • Nombre de personnes handicapées et marginales ayant pris part à des compétitions sportives nationales, régionales et mondiales 	MINSEP

Secteur	SOCIAL				
Objectif sectoriel	Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs				
Fonction	Affaires sociales – Promotion de la Femme				
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SOC-4.2.6 Education socioprofessionnelle de la jeune fille et des populations vulnérables	Les capacités d'éducation socioprofessionnelle de la jeune fille et des populations vulnérables se sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de centres d'éducation socioprofessionnelle créés ; • Nombre de jeunes filles et de personnes vulnérables ayant bénéficié d'éducation socioprofessionnelle 	MINPROFF, MINAS
	SOC-4.3 Transparence du marché de l'emploi et de la formation professionnelle	SOC-4.3.1 Carrefours des métiers et des formations	Les actifs sont mieux informés sur les métiers et les professions	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de carrefours organisés ; • Nombre d'actifs reçus ; • Nombre de personnes vulnérables reçues 	MINEFOP
		SOC-4.3.2 Elaboration et actualisation de la carte de la formation professionnelle	Les impératifs et besoins en matière de formation professionnelle sont mieux cernés	<ul style="list-style-type: none"> • Annuaire statistique sur la formation professionnelle actualisé sur l'offre et la demande de formation ; • Prise en compte de la variable sexe dans l'annuaire • Carte de la formation professionnelle actualisée publiée et disponible 	MINEFOP
		SOC-4.3.3 Développement du système d'information sur l'emploi et la formation professionnelle	L'accès à l'information sur l'emploi et la formation professionnelle s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletin sur l'emploi publié • Bilan emploi formation/formation publié et disponible 	MINEFOP
		SOC-4.3.4 Elaboration d'un document de nomenclature des emplois et des professions	La nomenclature des emplois et des professions est élaborée	Répertoire des emplois et des professions élaboré, publié et disponible	MINEFOP

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
SOC-5 RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE, INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITES	SOC-5.1 Renforcement Du cadre juridique	SOC-5.1.1 Adoption des instruments juridiques internationaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Le pays adhère aux conventions internationales et régionales de protection des personnes, familles et groupes vulnérables effectives La législation nationale est en harmonie avec les conventions internationales ratifiées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'instruments juridiques internationaux et régionaux ratifiés Nombre de lois et textes réglementaires révisés ; Nombre de lois et textes d'application élaborés et promulgués ; Nombre de recueils de textes applicables élaborés assortis d'analyses comparatives réalisées 	MINPROFF MINJUSTICE MINAS
		SOC-5.1.2 Développement de systèmes nationaux d'information social : <ul style="list-style-type: none"> Développement des bases de données sectorielles et sous-sectorielles au niveau national et régional (annuaire statistique, carte sociale, plan intégré de communication et plan intégré de suivi évaluation ; Développement des observatoires thématiques 	La disponibilité de l'information nécessaire à la prise de décision dans le domaine social s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> Nombre, type de base de données désagrégées par sexes créées et fonctionnelles au plan national et régional ; Nombre de bases de données désagrégées par sexes mises en réseau et accessibles sur Internet ; Nombre et types d'enquêtes réalisées par secteur et par zone géographique ; Nombre d'observatoires thématiques créés et opérationnels en fonction des groupes vulnérables ciblés ; Nombre de publications des observatoires thématiques ; Nombre d'enquêtes réalisées par thème et par zone géographique ; Nombre et qualité d'indicateurs suivis par les observatoires thématiques ; Nombre et qualité des sites des observatoires thématiques sur Internet. 	MINAS
	SOC-5.2 Renforcement du cadre institutionnel	SOC-5.2.1 Elaboration des documents de politique de développement sociale	Le cadre institutionnel d'élaboration de politiques de développement social est amélioré	Nombre et type de documents élaborés, approuvés et validés	Tous les ministères du secteur du développement social

Secteur		SOCIAL			
Objectif sectoriel		Permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs			
Fonction		Affaires sociales – Promotion de la Femme			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	SOC-5.3 Renforcement des capacités	SOC-5.3.1 Formation des acteurs de développement social	Les acteurs de développement social sont formés aux nouvelles approches « de social rentable » et de « social productif »	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stages de recyclage et de perfectionnement organisés ; • Nombre d'acteurs par sexe (femmes-hommes) formés aux nouvelles approches « de social rentable » et de « social productif » 	Tous les ministères du secteur du développement social
		SOC-5.3.2 Encadrement sportif en milieu carcéral	Les personnes incarcérées bénéficient d'un encadrement approprié	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de disciplines sportives pratiquées ; • Nombre de personnels d'encadrement affectés en milieu carcéral ; • Nombre de personnes par sexe (femmes-hommes) incarcérées prenant part aux activités sportives 	MINSEP



Secteur Santé

A7. SECTEUR DE LA SANTE

L'amélioration de l'état de santé des populations demeure à la fois un objectif de développement économique et social et d'amélioration des conditions de vie. Pour permettre à l'ensemble des populations de toutes les régions du pays de jouir d'une bonne santé et de contribuer favorablement aux efforts de l'augmentation de la croissance, les autorités mettent en œuvre la stratégie sectorielle de la santé. Celle-ci vise essentiellement à garantir, de manière pérenne, l'accès aux services de santé de qualité, à travers l'amélioration du financement de la demande.

La stratégie comprend quatre (04) programmes à savoir : (i) la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent, (ii) la lutte contre la maladie, (iii) la promotion de la santé et (iv) la viabilisation.

La mise en œuvre de ces programmes permettra de : (i) contribuer à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, (ii) contrôler/maîtriser les grandes pandémies telles que le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose et autres maladies, (iii) faire acquérir des comportements sains par l'ensemble des populations et (iv) consolider l'offre des services et soins de santé.

Pour atteindre ces objectifs, les programmes ont été éclatés en 21 sous-programmes basés notamment sur :

- la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ;
- la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, et tropicales négligées ;
- la prévention primaire de la malnutrition et des maladies non transmissibles ;
- l'accès aux médicaments, réactifs et dispositifs médicaux et au processus de prestation des services et soins de santé.

SANTE - RESULTATS A L'HORIZON 2020

Secteur	SANTE			
Objectif sectoriel	Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction	Santé			
Programme	Sous-Programme	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
SAN-1 SANTE DE LA MERE, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	SAN-1.1 Santé de la mère SAN-1.2 Santé de l'enfant SAN-1.3 Santé de l'adolescent	Contribuer à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant	La santé de la mère et de l'enfant s'est considérablement améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité maternelle (Moins de 100 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) • Taux de mortalité néo natale (moins de 10 décès néo-natale pour 1000 enfants vivants de 0-1 mois) • Taux de mortalité infanto-juvénile par sexe (Moins de 50 décès infantiles pour 1000 enfants vivants de 0-5 ans) • Taux de mortalité juvénile par sexe (garçons-filles) (moins de 22 décès infantiles pour 1000 enfants vivants de 1-5ans) • Taux de mortalité infantile (moins de 25 décès infantiles pour 1000 enfants vivants de 0-1 an)
SAN-2 LUTTE CONTRE LA MALADIE	SAN-2.1 Lutte contre le VIH/SIDA SAN-2.2 Lutte contre le paludisme et la tuberculose SAN-2.3 Lutte contre les maladies non transmissibles SAN-2.4 Lutte contre les maladies tropicales négligées SAN-2.5 Surveillance intégrée des maladies et réponse SAN-2.6 Gestion des catastrophes et autres événements de santé publique y compris ceux à portée internationale SAN-2.7 Santé de la personne âgée SAN-2.8 Santé Mentale et comportements humains	Contrôler/maîtriser les grandes pandémies telles que le VIH/SIDA, les grandes endémies telles que le Paludisme, la Tuberculose et autres maladies	Les hommes et les femmes sont mieux protégés contre les grandes pandémies et endémies	<ul style="list-style-type: none"> • Taux par sexe de prévalence (réduite de 50%) • Taux d'incidence (Diminution du nombre de nouveau cas de maladies de 50%)

Secteur	SANTÉ			
Objectif sectoriel	Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction	Santé			
Programme	Sous-Programme	Buts	Résultats à l'horizon 2020	Indicateurs
SAN-3 PROMOTION DE LA SANTÉ	SAN-3.1 Communication intégrée en faveur des programmes de santé SAN-3.2 Santé, nutrition et environnement SAN-3.3 Prévention primaire de la malnutrition et des maladies non transmissibles	Faire acquérir des comportements sains par l'ensemble des populations	Les réflexes de comportements sains sont solidement ancrés dans les pratiques des hommes et femmes en matière de santé	Proportion par sexe des populations (hommes et femmes) adoptant des comportements sains spécifiques (au moins 90%)
SAN-4 VIABILISATION	SAN-4.1 Offres de Services et soins SAN-4.2 Médicament, réactifs et dispositifs médicaux SAN-4.3 Financement SAN-4.4 Partenariat et développement des ressources SAN-4.5 Processus gestionnaire SAN-4.6 Gouvernance SAN-4.7 Processus de prestation des services et soins de Santé	Consolider l'offre des services et soins de santé	Le système de santé s'est renforcé	100% des districts de santé sont viabilisés de façon pérenne

SANTE - RESULTATS A L'HORIZON 2015

Secteur		SANTE		
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande		
Fonction		Santé		
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs
SAN-1 SANTÉ DE LA MÈRE, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	SAN-1.1 Santé de la mère	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 3/4 la mortalité maternelle (Cf. OMD n° 5, Cible n° 6) • Réduire de 2/3 la mortalité des enfants < 5ans (Cf. OMD n° 4, Cible n° 5) 	La santé de la mère et de l'enfant s'est considérablement améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité maternelle inférieur à 250 pour cent mille • Taux de mortalité néo natale inférieur à 13 pour mille • Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans inférieur à 50 pour mille • Taux de mortalité des enfants de moins de 1 an inférieur à 25 pour mille
	SAN-1.2 Santé de l'enfant			
	SAN-1.3 Santé de l'adolescent			
SAN-2 LUTTE CONTRE LA MALADIE	SAN-2.1 Lutte contre le VIH/SIDA	Améliorer la santé des pauvres et des populations les plus vulnérables (Cf. OMD n° 1 et 6 ; Cible n° 2, 7, 8, 10 et 11)	<ul style="list-style-type: none"> • Les hommes et les femmes sont mieux protégés contre les grandes pandémies et endémies • Les grandes pandémies telles que le VIH/SIDA, les grandes endémies telles que le Paludisme, la Tuberculose et autres maladies sont maîtrisées et leur progression renversée OMD n° 1 et 6 • Les pauvres, les populations vulnérables et marginales des deux sexes ont un meilleur accès aux services et soins de santé de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévalence du VIH/SIDA (inférieure à 5.5%) soit plus de 70% chez les femmes • Prévalence du VIH/SIDA chez les enfants de moins de 5 ans¹ • Incidence du VIH/SIDA (Diminution du nombre de nouveau cas de maladies de 50%) • Prévalence du VIH/SIDA (inférieure à 0,8% chez les filles et garçons 15 à 24 ans dans toutes les régions) • Prévalence des maladies non transmissibles (réduction de 20%) ; • Incidence du Paludisme (inférieure à 320 pour 1000 habitants et le taux de décès associés au Paludisme est inférieur à 10%) • Incidence du paludisme dans la population active (25-55 ans) • Incidence de la Tuberculose (inférieure à 50 pour 100 000 habitants) • Taux de décès associés à la tuberculose (inférieur à 5%) • Episodes d'hospitalisation pour un problème de santé mentale (pour 100 000 habitants) • Nombre de patients ayant séjournés plus d'un an à l'hôpital pour un problème de santé mentale (pour 100 000 habitants)
	SAN-2.2 Lutte contre le paludisme et la tuberculose			
	SAN-2.3 Lutte contre les maladies non transmissibles			
	SAN-2.4 Lutte contre les maladies tropicales négligées			
	SAN-2.5 Surveillance intégrée des maladies et réponse			
	SAN-2.6 Gestion des catastrophes et autres événements de santé publique y compris ceux à portée internationale			
	SAN-2.7 Santé de la personne âgée			
	SAN-2.8 Santé Mentale et comportements humains			

¹ Données de base non disponibles, enquêtes à faire pour déterminer la cible.

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Objectifs	Résultats à l'horizon 2015	Indicateurs	
SAN-3 PROMOTION DE LA SANTE	<p>SAN-3.1 Communication intégrée en faveur des programmes de santé</p> <p>SAN-3.2 Santé, nutrition et environnement</p> <p>SAN-3.3 Prévention primaire de la malnutrition et des maladies non transmissibles</p>	Améliorer la santé des pauvres et des populations les plus vulnérables (Cf. OMD n° 1 et 6 ; Cible n° 2, 7, 8, 10 et 11)	Les hommes et les femmes ont des comportements /attitudes sains	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des hommes et des femmes ayant de meilleures connaissances, attitudes et pratiques en matière de santé (au moins 90%) • Proportion des hommes et des femmes n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique • Prévalence de l'insuffisance de poids (modéré ; sévère) (%) • Prévalence de retard de croissance (modéré ; sévère) (%) • Prévalence de la déperdition (modéré ; sévère) (%) • Taux d'allaitement exclusif (%) • Taux d'allaitement continu (12-15 mois, 20-23 mois) (%) • Taux d'alimentation complémentaire commencé à temps (%) • Taux de malnutrition (12-23 mois) (%) 	
SAN-4 VIABILISATION	<p>SAN-4.1 Offres de Services et soins</p> <p>SAN-4.2 Médicament, réactifs et dispositifs médicaux</p> <p>SAN-4.3 Financement</p> <p>SAN-4.4 Partenariat et développement des ressources</p> <p>SAN-4.5 Processus gestionnaire</p> <p>SAN-4.6 Gouvernance</p> <p>SAN-4.7 Processus de prestation des services et soins de Santé</p>	Renforcer les structures de santé du niveau régional et central et améliorer l'accessibilité financière	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des structures de santé des niveaux régional et central jouent pleinement leur rôle d'appui technique, stratégique et d'orientation • La plupart des 178 Districts de santé ont achevé leur phase de consolidation 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de districts de santé consolidés (au moins 80%) • Proportion des hommes et des femmes pris en charge à travers la mutualisation du risque maladie par région (Au moins 40% de la population nationale ; au moins 01 mutuelle de santé fonctionnelle par DS) • Le ratio professionnel de santé/population (au moins 1,5 pour 1000 habitants) • Proportion des hommes et des femmes desservie par une formation sanitaire fonctionnelle située à une heure de marche (Une formation sanitaire à une heure de marche pour au moins à 70% de la population) • Dépense publique de santé par habitant (au moins de 44,18 \$ soit FCFA 20 000 environ) • Proportion de la dépense publique allouée à la santé (au moins 15% du budget de l'Etat) • Indice de satisfaction des utilisateurs des services de santé (au moins 80% sont satisfaits de la qualité des services et soins de santé) • Indice de perception de la corruption dans le secteur santé (inférieur à la moyenne nationale) • Proportion de structures de santé dotées des ressources humaines en adéquation avec les normes du secteur (au moins 85% de la norme) • Pourcentage des structures sanitaires services et soins de santé sont organisés et gérés conformément à la réglementation en vigueur (au moins 90%) 	

SANTE - RESULTATS A L'HORIZON 2012

Secteur		SANTE			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
SAN-1 SANTÉ DE LA MÈRE, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	SAN-1.1 Santé de la mère	SAN-1.1.1 CPN recentrée et Consultation post natale	La qualité des soins fournis aux femmes enceintes et en post partum s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des femmes enceintes ayant bénéficié d'au moins 03 CPN dont la 1ère au cours du premier trimestre (65%) • Proportion des femmes enceintes dormant sous moustiquaire imprégnée d'insecticide /longue durée (au moins 80%) • Proportion des femmes enceintes séropositives recevant un traitement prophylactique complet d'ARV (au moins 58%) • Proportion des femmes en post partum ayant bénéficié d'au moins 03 consultations post natales dont la 1ère au cours des 24 heures suivant l'accouchement (65%) • Proportion des femmes enceintes ayant reçu le Traitement Préventif Intermittent (TPI) (Au moins 90%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et de la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • La Promotion de la Femme et de la Famille
		SAN-1.1.2 Accouchement et Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence	L'accès à des soins obstétricaux et néonataux de qualité s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de femmes dont les complications de grossesse sont prises en charge suivant le protocole des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (60%) • Proportion des femmes accouchant dans les formations sanitaires offrant les SONU (56%) • Proportion d'accouchements conduits par un personnel qualifié formé et équipé pour les quatre gestes propres, et de la température (100%) • Taux de césarienne • Proportion des décès parmi les femmes admises pour complications obstétricales (<1%) • Proportion des accouchements subventionnés (100%) 	

Secteur		SANTÉ						
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande						
Fonction		Santé						
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs			
		SAN-1.1.3 Planification Familiale	L'accès aux services de planification familiale s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Prévalence contraceptifs (45 pour 100) • (% couples éligibles utilisant actuellement une méthode quelconque de PF) 				
		SAN-1.1.4 Consultation des femmes et dépistage des cancers génésiques	Les cancers génésiques sont davantage dépistés et pris en charge	Proportion des cas dépistés et pris en charge efficacement (90 %)				
		SAN-1.1.5 Consultation des mères et dépistage des fistules obstétricales	Les fistules obstétricales sont davantage dépistées et prises en charge	Proportion des cas dépistés et pris en charge efficacement (90 %)				
	SAN-1.2 Santé de l'enfant	SAN-1.2.1 Immunisation des enfants (PEV)	L'offre des soins et services d'immunisation s'est améliorés		<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des formations sanitaires de chaque district (90%) qui offrent des services de PEV en stratégie fixe (<5 km), avancée (entre 5 et 20 km) et mobile (plus de 20 km) • Taux de couverture vaccinale en DTC3, VPO3, BCG chez les enfants de 0 à 11 mois et en VAT2+ chez les femmes enceintes (92 %) • Taux de prévalence du tétanos maternel et néo-natal (0%) • Taux de prévalence de poliomyélite (0%) • Taux de couverture vaccinale d'hépatite chez les enfants de 0 à 11 mois (92%) • Proportion des enfants de 12 à 24 mois complètement vaccinés avec des antigènes réguliers (au moins 80%) • Taux de couverture vaccinale de la VAR, fièvre jaune chez les enfants de 0 à 11 mois (au moins 92%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • L'Education de Base 		
					SAN-1.2.2 PECP de l'enfant exposé ou infecté au VIH	L'accès au traitement des enfants infectés au VIH/sida est assuré	Proportion des enfants infectés au VIH qui ont accès à un traitement gratuit (100 %)	
					SAN-1.2.3 PCIME	L'accès des enfants à la PCIME s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des infections respiratoires aiguës (IRA) et fièvres traitées par antibiotique par un agent de santé qualifié en PCIME dans 4/5 des formations sanitaires de 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et de la Sécurité Publique

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
				chaque District (65%) <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des villages de chaque aire de santé ayant accès à la PCIME communautaire dans au moins 4/5 des districts de santé de chaque région (85%) • Pourcentage de districts mettant en œuvre l'approche PCIME dans au moins 80 % des districts d'ici 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales
		SAN-1.2.4 Consultation préscolaire	Le suivi sanitaire des enfants s'est amélioré	Proportion des enfants de l'âge scolaire suivis avec la courbe de croissance (90%)	
		SAN-1.2.5 Prise en charge de la malnutrition	La malnutrition est mieux jugulée au sein de la population	Pourcentage des aires de santé qui mènent des activités de promotion de prise en charge communautaire de la malnutrition aigue (Au moins 85%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et de la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • L'Education • L'Agriculture • L'Elevage • Le Commerce • L'Industrie
	SAN-1.3 Santé de l'adolescent	SAN-1.3.1 Compétence à la vie courante	Les capacités des adolescents/es relatives à la vie courante se sont accrues	Proportion des adolescents/es ayant des connaissances, aptitudes et pratiques appropriées relative à la vie courante (au moins 75%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La sécurité Soc. • L'Edu. de Base • Enseignements Secondaires • L'Enseignement Supérieur • Affaires Sociales • La Promotion de la Femme et de Famille • La Jeunesse • Sports et Education Physique • L'Economie

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
		SAN-1.3.2 Santé scolaire et universitaire	La santé des étudiants/es et des enfants (garçons – filles) fréquentant des établissements scolaires s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des étudiants/es systématiquement suivis médicalement (100%) • Proportion d'enfants, garçons et filles, admis dans des écoles systématiquement suivis médicalement (100%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Edu. de Base • de l'Enseign. Sec. • L'Enseign. Sup.
		SAN-1.3.3 Soutien aux Orphelins et enfants vulnérables (0-18 ans)	L'accès universel des orphelins (garçons –filles) aux soins de qualité est assuré	Proportion des orphelins, garçons –filles recevant des soins de qualité gratuitement (100 %)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • OSC
SAN-2 LUTTE CONTRE LA MALADIE	SAN-2.1 Lutte contre le VIH/SIDA	SAN-2.1.1 Prise en charge globale du VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA accrue • Les attitudes, connaissances et pratiques des populations relatives à leurs problèmes de santé accrues 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de personnes (hommes-femmes) ayant retiré les résultats et pris en charge par le système de santé • Pourcentage des femmes et des hommes âgés de 15 à 49 ans ayant effectué un test de dépistage et retiré les résultats (30% dans au moins 4/5 des aires de santé par district en 2012) • Proportion des PVVIH sous ARV (30% d'adultes (hommes-femmes) et 50% d'enfants séropositifs, encore en vie, sont sous traitement ARV depuis au moins 12 mois) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • L'Administration Pénitentiaire • La Promotion de la femme et de la famille • La Jeunesse • La Communication
		SAN-2.2 - Lutte contre le paludisme et la tuberculose	SAN-2.2.1 Prise en charge globale du paludisme	La qualité de la prise en charge du paludisme s'est améliorée	
	SAN-2.2.2 Prise en charge globale de la tuberculose	La qualité de la prise en charge de la tuberculose s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de couverture vaccinale au BCG dans chaque district de santé (au moins 80%) • Taux de détection annuel de la Tuberculose par 100 000 habitants (au moins 70% du 		

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
				nombre estimés des cas de Tuberculose Pulmonaire à bacilloscopie positive ou TPM+) <ul style="list-style-type: none"> • Proportion des cas diagnostiqués bénéficiant d'une prise en charge clinique (au moins 98% des cas diagnostiqués bénéficient d'une prise en charge clinique) • Taux de guérison (85%) • Pourcentage de personnes vivant avec le VIH/SIDA pratiquant les Activités Physique et Sportives 	
	SAN-2.3 Lutte contre les maladies non transmissibles	SAN-2.3.1 Prise en charge globale des maladies non transmissibles	L'efficacité du dispositif de prise en charge globale des maladies non transmissibles accrue	<ul style="list-style-type: none"> • La situation épidémiologique exacte des maladies non transmissibles sur l'ensemble du territoire national est évaluée • Nombre de centres spécialisés de prise en charge efficace de cas de drépanocytose fonctionnels par région (au moins deux) • Nombre de centres spécialisés de prise en charge de cas d'hypertension artérielle de diabète, de l'asthme et de l'épilepsie fonctionnels par région (au moins deux) • Le taux de chirurgie de la cataracte (nombre d'opérations de la cataracte par millions d'habitants) progresse de 800 à 1500 	
	SAN-2.4 Lutte contre les maladies tropicales négligées	SAN-2.4.1 Prise en charge globale des maladies tropicales négligées	L'efficacité du dispositif de prise en charge globale des maladies tropicales négligées s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de maladies tropicales négligées intégrées dans le paquet de soins • Nombre de cas de maladies tropicales négligées dépistés dans les Formations Sanitaires 	
	SAN-2.5 Surveillance intégrée des maladies et réponse	SAN-2.5.1 Surveillance Intégrée des maladies	Le dispositif d'alerte continue des maladies cibles à potentiel épidémique est fonctionnel	Nombre des cas par maladie cible notifiées	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • L'Administration Pénitentiaire • La Communication
		SAN-2.5.2 Contrôle des épidémies	La capacité du pays à contenir les effets sanitaires des catastrophes et autres événements de santé publique s'est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un système fiable de surveillance épidémiologique et de gestion des épidémies dans tous les zones de plus à risque • Niveau adéquat de stocks de sécurité en médicaments, vaccins, fournitures et matériels dans chaque délégation régionale de la Santé (CAPR) 	

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	SAN-2.6 Gestion des catastrophes et autres événements de santé publique y compris ceux à portée internationale	SAN-2.6.1 Prise en charge des urgences et des victimes de catastrophes		<ul style="list-style-type: none"> • Une structure de coordination efficace de la gestion et de la maîtrise des épidémies à tous les niveaux • Prise en charge efficace des urgences à différents niveaux • Pourcentage des formations sanitaires des zones à risques dotées de capacité de prise en charge des victimes sanitaires des catastrophes (60%) 	
	SAN-2.7 Santé de la personne âgée	SAN-2.7.1 Santé gésérique	L'accès de la personne âgée à des soins spécifiques de santé accru	Pourcentage de structures sanitaires dotées de structures de prise en charge de la santé des personnes âgées (50%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • L'Administration Pénitentiaire • La Communication
		SAN-2.7.2 Gériatrie			
	SAN-2.8 Santé Mentale et comportements humains	SAN-2.8.1 Maladies mentales	La prise en charge de la santé mentale et des troubles de comportement s'est renforcée	Pourcentage des troubles de comportement prévenu dans la communauté (10%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • L'Administration Pénitentiaire • La Communication
		SAN-2.8.2 Troubles de comportement (Toxicomanie et usage des drogues, addictions diverses, les déviances, etc.	La qualité de la prise en charge des maladies mentales s'est améliorée		
SAN-3 PROMOTION DE LA SANTE	SAN-3.1 Communication intégrée en faveur des programmes de santé	SAN-3.1.1 IEC/CCC	Les attitudes, les connaissances et les pratiques des hommes et des femmes relatives à leurs problèmes de santé accrues	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des CSI menant des activités d'IEC/CCC intégrés (100%) • Pourcentage des hommes et des femmes ayant une meilleure attitude, connaissances et pratiques relatives à leurs problèmes de santé (au moins 80%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • L'Administration Territoriale • La Promotion de la Femme et la Famille • La Communication • La Jeunesse • Développement Communautaire

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	SAN-3.2 Santé, nutrition et environnement	SAN-3.2.1 Eau potable sécurisée	La potabilisation de l'eau de boisson est répandue et de plus en plus courante	Pourcentage des aires de santé menant des activités de promotion de potabilisation de l'eau de boisson (65%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Eau et Energie • L'Education de Base • Enseignements Secondaires • L'Environnement • Collectivités Territoriales Décentralisées • Développement Communautaire • Génie Rural
		SAN-3.2.2 Hygiène du milieu et hygiène corporelle	L'hygiène du milieu et l'hygiène corporelle se sont largement améliorées	Pourcentage des familles utilisant des installations sanitaires améliorées (60%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Education de Base • Enseignements Secondaires • L'Urbanisme • L'Environnement
		SAN-3.2.3 Hygiène hospitalière	L'hygiène hospitalière est assurée par les hôpitaux selon les normes	Pourcentage des hôpitaux mettant en application les normes d'hygiène hospitalière (100 %)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Environnement • L'Urbanisme • Collectivités Territoriales Décentralisées
		SAN-3.2.4 Santé au travail	L'accès des employés aux soins dont-ils ont droit est assuré	Existence d'un dispositif fonctionnel de prise en charge sanitaire en milieu de travail	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • Travail et Sécurité Sociale • La Santé • L'Industrie
		SAN-3.2.5 Sécurité sanitaire des aliments	Le contrôle systématique de la qualité des denrées alimentaires de restauration collective produites localement et importées est effectif	Pourcentage des denrées alimentaires de restauration collective produites localement et importées contrôlées (100%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • L'industrie • Commerce • L'Elevage et des Pêches • La Santé • L'Education de base • L'Administration Pénitentiaire • La Défense et de la Sécurité Publique • Enseignement
	SAN-3.3 Prévention		L'allaitement maternel optimal et exclusif s'est accru	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des enfants âgés de 00 à 06 mois nourri exclusivement au sein (60%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et de la Sécurité

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	primaire de la malnutrition et des maladies non transmissibles	SAN-3.3.1 Alimentation et Nutrition du Jeune enfant		<ul style="list-style-type: none"> • Prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans • Proportion d'enfants recevant de manière adéquate les vitamines A (100%) 	Publique <ul style="list-style-type: none"> • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales
		SAN-3.3.2 Nutrition de la femme enceinte/mère allaitante	La femme enceinte est correctement suivie sur le plan nutritionnel	Proportion des femmes enceintes ayant appliqué les règles d'alimentation saine pendant la grossesse (100 %)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et de la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • La Promotion de la Femme et de la Famille • L'Agriculture
		SAN-3.3.3 Nutrition des adultes et personne du 3ème âge	Hommes et femmes adultes et du 3ème âge sont correctement suivis sur le plan nutritionnel	Proportion des hommes et des femmes adultes et du 3ème âge n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	
		SAN-3.3.4 Prévention primaire des maladies non transmissibles à travers la nutrition et les Activités Physiques et Sportives	Les maladies non transmissibles sont prévenues à travers la nutrition et les Activités Physiques et Sportives (APS)	Proportion par sexe de la population prévenant les maladies non transmissibles à travers la nutrition et les Activités Physiques et Sportives	
		SAN-3.3.5 Promotion des comportements sains	Les hommes et les femmes adoptent de plus en plus des comportements sains	Proportion par sexe de la population adoptant les comportements sains	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et de la Sécurité Publique • La Sécurité Sociale (CNPS) • Affaires Sociales • La Promotion de la Femme et de la Famille
SAN-4 VIABILISATION	SAN-4.1 Offres de Services et soins	SAN-4.1.1 Infrastructures	Le parc infrastructurel du secteur santé s'est densifié et répond aux normes en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des DS dont les besoins en réhabilitation et construction ont été évalués (100%) • Pourcentage de réalisation des infrastructures dans les 178 DS (100%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • Domaine • La Santé • Travaux Publics • L'Urbanisme et habitat • L'Aménagement du Territoire • Finances • L'Economie et de la planification • Collectivités Territoriales Décentralisées • Défense et sécurité publique • Administration Pénitentiaire
		SAN-4.1.2 Equipements	Le plateau technique en	• Pourcentage des formations sanitaires	

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
			équipements des formations sanitaires est conforme aux normes	publiques et contractualisées bénéficiant de la maintenance hospitalière (au moins 80%) • Pourcentage des services de santé de district équipés en logistique informatique (100%) • Pourcentage des équipements fonctionnels par structure sanitaire (100%)	<ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Recherche Scientifique • Finances • Commerce • L'Economie et planification • Défense et sécurité publique • L'Administration Pénitentiaire
		SAN-4.1.3 Ressources Humaines	Les référentiels et instruments clés nécessaires à un développement articulé et systématique du capital humain dans le secteur de la santé sont disponibles et opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'exécution du plan de développement des ressources humaines • Niveau d'exécution du programme gouvernemental de formation des personnels du secteur santé • Disponibilité d'un profil de l'enseignant dans les établissements de formation des paramédicaux • Pourcentage du personnel de santé en fonction dont les capacités correspondent aux attentes du secteur santé (80%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Fonction Publique • L'Enseignement Supérieur • La Santé • Travail • Finances • L'administration Territoriale • L'Industrie
		SAN-4.1.4 Sécurisation du patrimoine	Le patrimoine du secteur santé est sécurisé	Pourcentage du patrimoine du secteur santé sécurisé (75 %)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • Domaine • Finances • La Santé
		SAN-4.1.5 Référence contre référence	La démarche référence contre référence est solidement ancrée dans les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des Districts de santé par région appliquant les normes, standards et procédures de référence / contre référence (80%) • Pourcentage des hôpitaux régionaux appliquant les normes, standards et procédures de référence / contre référence (100%) • Nombre de malades référés et reçus par pôle d'excellence et nombre de contre références 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • Travaux Publics • L'Urbanisme • La Fonction Publique • La Recherche Scientifique
		SAN-4.1.6 Carte sanitaire	La carte sanitaire mise à jour est disponible et oriente l'offre des services et soins de santé	% des réalisations qui correspondent aux exigences de la carte sanitaire	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • L'Economie et Planification • Finances • La Santé • Domaine

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
					<ul style="list-style-type: none"> • La Fonction publique • Travail et Sécurité sociale • La Défense et Sécurité Publique • L'Adm Pénitentiaire
	SAN-4.2 Médicament, réactifs et dispositifs médicaux	SAN-4.2.1 Promotion de la production locale et valorisation du patrimoine thérapeutique nationale	Un environnement encourageant l'investissement dans le secteur est créé	Proportion des besoins en médicaments essentiels produits localement (10 %)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • Recherche Scientifique • L'Industrie • Commerce • La Santé • Finances • L'environnement
		SAN-4.2.2 Accès aux médicaments, réactifs et dispositifs médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Flux continu et durable de la chaîne d'approvisionnement en médicaments assuré et sécurisé ; • La distribution des produits pharmaceutiques est conforme aux normes et à la réglementation en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre moyen de jours de rupture de stock de médicaments traceur dans les formations sanitaires par mois (moins de 3 jours) • Nombre de points de vente illicites recensés avec saisie et destruction de stocks • Valeurs numérique et financière globales des stocks de médicaments de la rue saisis et détruits (40% en 2012) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • Commerce • Finances • L'Industrie • Défense et sécurité publique • Administration Pénitentiaire • Education de base • Enseignements Secondaires • L'Enseignement Supérieur
		SAN-4.2.3 Développement d'un système d'assurance qualité sur les médicaments, réactifs et dispositifs médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Système de surveillance des effets indésirables inattendus fonctionnel ; • Contrôle systématique de la qualité des produits pharmaceutiques homologués et vendus sur le territoire national selon les normes internationales est efficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'effets indésirables inattendus notifiés et documentés • Pourcentage de lots de produits pharmaceutiques contrôlés par rapport au nombre de lots en circulation • Pourcentage de médicaments homologués par rapport au nombre de référence de médicaments mis sur le marché (importés) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Recherche Scientifique • L'Industrie
	SAN-4.3 Financement	SAN-4.3.1 Financement de l'offre	Les structures sanitaires sont dotées de ressources financières suffisantes et dans les délais	Pourcentage des formations sanitaires par région disposant d'un budget en adéquation avec les objectifs du plan annuel de travail (70 %)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Economie et Planification • Finances • Défense et Sécurité Publique • Administration Pénitentiaire • Education de Base
		SAN-4.3.2 Financement de la demande	Le recours à la mutualisation dans le	Le recours à la mutualisation dans le	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des Districts de Santé disposant d'au moins une mutuelle de santé fonctionnelle.

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
			financement de la santé des populations (hommes et femmes) a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la population (hommes et femmes) dont le risque maladie est couvert par une mutuelle de santé (40% au niveau national) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignements Secondaires • L'Enseignement Supérieur • Affaires Sociales • Travail et Sécurité Sociale
	SAN-4.4 Partenariat et développement des ressources	SAN-4.4.1 Public-Public	Les ministères apparentés contribuent à la mise en œuvre de la SSS actualisée	Niveau de contribution des ministères apparentés à l'atteinte des résultats attendus	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Economie et planification • Finances • Défense et sécurité publique • Administration Pénitentiaire • L'Education de Base • Enseignements Secondaires • L'Enseignement Supérieur • Affaires sociales • Travail et sécurité sociale
		SAN-4.4.2 Public-Privé (y compris sous secteur traditionnel)	Le partenariat public-privé s'est accru dans le développement du système de santé	Pourcentage des hommes et des femmes couverts par une convention Public-Privé par District	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Administration Territoriale • Relations Extérieures • L'Economie et Planification • Finances • Travail et Sécurité Sociale
		SAN-4.4.3 Participation communautaire	Les structures de dialogue contribuent à l'élaboration des PDSD, au monitoring de leur exécution et à l'incitation des communautés à mener des initiatives en faveur de la santé	Niveau d'implication des structures de dialogue dans la gestion du système de santé du district	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Administration Territoriale • L'Economie et planification • Travail et sécurité sociale
		SAN-4.4.4 International	Le partenariat international est complémentaire et équitablement réparti sur le territoire national	Proportion des financements extérieurs utilisés pour la mise en œuvre du Programme Commun (au moins 90%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • Relations Extérieures • L'Economie et Planification • Finances
	SAN-4.5 Processus	SAN-4.5.1 NHMIS	Le système national de gestion intégré des informations sanitaires est fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des régions ayant produits le rapport annuel des informations sanitaires • Annuaire statistique de la santé de chaque année disponible 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • L'Education de Base • Enseignements Secondaires • L'Enseignement Supérieur

Secteur		SANTÉ			
Objectif sectoriel		Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande			
Fonction		Santé			
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
	gestionnaire	SAN-4.5.2 Planification	L'élaboration des plans de développement sanitaire est maîtrisée	Pourcentage des districts de santé ayant élaborés un PDS de qualité (80%)	<ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Défense et de la Sécurité Publique • Affaires Sociales • La Sécurité Sociale (CNPS) • Collectivités Territoriales Décentralisées • L'Economie et Planification • Finances • L'Administration Pénitentiaire • La Promotion de la Femme et de la Famille • Commerce • L'Industrie
		SAN-4.5.3 CDMT	La mise à jour du CDMT 2009-2013 est maîtrisée	Proportion des données complètes et exactes disponibles pour la mise à jour du CDMT (au moins 90%)	
		San 4.5.4 Coordination intégrée	La coordination intégrée est effectivement mise en œuvre	Pourcentage des activités de coordination intégrée programmées et réalisées par niveau (100%)	
		SAN-4.5.5 Supervision formative intégrée	La supervision formative intégrée est effectivement mise en œuvre	Pourcentage d'activités de supervision formative intégrée programmées et réalisées par niveau (100%)	
		SAN-4.5.6 Suivi et évaluation	Le suivi et l'évaluation intégrés sont effectivement mis en œuvre	Niveau d'exécution de Plan Intégré de Suivi Evaluation (PISE) au niveau central	
		SAN-4.5.7 Manuel de normes et procédures	Le manuel des normes et procédures est disponible et utilisé	Pourcentage des interventions ne disposant pas d'un document normes et procédures (0%)	
		SAN-4.6 Gouvernance	SAN-4.6.1 Contrôle Social	Les organisations de la société civile sont représentées dans les structures de prise des décisions	
	SAN-4.6.2 Mécanismes d'incitation à la gouvernance et à l'éthique		Le système de santé s'est imprégné de la culture de la performance et du résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats de performances négociés localement et appliqués dans 80% des districts de santé de chaque région (au moins deux) • Proportion des districts de santé bénéficiant de l'allocation des ressources additionnelles basée sur la performance par région (au moins 60%) • Pourcentage du personnel par district bénéficiant d'une prime d'excellence (5%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • OSC • La Santé • La Planification • Services du Premier Ministre • La Présidence de la République
	SAN-4.6.3 Régulation		L'État joue effectivement son rôle de régulateur	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des interventions de santé normalisées (au moins 90%) • Pourcentage des services de santé contrôlés au moins tous les deux ans (au moins 60%) 	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • L'Adm. Terr. • SPM

Secteur	SANTÉ				
Objectif sectoriel	Renforcer le système de santé et améliorer le financement de la demande				
Fonction	Santé				
Programme	Sous-Programme	Projets/Actions	Résultats à l'horizon 2012	Indicateurs	Acteurs
					<ul style="list-style-type: none"> • PR e • La Fonction Publique • Commerce • La Normalisation
	SAN-4.7 Processus de prestation des services et soins de Santé	SAN-4.7.1 Normalisation	La prestation des services et soins de santé est conforme aux normes en vigueur	Pourcentage des structures sanitaires qui appliquent les normes et procédures du manuel (80%)	Ministères en charge de: <ul style="list-style-type: none"> • La Santé • La Recherche Scientifique • L'Enseignement Supérieur • L'Industrie
		SAN-4.7.2 Recherche opérationnelle	La recherche opérationnelle est menée et ses résultats sont appliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des travaux de recherches dont les résultats sont publiés par niveau (100%) • Pourcentage des travaux de recherches dont les résultats ont fait objet de directives d'exploitation (Au moins 80%) 	